

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SEPERIEUR DE
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



Université SAAD DAHLEB Blida 01
Institut d'architecture et d'urbanisme



Mémoire du Master

Option : Architecture et projet urbain

**Thème général : renouvellement urbain d'un village côtier
« Chenoua »**

**Thème spécifique : mise en valeur des potentialités
touristiques du village « Chenoua »**

Elaboré par :

Mlle **AGGOUN Manel**

Mlle **BENHALIMA Imane**

-Encadré par :

Mr **BENOUARED Djamel**

Mr **SAFAR ZITOUN Djafar**

Mr **KHARROUBI Djillali**

Juillet 2019

Résumé

La ville de Tipaza est connue depuis longtemps par sa vocation touristique grâce à ses monuments historiques romain mais aussi pour ses plages ce qui induit une forte activité pendant la période estivale que l'on ne voit malheureusement pas dans la période hivernale.

Pendant l'été la ville subit un encombrement routier étouffant spécialement au niveau de parcours côtier qui mène vers chenoua et elbeldj qui sont des agglomérations côtières

Chenoua qui est notre aire d'étude présente des capacités touristiques très importantes qui ne sont pas encore correctement développées. Dans notre travail de fin d'étude on va valoriser ces potentiels naturels pour reconstruire un village touristique qui peut fonctionner toute l'année et pas seulement en été cela par le fait de l'exploitation et l'aménagement du mont chenoua

Donc notre travail démarre par deux piliers structurants le premier c'est la mer pour développer le tourisme balnéaire et le deuxième il s'agit de la montagne qui offre un tourisme montagnard très intéressant.

Les mots clés : tourisme balnéaire - tourisme montagnard- vocation touristique- réaménagement- restructuration-reconversion-village côtier- rénovation - aménagement

المخلص

تشتهر مدينة تيبازة منذ فترة طويلة بطابعها السياحي بفضل معالمها التاريخية الرومانية وأيضاً لشواطئها التي تعرف نشاطاً قوياً خلال فترة الصيف والتي لا يراها المرء لسوء الحظ في فترة الشتاء.

خلال فصل الصيف، تعاني المدينة من ازدحام الطرق الخانق، لا سيما على مستوى الطريق الساحلي الذي يؤدي إلى شنوة والبلج التي تعد تجمعات ساحلية

تتمتع شنوة، وهي منطقة الدراسة هذه السنة، بقدرات سياحية مهمة للغاية لم يتم تطويرها بشكل صحيح بعد. في عملنا نهاية المشوار الدراسي سنؤمن هذه الإمكانيات الطبيعية لإعادة بناء قرية سياحية يمكن أن تعمل طوال العام وليس فقط في فصل الصيف من خلال استغلال وتطوير جبل شنوة

لذلك يبدأ عملنا بعمودين هيكلين، الأول هو البحر لتطوير السياحة الساحلية والثاني هو الجبل الذي يوفر سياحة جبلية ممتعة للغاية.

REMERCIEMENT

A la fin de ce travail et de notre cursus dans l'université on tient à remercier tous nos professeurs des années passées et de cette année.

A monsieur BENOUARED Djamel

Notre encadreur de ce projet présenté, on avait l'honneur d'être ses étudiantes et profiter de tous le taux de savoir et connaissances qu'il nous fournis

On le souhaite une très bonne santé inchaalah

A monsieur SAFAR ZITOUN Djaafar

Pour tous ses efforts et sa disponibilité pour tout types d'information et pour sa tendresse et gentillesse.

A monsieur ZERAREKA Mohamed

pour l'énorme travail qui l'a fait pour rendre le master architecture et projet urbain à la hauteur des attentes et l'importance que donne aux étudiants.

A monsieur CHAWATI Ali

Qui était notre professeur de master1 on le doit tous le respect et la gratitude pour toutes les informations et les conseils fournis durant toute une année.

En fin un énorme remerciement pour toute personne a contribué pour que nous arrivions a ce stade.

A monsieur KHARROUBI Djilali

On le remercié pour sa patience approuvée pendant les différentes corrections du notre mémoire et les informations qu'il nous donne.

Dédicaces :

Toutes les lettres ne sauraient trouver les mots qu'il faut...

Tous les mots ne sauraient exprimer la gratitude, l'amour, le respect, la reconnaissance...
aussi c'est tout simplement que je dédie ce modeste travail...

A MES GRAND PARENTS ;

Que le bon dieu le tout puissant vous accorde sa sainte miséricorde et vous accueille en son vaste paradis et vous accorde Janate al firdews.

A MES TRES CHERS PARENTS ;

Aucune dédicace ne saurait être éloquente pour exprimer la profondeur des sentiments d'affection, d'estime et de respect que je vous porte, pour l'amour dont vous m'avez toujours comblé, d'éducation et le bien être que vous m'assurez, pour votre soutien, vos sacrifices et vos prières. Aussi fier de y appartenir, aussi déterminé à en être digne.

A MES FRERES ;

Abdelhak, Amine, et Rachid avec toute ma tendresse.

A MES BELLESSŒURS ;

Samia, Karima et Hamida.

A MES NOEUVEUX;

Alaa sojoud, Miral, Mohamed farouk, Hadjer, Mohamed ratteb et Youcef Tadj Edin.

A MES PROFESSEURS ET MES COLLEGUES ;

Avec toute ma sympathie.

A MES CHERS AMI(E)S ;

Chacun par son nom ; Asma, Abir, Nadjat, Manel, Samia, Abdelaziz, Abdellah, Billel... qui m'ont aidé et supporté dans les moments difficiles.

A TOUS CE QUE J'AIME ET CEUX QUI M'AIME

BENHALIMA Imane

Dédicaces :

Tous d'abord je dis HAMDOLAH, dieu merci pour ce que je suis aujourd'hui

Je dédie ce modeste travail à mes très cher parents qui tous les mots que je vais dire ne suffit pas pour les remercier pour, l'amour, l'affectation, l'encouragement, le soutien, les sacrifices qui ont fait pour que je sois la meilleure en leur yeux.

Je ne pourrais jamais vous remercier même si j'écris des milliers de page je prié dieu que vous protège et vous garde pour nous une très longue vie

Merci Papa merci Mama

Je dédie ce travail aussi à mes sœurs Imene, Besma, Norhaine, et mon cher petit frère que j'adore beaucoup ALI que dieu vous protège. Et à ma tante Salima qui est toujours présente pour nous.

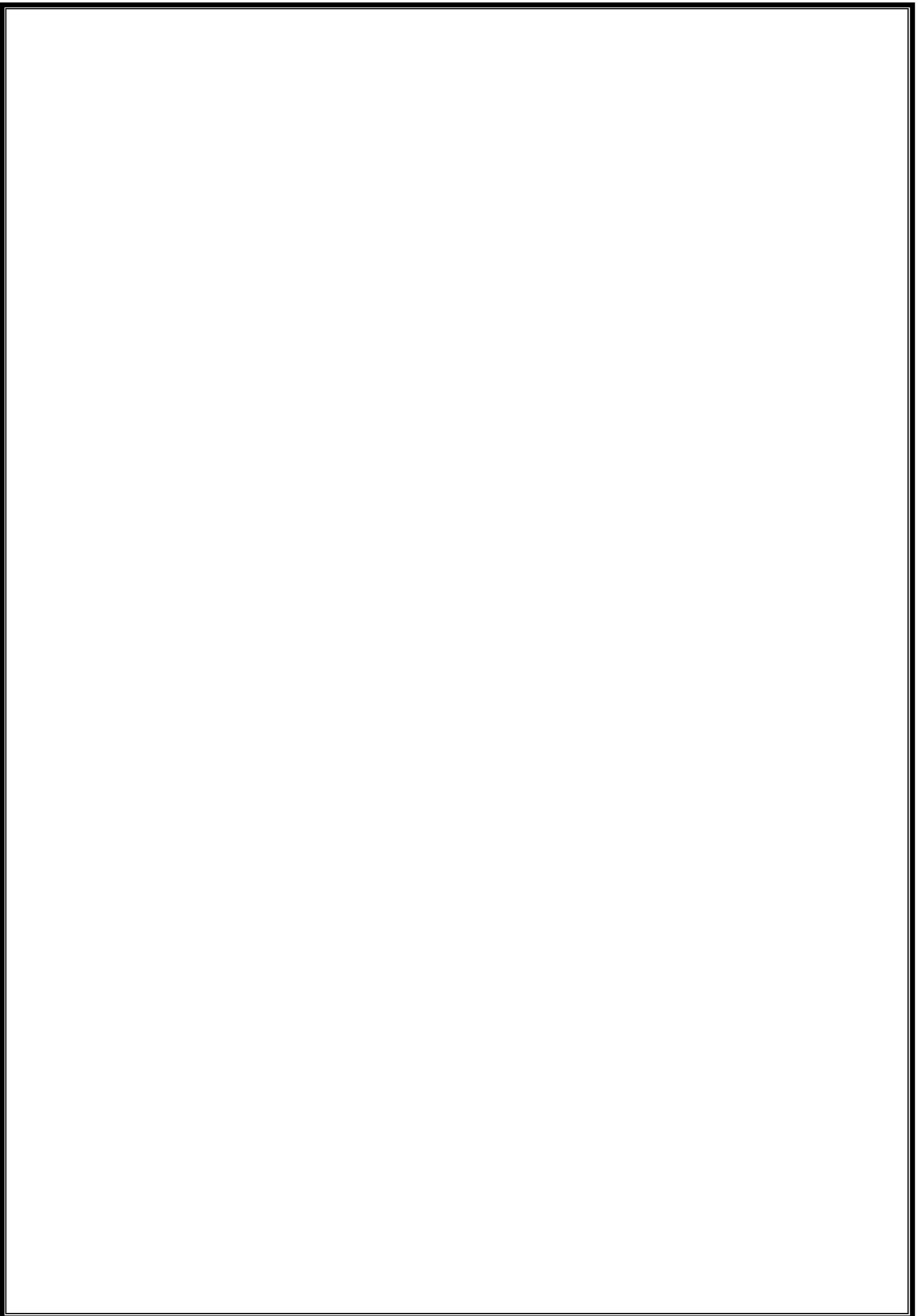
A mes amis Nour el houda, Chirine, Asma, samia, Anis, Bilal et Aziz pour tous l'aide et l'affectation qui me donne

Et aussi à mon binôme et ma copine Imane

Ce jour aurait être plus beau si ma grand-mère était en vie, elle nous a quitté il y a pas très longtemps, elle attendait ce jour avec impatiente mais le destin n'a pas voulu qu'elle voit

Que dieu te bénie ma très chère et je ne t'oublierai jamais.

Et à toutes personne ma aidée.



Le sommaire :

Chapitre01 : Chapitre introductif

1-1-Introduction à la thématique générale du master 'ARCHITECTURE ET PROJET URBAIN

1-2-Thématique d'instrument d'urbanisme avec le thème « tourisme »

1-3-Introduction sur le projet urbain et le tourisme

1-4-Présentation succincte du cas d'étude

1-5-Problématique général

1-6-La problématique spécifique

1-7-Les hypothèses

1-8-Les objectifs

1-9-Présentation de la démarche méthodologique

1-10- contenu de chaque chapitre

CHAPITRE02 :L'ETAT DE L'ART

Introduction du chapitre2

2-1-1-les concepts relative à notre thématique

2-2-ANALYSE DES EXEMPLES

2-2-1-Exemples 01 : « Ville de Saint Tropez »

2-2-2-Exemples 02 : « Ville de Grande Motte »

2-2-4-EXEMPLE 03 : « VILLE DE GUADELOUPE »

La synthèse

Conclusion

CHAPITRE03 : CAS D'ETUDE

INTRODUCTION

3-1-présentation de l'aire d'étude

3-2-L'INTERVENTION URBAINE

3-3- ANALYSE THEMATIQUE DES HOTELS

3-4-ANALYSE D'EXEMPLES : HOTEL HYATT

3-5-ANALYSE DU SITE D'INTERVENTION

3-6-le projet

Dossier graphique du projet

La conclusion

Les figures

La bibliographie

Table des matières

Chapitre01 : Chapitre introductif

1-1-Introduction à la thématique générale du master 'ARCHITECTURE ET PROJET URBAIN.....	page2
1-2-Thématique d'instrument d'urbanisme avec le thème « tourisme ».....	page5
1-2-1-Réglementation des villes littorales en Algérie.....	page5
1-2-2-Instruments d'urbanisme liés au littoral.....	page5
1-Le plan d'aménagement côtier (PAC).....	page5
2-Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU).....	page6
1-3-Introduction sur le projet urbain et le tourisme.....	Page6
1-4-Présentation succincte du cas d'étude.....	page8
1-5-Problématique général.....	page9
1-6-La problématique spécifique.....	page11
1-7-Les hypothèses.....	page12
1-8-Les objectifs.....	page12
1-9-Présentation de la démarche méthodologique.....	Page13
1-10- contenu de chaque chapitre.....	page13

CHAPITRE02 :L'ETAT DE L'ART

Introduction du chapitre2

2-1-1-les concepts lié à la problématique.....	page15
2-1-1-1.Le tourisme balnéaire.....	Page15
2-1-1-2.L'activité touristique.....	page15
2-1-1-3.Le tourisme montagnard.....	page15
2-1-2-les concepts lié à la solution.....	page16
2-1-2-1. Réhabilitation urbaine.....	Page16

2-1-2-2. Revitalisation urbaine.....	Page16
2-1-2-3. Reconversion urbaine.....	Page16
2-1-2-4. Restructuration urbaine	Page16
2-1-2-5. Requalification urbaine.....	Page16
2-1-2-6. Restauration urbaine	Page16
2-1-2-7.Le renouvellement urbain.....	Page16
2-1-2-8.Aménagement.....	Page17
2-1-2-9-le projet urbain.....	Page17
2-2-ANALYSE DES EXEMPLES	
2-2-1-Exemples 01 : « Ville de Saint Tropez »	
2-2-1-1-Situation de Saint Tropez.....	Page18
2-2-1-2-L'aménagement de l'esplanade et le 3ème bassin du port de Saint-Tropez...	page18
2- 2-1-3 -Description du projet	Page18
2-2-1-4-La problématique du port de la ville.....	Page19
2-2-1-5-Interventions	Page19
2-2-1-6-Objectifs	Page20
2-2-2-Exemples 02 : « Ville de Grande Motte »	
2-2-2-1-Situation de Grande Motte.....	Page22
2-2-2-2-l'historique	Page23
2-2-2-3-l'intervention.....	Page24
2-2-4-EXEMPLE 03 : « VILLE DE GUADELOUPE » :	
2-2-4-1-Situation.....	Page26
2-2-4-2-Spécifiées des trois communes.....	Page26
2-2-4-3-Problématiques.....	Page28
2-2-4-4-Objectifs.....	Page28
2-2-4-5-Interventions.....	Page29
La synthèse.....	Page36

Tableau comparative des exemples.....Page37

-ConclusionPage40

CHAPITRE03 :CAS D'ETUDE

INTRODUCTION

3-1-présentation de l'aire d'étude.....Page43

3-1-1-A l'échelle territoriale.....Page43

3-1-2-A l'échelle régionale.....Page43

3-1-3- les limites administratives du zone d'implantation du projet.....Page43

3-1-4-L'histoire de chenoua.....Page43

3-1-5-Les entités naturelles de la zone d'implantation du projet.....Page44

3-1-6- La végétation.....Page45

3-1-7- L'accessibilité.....Page45

3-1-9-La topographie de chenoua.....Page46

3-1-10-L'état de fait de chenoua.....Page47

3-1-11-Système Viaire.....Page48

3-1-12-Etude parcellaire + bâti.....Page49

3-1-13-Système fonctionnel.....Page50

3-1-14-Les activités faites à chenoua.....Page50

3-1-15-Etat actuel de Chenoua plage.....Page51

3-1-16-Analyse de PDAU.....Page52

3-2-L'INTERVENTION URBAINE

3-2-1-Les problèmes du village Chenoua.....Page53

3-2-2-Proposition d'aménagement.....Page54

3-2-3-Les interventions urbaines.....Page54

3-3- ANALYSE THEMATIQUE DES HOTELS

3-3-1-Hôtel touristique balnéaire.....Page56

3-3-2-Le rôle du tourisme balnéaire.....Page56

3-3-3-Enjeux du tourisme balnéaire.....Page56

3-3-4- Définition de l'hôtel.....Page56

3-3-5- Les types d'Hôtels.....Page57

3-3-6-Classe de l'hôtel.....	Page58
3-3-8-Poids économique de l'industrie.....	Page59
3-3-9-L'évolution de l'hôtel à travers l'histoire.....	Page59
3-3-10- Le programme qualitatif.....	Page60
3-4-ANALYSE D'EXEMPLES : HOTEL HYATT	
3-4-1-Situation de l'hôtel.....	Page66
3-4-2-Accessibilité.....	Page67
3-4-3-Environnement Immédiat	Page67
3-4-4-Volumétrie et Façades.....	Page68
3-4-7-Organisation d'un étage courant.....	Page70
3-4-8-Types d'hébergement.....	Page71
3-4-9-Récapitulatif.....	Page72
3-5-ANALYSE DU SITE D'INTERVENTION	
3-5-1-Situation.....	Page73
3-5-2-L'environnement immédiat.....	Page73
3-5-3-Critères de choix du site d'intervention	Page74
3-6-le projet	
3-6-1-Le programme quantitatif.....	Page74
3-5-2-Le programme qualitatif	Page76
3-5-3-La genèse de forme du projet.....	Page89
3-5-4-le systeme constructif.....	Page89
3-5-5-Les matériaux de construction.....	Page90

Dossier graphique du projet

La conclusion

Les figures

La bibliographie

Chapitre01 :
Chapitre
introduction

1-1-Introduction à la thématique générale du master 'ARCHITECTURE ET PROJET URBAIN'

-La problématique générale du master 'Architecture et Projet Urbain' s'inscrit dans le cadre des études concernant le contrôle des transformations de la forme urbaine, au sein de l'approche morphologique à la ville et au territoire.

Elle s'insère dans le large corpus des recherches urbanistiques critiques sur le contrôle et la production des formes urbaines en réaction à l'approche fonctionnaliste de production de la ville des années 1950-70 qui recourrait aux modèles de l'urbanisme moderne.

Elle privilégie le fonds territorial comme **fondement** de la planification des ensembles urbains et **support** (réservoir, matrice affecté par des structures multiples) pour définir et orienter leur aménagement : les forces naturelles qui ont assuré par le passé le développement organique des villes seront mises en évidence pour constituer le cadre nécessaire à la compréhension des rapports qu'entretiennent ces villes avec leur territoire.

S'appuyant sur le considérable capital de connaissances produit et accumulé au cours du temps par la recherche urbaine, la recherche urbanistique investit actuellement, d'une manière particulière, le domaine des pratiques nouvelles et des instruments nouveaux de projet ainsi que les nouveaux moyens de contrôle de l'urbanisation et de ses formes.

Dans ce vaste domaine (de contrôle de l'urbanisation et de ses formes), le master 'Architecture et Projet Urbain' soulève tout particulièrement la problématique spécifique de la capacité des instruments d'urbanisme normatifs et réglementaires en vigueur à formuler et produire des réponses urbaines adéquates aux transformations que connaissent les villes dans leurs centres et périphéries.

Les pratiques de l'urbanisme opérationnel (à finalité strictement programmatique et fonctionnaliste) nécessitent une attitude critique de la part des intervenants sur la ville : c'est le projet urbain qui constituera l'apport spécifique de l'architecte dans la pratique plurielle de l'aménagement de la ville, correspondant à une nouvelle manière de penser l'urbanisme. Le projet urbain devient alors un élément de réponse possible pour la reconquête de la fabrication de la ville face à la crise de l'objet architectural et à la crise de l'urbanisme, devenu trop réglementaire.

- Plus qu'un concept ou qu'une grille de lecture historique des phénomènes urbains, la notion de projet urbain sera dans les années 70 l'expression qui « cristallisera les divers aspects de la critique de l'urbanisme fonctionnaliste, et simultanément, celle qui exprimera la revendication par les architectes d'un retour dans le champ de l'urbanisme opérationnel »¹.

¹. Bonillo J. L., Contribution à une histoire critique du projet architectural et urbain, Thèse d'H.D.R., Laboratoire INAMA, E.N.S.A.Marseille, (Mars 2011)

Au cours de la décennie qui suivra, parmi les différents auteurs et théoriciens du projet urbain, Christian Devillers se distinguera sur la scène architecturale comme auteur – et acteur- dont la contribution épistémologique sur le thème du projet urbain sera la plus conséquente².

Après avoir rappelé les principales qualités qui font la ville : sédimentation, complexité, perdurance des formes pour de nouveaux usages, etc., Devillers développera trois aspects³:

le premier concerne une théorie de la forme urbaine, le deuxième aborde les méthodes du projet urbain, alors que le troisième s'attaque à la difficile question des logiques institutionnelles et procédurales.

Il conclura par affirmer que le projet urbain « *est une pensée de la reconnaissance de ce qui est là (...) des fondations sur lesquelles on s'appuie pour établir des fondations pour d'autres qui viendront après* »: une conception de l'architecture dans son rapport au lieu et à l'histoire, assurant la durabilité et la continuité historique

C'est l'alternative à l'urbanisme au travers de la notion de 'Projet Urbain', qui se définit en filigrane de l'ensemble de ces propos qui nous permettront de construire une démarche de substitution au sein de laquelle l'histoire et le territoire constitueront les dimensions essentielles.

Dans les faits, le projet urbain est aujourd'hui un ensemble de projets et de pratiques qui gèrent notamment de l'espace public et privé, du paysage urbain.

« Sans refléter une doctrine au sens étroit du terme, l'idée de projet urbain renvoie cependant à un point de vue doctrinal qu'on s'efforce de substituer à un autre : l'urbanisme opérationnel, et qui peut s'exprimer plus ou moins en fonction de seuils»⁴.

- Il s'agira alors, d'une part, de développer les outils de définition, de gestion et de contrôle de la forme urbaine et de réintroduire la dimension architecturale et paysagère dans les démarches d'urbanisme, et, d'autre-part, situer la démarche du projet urbain entre **continuité avec les données de la ville historique et référence à l'expérience de la modernité.**

Dans la démarche du master 'Architecture et Projet Urbain', le passage analyse-projet a constitué une préoccupation pédagogique majeure dans l'enseignement du projet architectural et urbain.

Dans ce registre, on citera Albert Levy et Vittorio Spigai [1989] dans leur 'Contribution au projet urbain', qui privilégieront la dimension historique pour assurer le passage entre analyse et projet : la continuité historique devant permettre d'assurer la 'conformation' du projet à (et dans) son milieu.

²Devillers, Ch., « Le projet urbain », in Architecture : recherche et action, Actes du colloques des 12 et 13 mars 1979 à Marseille/Palais des Congrès, Paris, Ministère de l'Environnement et du cadre de vie, CERA/ENSBA. Concernant cet auteur, voir également: Devillers, Ch., Pour un urbanisme de projet, mai 1983 ; et Conférences paris d'architectes, pavillon de l'arsenal 1994 – Christian Devillers, Le projet urbain, et Pierre Riboulet, La ville comme oeuvre, Paris, éd. du Pavillon de l'arsenal, 1994.

³Intervention de Ch. Devillers en Mars 1979 au colloque intitulé Architecture : Recherche et Action au Palais des Congrès de Marseille

⁴Bonillo J. L., L'analyse morphologique et le projet urbain dans Intergéo-Bulletin, 1995, n° 118

Cette même préoccupation est abordée par David Mangin et Pierre Panerai [1999] sous une autre optique : celle de la réinsertion des types bâtis, majoritairement produit par l'industrie du bâtiment, dans une logique de tissus.

L'histoire des villes, quant à elle, nous enseigne la permanence des tracés (voieries, Parcellaires...) et l'obsolescence parfois très rapide des tissus. Il convient donc à partir de la production courante d'aujourd'hui (types, programmes, financements et procédés constructifs habituels des maîtres d'œuvre moyens) de travailler dans une perspective nouvelle qui intègre dès l'origine une réflexion sur les évolutions et les transformations possible, d'origine publique et privée. Cette tentative d'actualiser les mécanismes et les techniques qui ont permis de produire les villes, débouche ici sur des indications très pragmatiques et pratiques (tracés, trames, dimensionnements, découpage, terminologie...).

L'objectif principal du master 'Architecture et Projet Urbain' s'inscrit dans une construction théorique qui fait de l'abandon de l'utopie de la ville fonctionnelle du mouvement moderne et de l'acceptation de la ville concrète héritée de l'histoire, la référence essentielle de la démarche du master. La ville héritée de l'histoire est le contexte obligé d'inscription de l'architecture. En retour l'architecture.... construit la ville.

Le retour à l'histoire ne signifie cependant pas le rejet 'simpliste' de la modernité pour une attitude nostalgique envers la production urbaine ancienne : les productions architecturales et urbaines du XXe siècle nécessitent en effet une plus large évaluation critique de leurs modèles et méthodes, suscitant de nombreuses voies de recherche

- Au courant de l'année universitaire 2018/2019 et parmi les différentes optiques à partir desquelles le projet urbain a été abordé et développé, trois thèmes ont été privilégiés :

- Le Projet Urbain et les Instruments d'urbanisme
- Le Projet Urbain en centre historique
- Le Projet Urbain en périphérie

A travers la thématique du projet urbain, les étudiants pourront alors proposer un territoire de réflexion et d'expérimentation sur la ville.

Dr. Arch. M. Zerarka

Porteur du master 'Architecture et Projet Urbain'

Novembre 2018

1-2-Thématique d'instrument d'urbanisme avec le thème « tourisme »

1-2-1-Réglementation des villes littorales en Algérie :

L'aménagement du littoral doit s'opérer dans un cadre juridique clair et précis, tenant compte de la hiérarchie des normes et des documents, à savoir la loi relative à l'aménagement et à l'urbanisme, la loi édictant les prescriptions particulières au littoral, le plan d'aménagement côtier, le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme, et enfin, le plan d'occupation des sols qui ont pour but :

- la protection des équilibres biologiques et écologiques, la préservation des sites, des paysages et du patrimoine culturel et naturel du littoral
- la préservation et le développement des activités économiques liées à la proximité de l'eau.
- la mise en œuvre d'un effort de recherche et d'innovation portant sur les particularités et les ressources du littoral.

Ces différents instruments d'urbanisme participent à la protection du patrimoine et des paysages :

- Maîtrise de l'urbanisme : extension en continuité intégrée à l'environnement, mais limitée par la création de coupures d'urbanisation et dans les espaces proche du rivage ; non constructibilité dans la bande littorale des 100 mètres
- Protection stricte des espaces et des milieux naturels les plus caractéristiques du patrimoine naturel et culturel du littoral.

1-2-2-Instruments d'urbanisme liés au littoral :

1-Le plan d'aménagement côtier (PAC) :

- Le PAC a pour objet de délimiter l'espace littoral. La proposition de délimitation de l'espace littoral s'est faite sur la base de critères physiques. Ainsi au niveau des zones des falaises il a été retenu une profondeur de 800 mètres et au niveau des espaces relativement plats, il a été retenu une profondeur de 3 km. Il a été intégré les espaces forestiers dans leur intégralité.

2-Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU):

- Le PDAU fixe les orientations fondamentales de l'aménagement des territoires concernés, il détermine la destination générale des sols, la nature et le tracé des grands équipements et d'infrastructure.
- En Algérie, Le POS est un instrument de gestion et de planification urbaine dont la finalité est un règlement de détail, procédant d'une politique de protection.⁵

Notre étude cette année dans le thème des instruments d'urbanisme consiste à sortir à la fin par une conclusion sur la contextualisation des instruments d'urbanisme et leur application en réalité et aussi vérifier est ce qu'ils sont suffisant et englobe tous les problèmes de la zone d'étude et qu'ils offrent les recommandations les plus favorables.

1-3-Introduction sur le projet urbain et le tourisme

Le tourisme urbain ou tourisme en ville est un chantier stratégique pour les villes et leurs agglomérations car il représente un potentiel indiscutable de croissance économique, dévalorisation culturelle et identitaire forte des villes.

Pour définir le tourisme urbain, il faut activer différentes disciplines universitaires. Pour produire le tourisme urbain, il faut mobiliser une diversité d'acteurs plus particulièrement les habitants. Les pratiques touristiques évoluent rapidement ; elles combinent une demande classique de consommation culturelle, d'activités de loisirs, à celle plus ouverte de découverte de la ville par le cheminement et au gré des rencontres. Les métiers du tourisme, les dispositifs de valorisation touristique, l'économie touristique, sont en mutation. Il faut en parler.

Le tourisme n'est pas une fin en soi, c'est une clé passionnante pour comprendre les sociétés. Le tourisme urbain conduit à investir la ville, et la considérer comme support de pratiques culturelles, de mixité, de rencontres, d'expériences nouvelles. Toutes sources propices au voyage, à la découverte, au brassage, à l'altérité. Le tourisme urbain est à la fois un outil de rayonnement des villes et un levier économique confirmé.

⁵ INTEGRATION DES SPECIFICITES DU LITTORAL DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME
MEGHFOUR KACEMI MALIKA1, TABET AOUL KHEIRA2 Chargée de cours, Département d'architecture

Le tourisme urbain est un phénomène mondial où la ville est prise dans sa globalité : son projet urbain, la qualité de vie et de sa gestion urbaine, ses atouts historiques en termes de patrimoine, de paysage, d'histoire, mais aussi son écosystème culturel, et scientifique.⁶

Revenant au projet urbain et sa relation avec le tourisme qui est notre thème.

Le développement touristique était l'élément déclencheur du projet urbain, qui n'aurait sans doute pas vu le jour, du moins tel qu'il est aujourd'hui, sans l'impulsion du projet touristique.⁷

Aujourd'hui une nouvelle vision arrive au niveau d'amélioration du tourisme urbain qui est à la croisée des chemins entre la logique du marketing territorial ou la recherche de marqueurs d'exception et des pratiques touristiques fondatrices d'un nouveau type de tourisme qui est en lien avec le projet urbain et les espaces publics, avec les événements urbains.⁸

⁶Actes de la journée d'étude du 4 décembre 2013 TOURISME URBAIN, TOURISME EN VILLE

⁷Aménager la ville par la culture et le tourisme Maria GRAVARI-BARBAS

⁸Actes de la journée d'étude du 4 décembre 2013 TOURISME URBAIN, TOURISME EN VILLE

1-4-Présentation succincte du cas

d'étude :

Chenoua plage est une localité de la commune de Tipaza, suite aux pieds du mont Chenoua,

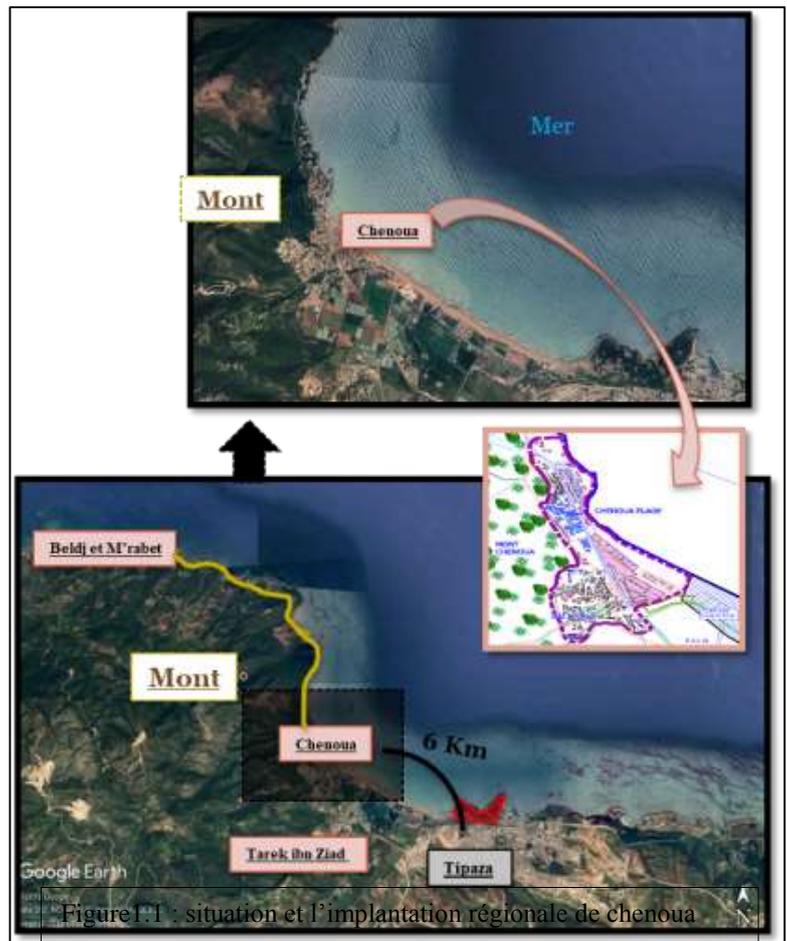
Elle est l'attraction de cette région doit beaucoup au contraste mer bleue et vert du Mont Chenoua .

Cette agglomération se situe entre deux pôles maritimes : Tipaza et Cherchell, notre projet bénéficie d'un potentiel d'accessibilité très important à l'échelle territoriale. Elle inscrite dans le programme de ZET

L'accessibilité à Chenoua se fait par le chemin de wilaya n 109 (CW 109) .

Choix de cas d'étude :

- Chenoua bénéficie d'une richesse naturelle importante
- Elle jouit d'une double interface mer et montagne
- Village touristique qui manque de structures d'accueils
- Un problème majeur de mobilité au niveau de chemin CW 109
- Zone de transition entre les pôles touristiques Tipaza, Alger, Cherchell, El hamdania



1-5-Problématique général :

Tipaza est une ville littorale, elle est chef-lieu de la Wilaya de Tipaza.

Elle possède une baie littorale importante qui se caractérise notamment par sa richesse culturelle présentée par les vestiges romains. Mais cette richesse naturelle elle n'est pas bien exploitée.

Tipaza souffre aussi de la densité au niveau de centre-ville ce qui a poussé les autorités à créer des extensions à la périphérie de la ville se présentent par les pôles AU1, AU2 ...; pour répondre aux besoins du statut de chef-lieu de wilaya et de ses habitants. Mais ce développement urbain a créé une fragmentation au niveau de la ville, on constate que les nouveaux pôles ne s'harmonisent pas avec le reste de la ville. Ce problème est dû de la mauvaise planification élaboré par les instruments d'urbanisme (PDAU, POS) qui présentent beaucoup de lacunes malgré que la loi 90-29 de 1 décembre 1990 est venue pour imposer la mise en place des instruments ; soit au niveau de l'application qui parfois passe au-dessus de réglementation.

La ville est connue depuis longtemps comme une ville touristique grâce aux complexes touristiques (matarès, la corne d'or ; CET) qui sont construits par l'architecte Fernand Pouillon en 1972 depuis aucune autre structure de ce genre n'est construite. Ils ont connu juste de petits aménagements récemment ; les parcs archéologiques qui de leur côté sont délaissés, il n'y a pas d'activités régulières qui se déroulent là dans ou bien des structures qui attirent les visiteurs. Et son port qui a subi des aménagements il y a pas longtemps pour être un port de plaisance mais qu'il garde toujours sa fonction de pêche. Mais ce qu'on constate c'est que le port est actif durant l'été seulement le reste de l'année est occupé par les pêcheurs.

Toutes ces potentialités peuvent faire de Tipaza une station touristique incontournable, s'ils seront mis en valeur. Ainsi elle est prise en considération dans le plan national algérien de l'aménagement du littoral et nous souhaitons qu'elle profite de cette occasion.

Parmi les potentialités touristiques que possède la ville on a l'agglomération Chenoua qui est un petit patelin qui est depuis la période coloniale connu comme un village de vacances, cette fonction n'a pas trop changé puisque jusqu'à nos jours le flux pendant l'été est très élevé comparant par ce de l'hiver.

Chenoua est très riche naturellement elle peut participer dans l'exploitation touristique, sachant qu'elle est actuellement dans le programme de ZET (zone d'expansion touristique). donc elle est dans un territoire parfaitement touristique commençant par Alger, Tipaza par l'ouest, Cherchell et Elhamdania par l'est

Tipaza présente une rupture avec ses agglomérations secondaires comme Chenoua et el Beldj qui ont des potentialités naturelles importantes qui peuvent se développer pour un tourisme balnéaire majeur surtout que Chenoua se situe dans la ZET (zone d'expansion touristique)

Schéma explicatif de la problématique générale

D'après ce schéma on a peut ressortir les problématiques suivantes :



Figure 1.2 : schéma explicatif de la problématique générale

- ✓ **Donc comment régler la fragmentation entre les entités dans la ville de Tipaza ?**
- ✓ **Comment revaloriser la vocation touristique de Tipaza ?**
- ✓ **Pouvons-nous faire participer Chenoua dans le tourisme de Tipaza et mettre en valeur ses potentialités touristiques ?**

Tous ces problématiques ressorties existent dans la ville de Tipaza mais nous dans notre cadre d'étude cette année on va adopter celle de faire participer Chenoua dans le tourisme de Tipaza et exploiter ses potentialités touristiques puisque Chenoua c'est notre cas d'étude spécifique.

1-6-La problématique spécifique :

L'agglomération de Chenoua qui est considérée comme un village côtier profite d'une interface balnéaire et une autre montagnarde

Mais malheureusement cette zone souffre d'une marginalisation puisqu'elle n'est active et vivante seulement pendant la période estivale, en hiver on a la sensation qu'elle est désertée. D'un autre le flux qu'elle subit pendant la saison estivale engendre un manque flagrant des structures d'accueil qui sont incapables de satisfaire les besoins de ce flux. On a un autre problème majeur qui est la mobilité, chenoua est traversé par

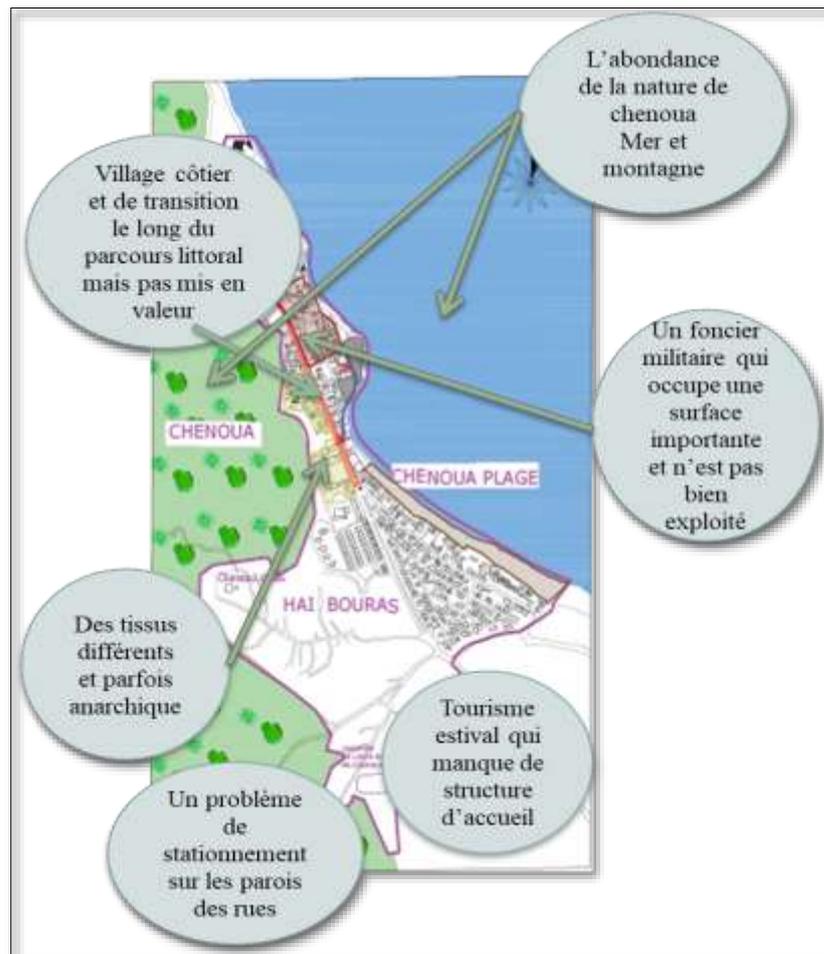


Figure 1.3 : Le schéma explicatif de la problématique spécifique

le chemin CW 109 qui est le seul chemin littoral qui mène vers les destinations côtières de la région, en conséquences il souffre d'un encombrement routier étouffant spécialement pendant l'été. Malgré le fait que les autorités essaye de résoudre le problème par la création d'un pont qui commence de l'autoroute et se termine après 200m du rond-point chenoua –Tipaza, mais cela n'as pas fait grand-chose, donc le problème de mobilité est toujours présent.

On constate aussi le manque immense des espaces de stationnement qui se fait actuellement devant les maisons et au bord des impasses. Aussi, on a le phénomène de l'urbanisation non planifié, présenté dans « Hai Bourass », qui est totalement occupé par l'habitat précaire illicite.

Chenoua possède deux éléments naturels importants la mer et la montagne mais on ne voit pas la relation village _mer et village _montagne

- ✓ **comment créer une liaison entre la mer la ville et le mont de Chenoua ?**
- ✓ **comment valoriser le cachet touristique du village ?**

1-7-Les hypothèses :

Cette agglomération est située en zone qui fait partie d'un territoire à vocation touristique, donc comment on peut valoriser et développer les potentialités touristiques et rendre Chenoua un lieu de réception et non pas uniquement lieu de passage et créer un lien entre la mer et le mont ?

1-8-Les objectifs :

- Mettre le mont Chenoua en valeur et le rendre fonctionnel.
- Profiter du paysage naturel et de sa morphologie.
- Créer un lien entre la mer, l'agglomération et le mont Chenoua.
- Valoriser le tourisme de Chenoua avec des aménagements au niveau du littoral.
- Consolider le parcours littoral qui date de l'époque romaine.
- Intégrer des projets qui respectent la taille de Chenoua.
- Récupérer des terrains qui sont occupés anarchiquement.
- Donner la vie à Chenoua durant la période hivernale.
- Stopper l'urbanisation vers le mont au niveau de « Hai Bourass ».
- Avoir un style architectural côtier
- Structurer un centre urbain pour le village chenoua

1-9-Présentation de la démarche méthodologique :

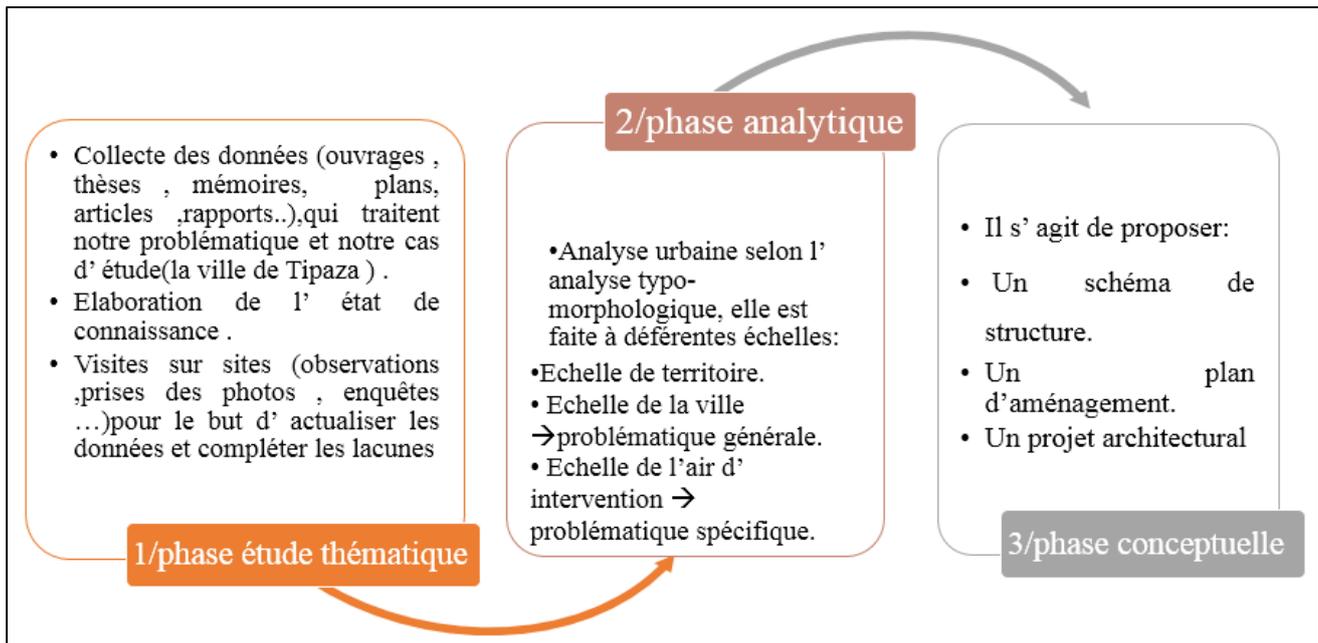


Figure1.4 : Schéma expliquant la démarche méthodologique

1-10-contenu de chaque chapitre :

Chapitre1 :

Ce chapitre introduire thématique générale de master en projet urbain ainsi que l'introduction du l'option de master (projet urbain et instrument d'urbanisme).

Par la suite on a défini le thème général de notre étude qui est le tourisme, on a ressorti la problématique générale et spécifique de notre cas d'étude Chenoua, les hypothèses et les objectifs qu'on veut atteindre avec une présentation succincte de Chenoua effectivement.

Chapitre 2 :l'état de l'art :

Ce chapitre contient tous les concepts qu'on a utilisé dans le renouvellement de chenoua ainsi une analyse de trois exemples qui peuvent être similaire à notre cas d'étude on a synthétisé notre analyse par un tableau comparatif où on a comparé les trois exemples étudier pour ressortir des recommandations qui servit notre projet

Chapitre3 : cas d'étude

Ce troisième chapitre va aborder en premier lieu la présentation de notre cas d'étude (chenoua) sur l'échelle territoriale, régionale et locale.

En deuxième lieu on va étudier notre thématique de projet qui sera un hôtel balnéaire. Finalement on a notre projet avec son dossier graphique.

CHAPITRE02 : L'ETAT DE L'ART

INTRODUCTION DU CHAPITRE2 :

Dans ce chapitre on va présenter et définir tous les concepts qu'on a utilisés pour le réaménagement de notre patelin Chenoua. Ainsi que l'analyse des quatre exemples dont ils correspondent à notre cas d'étude.

A la fin après cette analyse on a retiré une conclusion qui contient des recommandations qui seront au service de notre projet

2-1-DEFINITION DE QUELQUE CONCEPT RELATIF A NOTRE THEMATIQUE

2-1-1-lié à la problématique :

2-1-1-1.Le tourisme balnéaire : Le tourisme balnéaire, c'est le tourisme des vacances au bord de mer.

Il constitue la forme de tourisme la plus répandue dans le monde. La côte, la plage, la mer et le soleil sont des attraits indéniables pour les touristes. D'ailleurs le tourisme balnéaire est la première forme touristique apparue.

2-1-1-2.L'activité touristique

Le développement d'une quelconque activité touristique restera bien évidemment corollaire à l'avènement d'une culture du tourisme.

La ville peut déclencher une stratégie à long terme en inscrivant un calendrier à destination d'investisseurs privés nationaux et internationaux qui comporte : la construction d'hôtels, de restaurants, des salles de spectacles, des promenades à vélo, des parcs de verdure, des musées, la mise en valeur du patrimoine, le développement du transport maritime, les espaces piétons, le traitement des espaces publics, les aires de stationnement, l'amélioration du réseau de voirie, les discothèques et une gare maritime.

2-1-1-3.Le tourisme montagnard : également appelé tourisme de montagne est le tourisme dans les massifs montagneux.

Le tourisme montagnard fait partie de l'une des formes de tourisme les plus répandues. Il est souvent associé au tourisme sportif.

*** L'Origine du tourisme montagnard**

-XIXe siècle : avènement de la montagne en tant que "réserve de santé." Pour les personnes malades ou voulant simplement se reposer, se ressourcer.

- XXe siècle : premier engouement pour les sports d'hiver--> Après la seconde guerre mondiale, en ---

-1960-1980 : "rénovation rurale" par l'état, c'est à dire que l'état a stimulé juridiquement et

techniquement le développement des grandes stations de ski ainsi que des petites stations villages
- Aujourd'hui : Associer au tourisme sportif

2-1-2-lié à la solution :

2-1-2-1. Réhabilitation urbaine : La réhabilitation urbaine vise la revalorisation du cadre bâti et spatial des zones dégradées, sans modification de leur environnement socio-économique et sans modification de leur caractère urbain et architectural propre. C'est une opération qui consiste, d'une part, à améliorer l'état constructif du bâti et d'autre part, à assurer un certain confort aux occupants. Elle vise à «transformer la ville avec ses habitants, offrir à chacun de meilleures conditions de logement tout en préservant l'âme des quartiers et la mémoire des lieux ».

2-1-2-2. Revitalisation urbaine : Action qui vise à redonner une vitalité sociale ou économique à un tissu en décroissance. Elle nécessite l'identification des périmètres urbains spécifique, qui peuvent revitaliser le lieu par l'injection de nouvelles activités, par amélioration et diversification de l'offre de l'habitat et par la construction d'équipements.

2-1-2-3. Reconversion urbaine: Aménagement des zones industrielles, portuaires, aéroportuaires et ferroviaires désaffectées ou autre, en changeant leur vocation fonctionnelle.

2-1-2-4. Restructuration urbaine : La restructuration est une réorganisation totale ou partielle du tissu urbain existant. Elle intervient essentiellement sur la structure urbaine (réseaux de viabilité) mais aussi sur le cadre bâti (immeubles ou groupe d'immeubles). Cette action s'adresse aux entités qui présentent une déstructuration et un manque d'homogénéité évidents au niveau du tracé ou du cadre bâti.

2-1-2-5. Requalification urbaine : Action qui s'adresse aux tissus urbains dégradés et en dysfonctionnement, dépourvus de lettres de noblesse, notamment les grands ensembles et les quartiers périphériques.

2-1-2-6. Restauration urbaine : Intervention qui vise à conserver, à sauvegarder l'aspect ancien et à réparer les désordres causés par les affres du temps et les usages. Cette intervention permet de mettre en valeur le bien qui possède un intérêt architectural ou historique.

2-1-2-7.Le renouvellement urbain : D'après le décret n° 83/684 du 26 novembre 1983 : la rénovation « est une opération physique qui sans modifier le caractère principal d'un quartier, constitue une intervention profonde sur le tissu urbain existant pouvant comporter :-La destruction d'immeubles vétustes.-La reconstruction sur le même site, d'immeubles de même nature. »

2-1-2-8.Aménagement : Les travaux de traitement de surface des sols, de consolidation des talus, de plantation d'arbres, de pose de mobiliers urbains, de réalisation des espaces verts et de construction de clôture⁹.

2-1-2-9-le projet urbain :

Le projet urbain ne relève pas d'une profession, mais d'une compétence, il n'est pas une procédure mais une démarche"..." .Il est une pensée de la reconnaissance de ce qui est là, des traces, du substrat, une reconnaissance du mouvement et du flux dans lequel on se situe, des fondations sur lesquelles on s'appuie pour établir des fondations pour d'autres qui viendront après.¹⁰

⁹ Mémoire pour l'obtention du diplôme de Master II en Architecture « Architecture, ville et territoire »
Composition urbaine au niveau d'une interface ville-mer Cas de l'arrière port de Bejaïa

¹⁰DEVILLERS Christian, Le projet urbain,, édition. Un Pavillon de l'Arsenal, Paris, 1994, pages 12-13

2-2-ANALYSE DES EXEMPLES

2-2-1-Exemples 01 : « Ville de Saint Tropez »

2-2-1-1-Situation de Saint Tropez:

Saint-Tropez est une commune française située dans le département du Var en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, chef-lieu du canton de Saint-Tropez. Niché tout au bout d'une Presqu'île, mais à peine à plus d'une heure des principaux aéroports et gares de la Côte d'Azur, ce petit Port préservé accueille chaque année près de 6 millions de visiteurs. Ses 20 kilomètres de plages, ses 800 commerces, services, restaurants, bars et hôtels, son Port de plaisance de 800 places, ses sites, musées et événements remarquables, des artistes et stars qui lui sont fidèles, sont autant d'autres atouts qui font que Saint-Tropez demeure une destination incontournable



Figure2.1 : situation de Saint Tropez

2-2-1-2-L'aménagement de l'esplanade et le 3ème bassin du port de Saint-Tropez.

Le secteur littoral, en entrée du village de Saint-Tropez, exige une restructuration et une amélioration qualitative et fonctionnelle ; il constitue depuis 1977 une zone d'aménagement future (NA).

Les terre-pleins ont actuellement une unique vocation de parc de stationnement la bande littorale est comprise entre les ouvrages portuaires dénommés Nouveau port à l'Est et port abri du Pilon à l'Ouest.

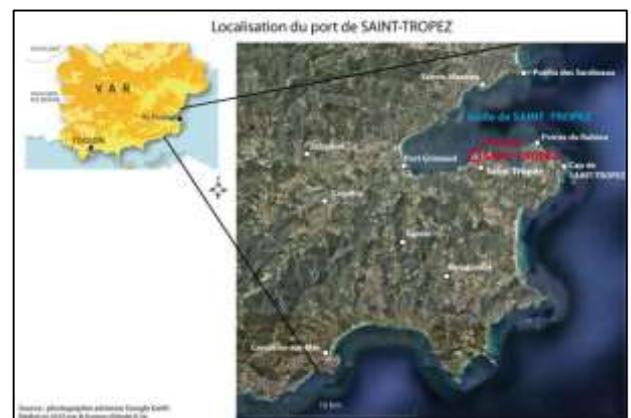


Figure2.2 : localisation du port de Saint Tropez

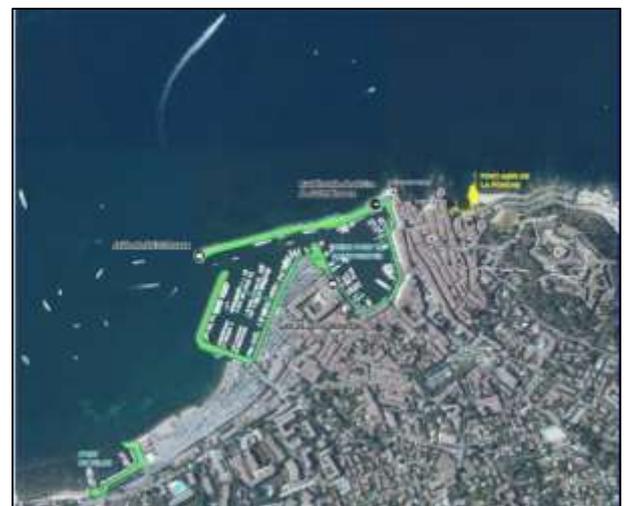


Figure2.3 : le port de Saint Tropez

2- 2-1-3 -Description du projet :

Cet espace est totalement environné d'un bâti urbain relativement dense.

Les objectifs : sont de renforcer la vocation économique du port de Saint-Tropez par des activités pérennes et annualisées, en relation avec la grande plaisance, d'améliorer les conditions de circulation et de stationnement et de conforter la vocation intermodale du site qui accueille ou peut accueillir les transports collectifs routiers et maritimes, le trafic et le stationnement automobiles et les transports aériens (projet d'hélistation sur le plan d'eau).

Le projet respectera les milieux marins et constituera une extension limitée de l'urbanisation en harmonie avec les caractéristiques du bâti environnant.



Figure2.4 : le port et le parking de Saint Tropez

2-2-1-4-La problématique du port de la ville

Suite à un état de lieux des activités actuelles nautiques professionnelles et touristiques dans le port de Saint Tropez, il a été montré que la commune est confrontée à des conflits d'usage de plus en plus importants compte tenu de la croissance de l'activité économique et touristique et des problèmes de sécurité qu'ils génèrent.

2-2-1-5-Interventions :

- la création d'un nouveau bassin portuaire
- la construction et l'aménagement d'un terre-plein destiné à recevoir des bâtiments et équipements techniques (travel-lift, aire de carénage, hangars, quais de travail...)
- l'aménagement d'espace de stationnement de surface et souterrain avec un parking souterrain
- l'aménagement de cheminement piétons et d'un environnement paysager
- la création d'une gare maritime

- le déplacement et l'adaptation des quais d'accueil pour les sociétés de transport de passagers et pour les chaloupes des paquebots de croisière
- la création d'un bâtiment pour la société nautique, des réseaux divers
- l'aménagement des cheminements paysagers, des promenades en surplomb et/ou de belvédères de types escalade, améliorant la perception du port et du parking pour les usagers
- déplacer les espaces de stationnement au sous terrain pour libérer les espaces de la ville

2-2-1-6-Objectifs :

L'un des principaux axes d'amélioration consiste alors à libérer de l'espace dans le vieux port en délocalisant les activités professionnelles vers un secteur dédié qui reste à développer à l'ouest du port.

-Le projet vise également à améliorer les conditions environnementales et de sécurité liées à la cohabitation des activités maritimes actuelles dans le vieux port

-Le projet vise également à mettre aux normes l'ensemble des points critiques existants au travers :

-de la centralisation et mise aux normes des différents sites technique (aire de carénage, grue de levage,...)

-du déplacement et de la mise aux normes de la station d'avitaillement

-de la création de points de collecte de déchets solides et liquides répondant aux critères du cahier des charges « port propre »



Figure2.5 : le port de Saint Tropez



Figure2.6 : le principe d'aménagement du port de Saint Tropez

-Régler le problème de stationnement des véhicules et requalifier l'entrée de la ville ¹¹



Figure2.7 : le avant et le après réaménagement du port

¹¹ -Le volet littoral et maritime du SCOT des cantons de Grimaud et Saint-Tropez – 2011
-www.saint-tropez.fr

2-2-2-Exemples 02 : « Ville de Grande Motte »

2-2-2-1-Situation de Grande Motte :

La Grande-Motte est une commune française située dans le département de l'Hérault en région Occitanie. Ses habitants sont les Grand-Mottois. Station balnéaire et port de plaisance à proximité de Montpellier, dont les travaux ont démarré en 1965 sur un terrain vierge lors de la « mission Racine », la Grande-Motte se caractérise par une grande homogénéité architecturale, dont les éléments les plus visibles sont les immeubles en forme de pyramide. La station accueille environ 120 000 touristes par an.

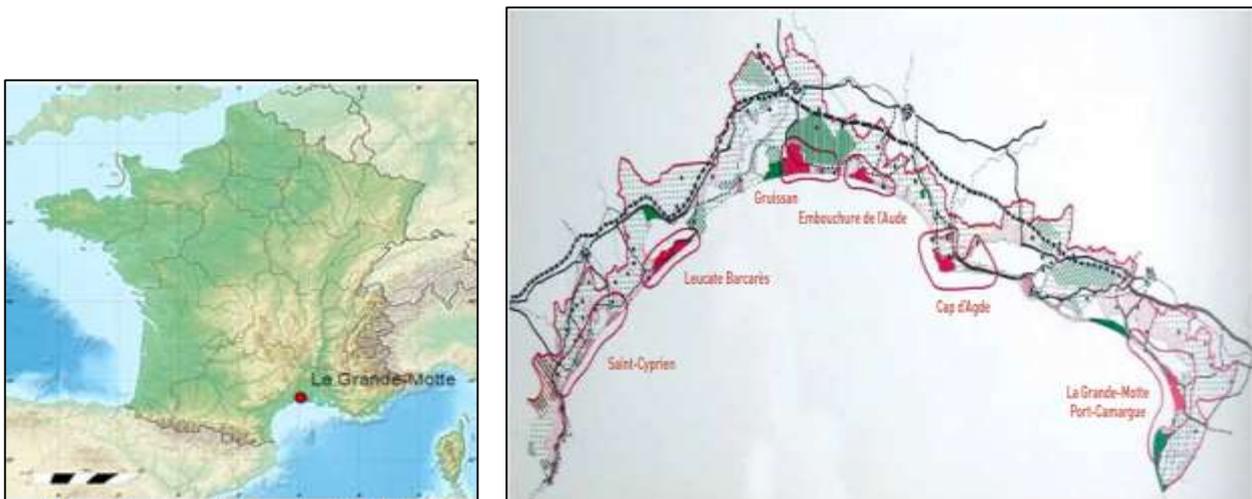


Figure2.8 : situation de la Grande Motte

La création d'une ville balnéaire devenue exemplaire de l'architecture et de l'urbanisme du XXe siècle en France peut être considérée comme un exploit : celui d'un homme, Jean Balladur, architecte en chef et urbaniste du projet, et celui d'une époque, les années 1965-1970, qui entreprenait d'ambitieux programmes nationaux pour le développement et l'aménagement des régions françaises. La Grande Motte est une ville hors du commun où ont été exploitées toutes les possibilités artistiques du béton. La Grande Motte, aujourd'hui, à la maturité et la notoriété pour faire de son architecture unique un atout.

C'est la raison pour laquelle La Grande Motte participe activement, aux Journées Européennes du Patrimoine en se donnant à voir dans son ensemble de Ville monument.

2-2-2-2-l'historique :

L'histoire du balnéaire

Les cités balnéaires françaises, création du XIXe, ont suscité l'intérêt des historiens dans les années 1990, avec la mise en œuvre d'une enquête thématique sur le balnéaire initiée par l'Inventaire général (Revue de l'Art 1993 n°101 « l'architecture des bains de mer : un patrimoine marginalisé »).

Depuis le milieu du XIXe siècle, plus de 750 stations balnéaires ont été créées sur les côtes françaises, elles sont localisées à plus de 70 % sur les rivages de la Manche et de l'Atlantique et pour 30 % au bord de la Méditerranée.

Les travaux de Bernard Toulhier montrent qu'il s'agit d'une sorte d'expérience de laboratoire menée sur un territoire vierge que des voyageurs, le plus souvent des artistes, ont contribué à faire connaître. Les cités balnéaires du XIXe siècle, Deauville, Arcachon, s'adressent à la clientèle élégante et aisée du Second Empire et de la Belle Epoque.

Le développement balnéaire au XXe siècle en Languedoc s'adresse à un tout autre public : les classes moyennes.

En 1966, Jean Balladur présente son projet d'aménagement de la station à la mission. Ce projet est sous-tendu par un humanisme et une approche personnelle de l'urbanisme de vacances. Il a fait sienne la doctrine sur le tourisme populaire : pour lui l'architecture de loisir doit être à l'opposé de celle des villes d'où viennent les vacanciers, il préconise l'utilisation de formes étonnantes pour leur procurer la détente.

Il veut installer les estivants dans une nature maîtrisée :

-le vent : « on n'arrête pas le vent, dit-il, on peut le peigner par des constructions judicieusement disposées »

-le soleil : pour lui le paradis terrestre étant un jardin, il veut des ombrages

-la mer : une promenade en bord de mer éloignée de toute circulation .Il s'oppose à la prise en compte exclusive des problèmes de circulation et de stationnement des voitures : « j'estimais que mon devoir était de bien loger des hommes, des femmes et des enfants plutôt que des voitures ».

2-2-2-3-l'intervention :

-Des principes d'aménagement

Le plan d'aménagement choisi est basé sur des principes simples : alternance des zones urbaines et naturelles, densité bâtie proportionnelle à la capacité d'accueil des plages, ports de plaisance à moins d'une journée de navigation l'un de l'autre avec des abris à moins de 2 heures et une place importante réservée au tourisme social.

Le plan d'ensemble approuvé, les conditions doivent être mises en place. Les équipements généraux tout d'abord :

- les infrastructures routières : autoroute A9, voies express rejoignant le littoral
- les équipements en eau grâce à la présence du canal du bas Rhône.
- les boisements (sur la Clape, la Gardiole...).
- l'assèchement des marécages.
- la démoustication de ce littoral alors infesté de nuées d'insectes.

-Les interventions de la grande Motte

-Le levant

C'est le nom que l'on donne au, centre-ville. Il représente le quartier masculin de la ville avec ses pyramides tronquées et le côté plus rectiligne de ses bâtiments.

-Le couchant

Par opposition, il s'agit du quartier féminin de La Grande Motte. Les bâtiments ont des formes courbes et ondulées face à la mer.

On y retrouve deux gabarits : les conques de Vénus et les bonnets d'évêques...

-Le ponant

Sanctuaire écologique, lieu de convalescence des tortues marines et quartier tranquille de La Grande Motte. Tourné vers l'étang du Ponant et sa presque île, le quartier abrite aussi un superbe golf dessiné par l'architecte Robert Trent Jones, "l'homme au 500 golfs".

-Une ville verte

Près de 70% de la superficie de la ville est occupée par des espaces verts et naturels.

-25 km de voies de circulation douce

Chemins et allées piétonnières, pistes cyclables, passerelles... À La Grande Motte, l'architecture se savoure loin des voitures et de la pollution. C'était la volonté de son architecte, Jean Balladur.

-Le point zéro

Comme son nom l'indique, c'est le point de départ de la construction de La Grande Motte. L'altitude référence mais également, lorsqu'il sortit de terre en 1967, un point névralgique important pour la ville. Tout à la fois lieu de vie sociale, économique et institutionnelle, le bâtiment, dessiné par Jean Balladur, évoque un immense poisson se reposant sur le sable...¹²



Figure2.10 : La Grande motte avant le



Figure2.11 : La Grande motte après le projet

¹² -Jean Balladur et la Grande-Motte L'architecte d'une ville ' Michèle François Chargée d'études documentaires drac Languedoc-Roussillon'
-La Grande Motte, cité des dunes - CAUE de l'Hérault - décembre 2010



Figure2.9 : Les sites remarquables de la Grande Motte

2-2-4-EXEMPLE 03 : « VILLE DE GUADELOUPE » :

2-2-4-1-Situation :



Figure2.12: situation de Guadeloupe

Pays : France

Statut : Département et région d'outre-mer

Superficie : 143600 ha

Climat : Tropical d'Alizé

Population : 394110 hab (2006)

Situation : Situé au sein des petites Antilles entre l'océan Atlantique et la mer des Caraïbes

-Guadeloupe c'est une région littorale qui se compose de trois communes Baillif ; Basse-Terre et Gourbeyre. Ces trois communes s'étant historiquement développées vers l'intérieur des terres, elles semblent tourner le dos à la mer. Suite à ce phénomène le projet porte sur un aménagement d'une promenade littorale ravines.

L'archipel de la Guadeloupe, situé entre la tropique du Cancer et l'équateur, trouve sa place au sein des petites Antilles, entre l'océan Atlantique et la mer des Caraïbes. Sa position géographique et son régime de gouvernance en font un lieu d'articulation majeure tant à l'échelle Caraïbienne qu'à l'échelle Atlantique. Région monodépartementale Française.

Dans le même temps par sa position particulière de territoire Français et région ultrapériphérique européenne. L'archipel bénéficie d'une fréquentation touristique majeure.

2-2-4-2-Spécificités des trois communes :

01/-Baillif :

Cette ville peut s'appuyer sur le dynamisme de son secteur agricole, traditionnellement considéré comme le Grenier de la Basse-Terre, la ville cherche aujourd'hui à mettre en valeur cet atout, elle est la ville la plus exposée aux risques de houle cyclonique et d'inondation, et



Figure2.13 : la ville de Baillif

réfléchit aujourd'hui au devenir de son bourg historique.

02/-Basse-Terre :

Cette commune est le lieu de flux importants, notamment via la route littorale, très empruntée, en particulier pour des déplacements pendulaires.

Le port de la Basse-Terre, perçu par la municipalité comme un atout à mettre en valeur, ce port accueille environ 4% du trafic total de l'archipel, la saison de croisières à Basse-Terre se développe normalement entre les mois de Décembre et Avril

03/-Gourbeyre :

La ville Gourbeyre propose une singularité paysagère et naturelle à mettre en valeur. Des chemins de randonnée relient ainsi le volcan de la soufrière, les sources thermales, les monts Caraïbes, et la récente marina. La commune souhaite s'orienter vers la mise en valeur d'un tourisme vert.



Figure2.14 : la ville de Basse-Terre

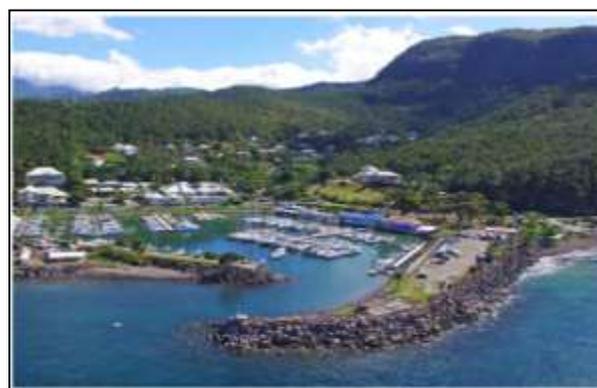


Figure2.15 : le paysage naturel de Gourbeyre



Figure2.16 : la situation côtière de Guadalupe

Ce territoire accueille un nombre important d'éléments bâtis remarquables de différentes natures et usages.

Du fait de leur situation au bord de mer et leur influence dans les dynamiques du territoire, certains de ces éléments (en rouge) doivent être articulés à la promenade de bord de mer, devenant ainsi le véritable point d'impulsion du littoral.

2-2-4-3-Problématiques :

Les communes Basse-Terre, capitale politique de l'archipel, Baillif et Gourbeyre partagent un même territoire et constituent le plus important bassin d'emploi à l'échelle de l'agglomération Sud Caraïbes. L'enjeu est alors de trouver un modèle capable d'intégrer ces différentes échelles au sein d'un même dessin. Il convient alors de se poser la question suivante :

« Comment le projet de promenade littoral peut-il faire cohabiter l'ensemble des entités (paysages, usages, infrastructures et tissu urbains) au sein d'un seul et même système ? »

2-2-4-4-Objectifs :

-Le projet présenté ici pour les communes de Baillif, Basse-Terre et Gourbeyre explore une manière de restituer au littoral ses qualités d'articulation entre tissus urbains et paysage.

- Construction d'un projet capable de faire cohabiter les différents usages de l'espace côtier avec l'infrastructure d'un projet de territoire.

- Repenser le fonctionnement du système littoral.

-Création d'une nouvelle façade maritime pour les trois communes.

-Le territoire n'est plus perçu comme une multitude d'entités accolées les unes

aux autres, mais devient un seul et même élément regroupant l'ensemble.

-L'objectif est de proposer un nouveau dessin de l'espace public littoral tout en concevant les voies de circulations et transformer la cote en espace d'articulation urbaine notamment à l'usage des piétons...



Figure2.17: situation des trois communes du Guadeloupe

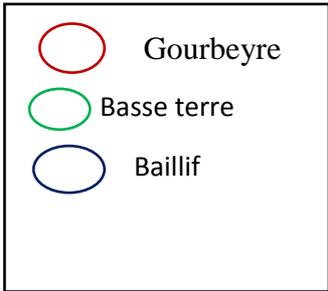




Figure2.18 : La délimitation de la zone du Guadalupe

2-2-4-5-Interventions :



Figure2.19 : Délimitation des trois communes Baillif, Basse-Terre, Gourbeyre

-Construire l'espace public côtier

-Quartiers séquences de projet identifiables :

Sur la base de la stratégie présentée, nous proposons un plan d'aménagement associant les grands principes d'aménagement à l'échelle du territoire.

La complexité du site exige que le dessin réponde aux enjeux locaux tout en composant l'espace continu que nous recherchons.

Ces 04 séquences se dégagent ainsi sur le parcours littoral ;

Du Nord au Sud, nous traverserons donc le jardin côtier de Baillif, la promenade du Calebassier, le centre-ville de Basse-Terre et enfin le Parc du Galion.

1-Jardin côtier de Baillif : Le jardin côtier de Baillif propose une promenade plantée en parallèle de la route qui prépare la transition entre ville et côte sauvage, ponctuée d'une esplanade affirmant une centralité à Baillif et d'un ensemble de petites interventions permettant de valoriser la plage de la Tour,



Figure2.20 : Des photos montrent l'état existant avant le projet et l'état après le projet

La séquence du jardin de Baillif s'ouvre sur l'embouchure de la rivière des pères marquant l'entrée de Basse-Terre.



Figure2.21 : l'état existant et l'état projeté du projet du jardin côtier de Baillif

- Le projet envisage la densification de la bande construite face à la mer.
- Entre aires de stationnement et végétation, cette bande permet de réduire l'énergie de houle cyclonique.
- Les quartiers et équipements situés en arrière sont ainsi protégés.
- La requalification permet dans le même temps d'intégrer une nouvelle promenade le long du rivage.

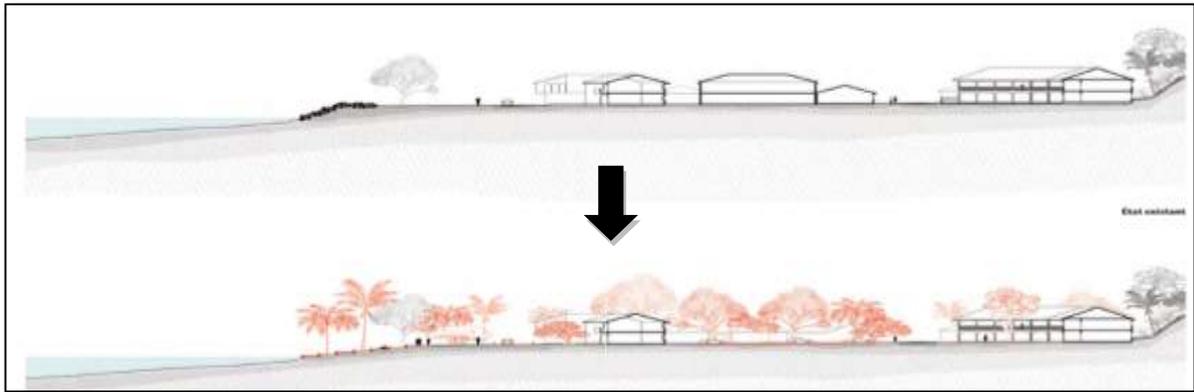


Figure2.22 : Jardin côtier de Baillif

02-La promenade de Calebassier :

Le travail passe notamment par une réflexion sur l'accès à la plage de Calebassier. Cette dernière devient alors un pivot urbain pour articuler tissus, espaces publics existants et promenade projetées.

La plage est aménagée de sorte à proposer une plateforme en haut des galets, ainsi qu'un espace plan laissé libre pour étendre les serviettes ou poser des tables pique-nique.



Figure2.23 : plage de Calebassier

La plateforme permet d'accéder au ponton marin construit en bois comme élément constructif léger, elle s'accompagne d'un lieu de stockage utile aux activités nautiques.

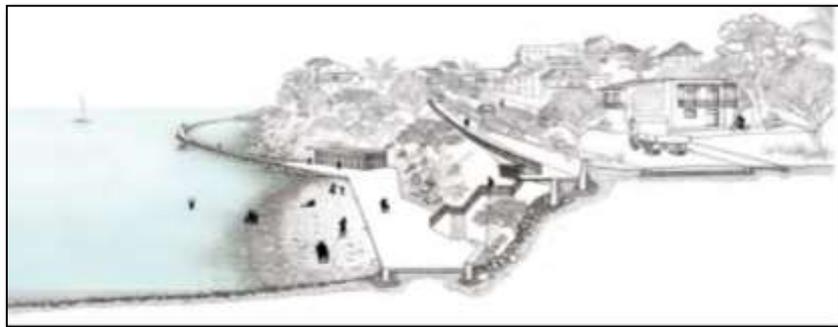


Figure2.24 : L'aménagement de plage vue en 3D

03-centre de Basse-Terre :

Deux voies desservent le tissu colonial, Si l'autopont libère le sol en faveur de l'esplanade, la bretelle qui l'accompagne apparaît contraignante pour le centre-ville.

Il est important de noter que cette proposition peut être phasée en commençant par le prolongement de l'axe de la cathédrale avant de supprimer la bretelle de l'autopont. Sans gêner la circulation, ce projet permet de dessiner en deux temps un espace public correctement dimensionné pour Basse-Terre.

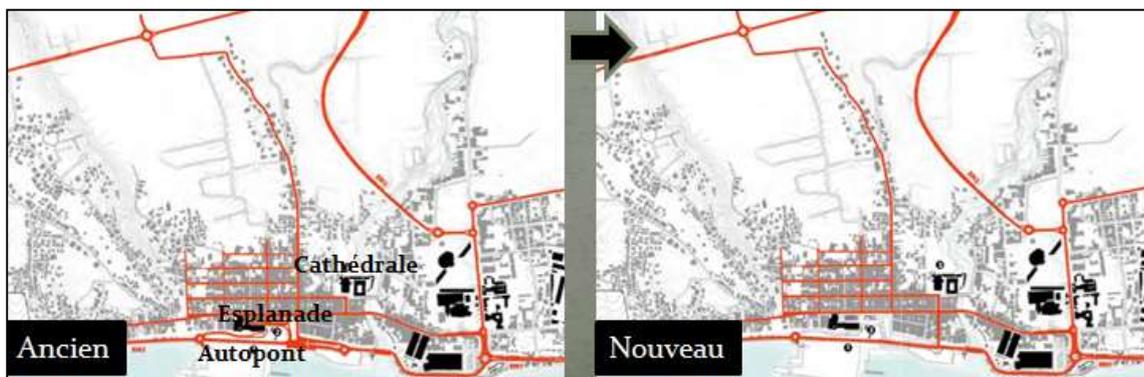


Figure2.25 : Centre-ville de Basse-Terre



Figure2.26 :Des images de l'esplanade balnéaire

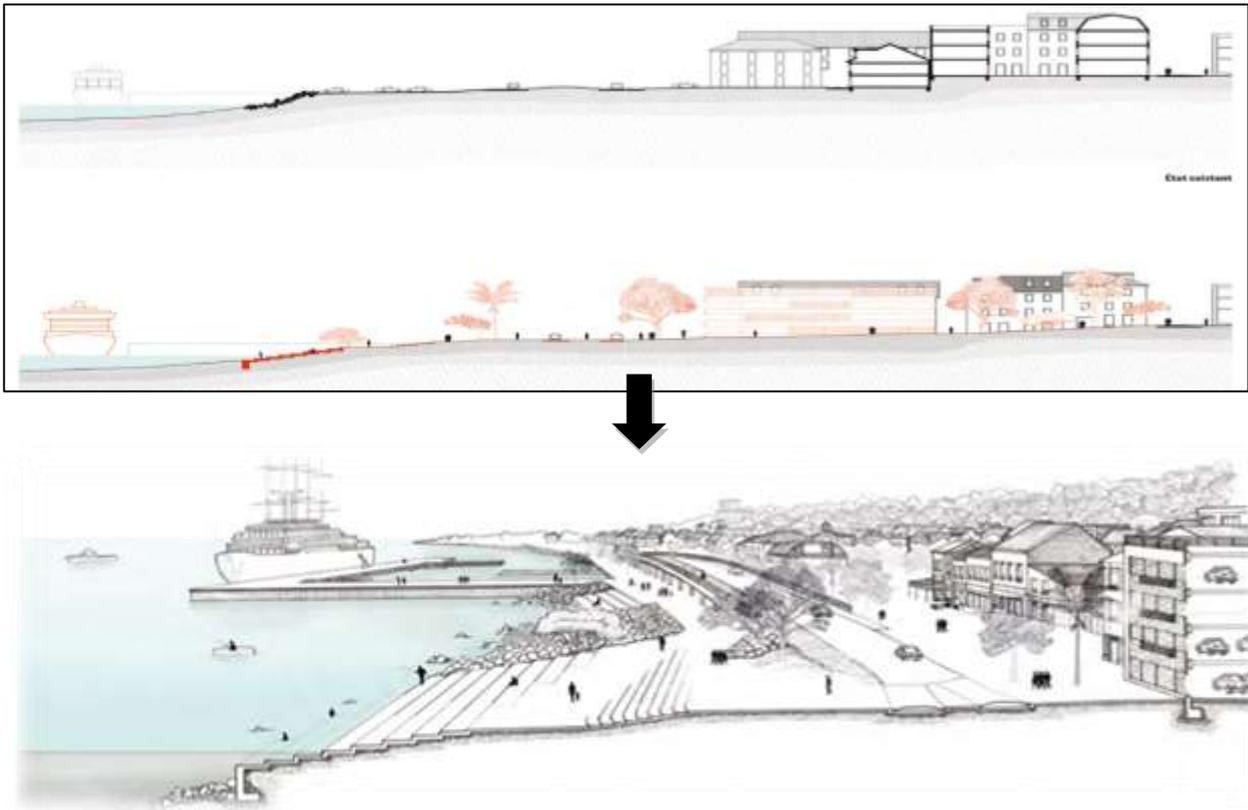


Figure2.27 : Vue d'ensemble de la plage et l'esplanade

Trois principes permettent d'unifier cette portion littorale.

Dans un premier temps, l'amélioration de l'accessibilité du parking et son intégration à l'espace public.

La gare routière est aussi déplacée de l'autre côté de la rivière aux herbes, à proximité du port

Une canopée constituée du feuillage d'arbres de grande hauteur apporte ombre et fraîcheur sur le front de mer.

La canopée abrite du soleil les aires de stationnement et la promenade, les rendent ainsi plus agréables.

04-Parc de du Galion :



Figure2.28 : Des photos du Parc de du Galion

Il s'agit alors de proposer un parcours paysagers associant port, promenade et végétation.

Le projet clarifie le rôle de chaque élément et permet d'unifier le site. La jetée devient un espace de représentation en lien avec le tissu balnéaire et la marina.

La renaturation de la ravine permet d'apporter ombre et fraîcheur tout en protégeant piétons de la voie

Donc la plage, la jetée, la ravine et la voie se répondent pour construire un lieu défini et mettre en valeur les atouts paysagers du site.¹³

¹³ - Site Calaméo , ville de Guadeloupe.

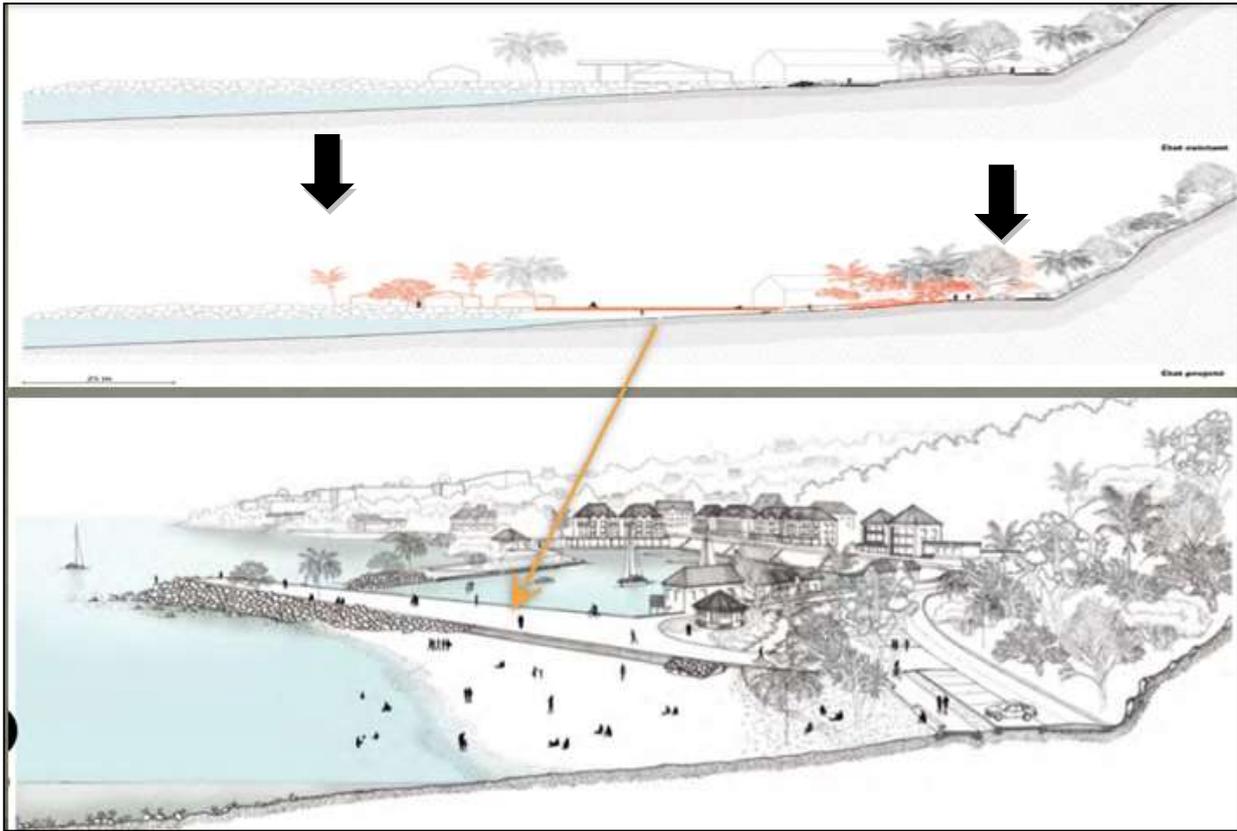


Figure2.29 : la jetée projetée du parc galion

La synthèse

Après avoir analysé les exemples ci-dessus on a retiré quelque recommandation pour notre cas d'étude qu'on les a schématisé dans cette carte ci-dessous



	Le parcours cw 109
	Le parcours piéton projeté
	La plage chenoua
	Tissus anarchique
	Un foncier militaire
	La falaise
	La délimitation du village chenoua
	La voie projetée

Recommandations	
	- Assurer et régler le problème de mobilité pour faciliter l'accès au village et l'accompagner par des espaces de stationnement - Implantation de différentes fonctions pour revitaliser la voie et rendre cet axe beaucoup plus animé et mis en valeur.
	- Requalifier le parcours
	- Aménager la plage Chenoua.
	- Récupérer le foncier militaire. - Restructurer le camps militaire.
	- Réorganiser l'urbanisation de ces tissu anarchiques.
	- Exploitation de la falaise et la mettre en valeur tout en revalorisant et donnant le cachet touristique de Chenoua.

La légende

Tableau comparative des exemples

<u>Les critères de comparaison</u>	<u>Ville de Saint Tropez</u>	<u>Ville de Grande Motte</u>	<u>Ville de Guadeloupe</u>	<u>Recommandati on</u>
<u>mobilité</u>	<p>-l'aménagement de cheminement piétons et d'un environnement paysager.</p> <p>-la création d'une gare maritime.</p> <p>-l'aménagement d'espace de stationnement de surface et souterrain avec un parking souterrain</p>	<p><u>25 km de voies de circulation douce</u></p> <p>Chemins et allées piétonnières, pistes cyclables, passerelles... À La Grande Motte, l'architecture se savoure loin des voitures et de la pollution.</p>	<p>-l'amélioration de l'accessibilité du parking et son intégration à l'espace public.</p> <p>-Il s'agit alors de proposer un parcours paysagers associant port, promenade et végétation.</p> <p>-Retravailler la largeur des voies de circulation.</p>	<p>-Favoriser la circulation douce (piétonne, cyclable...)</p> <p>-prévoir les espaces de stationnement sous terrain pour libérer les espaces de la ville.</p>
<u>Espace public</u>	<p>l'aménagement du cheminement paysager, de promenades en surplomb et/ou de belvédères de types escalade</p>	<p><u>UNE VILLE VERTE</u></p> <p>-Près de 70% de la superficie de la ville est occupée par des espaces verts et naturels.</p> <p>motte</p> <p>-un point Zéro névralgique important pour la ville. Tout à la fois lieu de vie sociale, économique et institutionnelle, le bâtiment, évoque un immense poisson se reposant sur le sable...</p>	<p>-Proposer des espaces publics littoraux tout en concevant les Voies de circulations et transformer la cote en espace d'articulation urbaine notamment à l'usage des piétons... à proximité du port</p> <p>Une canopée constituée du feuillage d'arbres de grande hauteur apporte ombre et fraîcheur sur le front de mer.</p> <p>-Espace public sur parking silo.</p>	<p>-Renforcer la promenade littorale</p> <p>-Prévoir la végétation dans parcours piétonnes et les espaces libres</p> <p>-aménagement des espaces libres</p>

<u>Les critères de comparaison</u>	<u>Ville de Saint Tropez</u>	<u>Ville de Grande Motte</u>	<u>Ville de Guadeloupe</u>	<u>Recommandation</u>
<u>Paysage naturel</u>	le projet respectera les milieux marins et constituera une extension limitée de l'urbanisation en harmonie avec les caractéristiques du bâti environnant.	le vent : « on n'arrête pas le vent, , on peut le peigner par des constructions judicieusement disposées » ¹⁴ -le soleil : le paradis terrestre étant un jardin, il veut des ombrages	-une singularité paysagère et naturelle à mettre en valeur. -La commune Gourbeyre souhaite s'orienter vers la mise en valeur d'un tourisme vert.	-Dans notre cas d'étude la biodiversité de l'espace naturel est marquante (mont et mer) donc on doit les intégrer comme un élément majeur
<u>Interface ville-mer</u>	Faire participer la mer dans l'évolution de la ville	la mer : une promenade en bord de mer éloignée de toute circulation	la promenade de bord de mer, devenant ainsi le véritable point d'impulsion du littoral. - la dédensification de la bande construite face à la mer.	-Renforcer la liaison mer ville et créer une continuité visuelle et fonctionnelle.

¹⁴Jean Ballardur et la Grande-Motte L'architecte d'une ville ' Michèle François Chargée d'études documentaires drac Languedoc-Roussillon'

<u>Les critères de comparaison</u>	<u>Ville de Saint Tropez</u>	<u>Ville de Grande Motte</u>	<u>Ville de Guadeloupe</u>	<u>Recommandation</u>
<u>Mixité fonctionnelle</u>	la création d'un nouveau bassin portuaire -la construction et l'aménagement d'un terre-plein destiné à recevoir des bâtiments et équipements techniques (travel-lift, aire de carénage, hangars, quais de travail...) -la création d'un bâtiment pour la société nautique, des réseaux divers	<u>LE COUCHANT</u> Par opposition, il s'agit du quartier féminin de La Grande Motte. Les bâtiments ont des formes courbes et ondulées face à la mer. <u>LE LEVANT</u> C'est le nom que l'on donne au centre-ville. Il représente le quartier masculin de la ville avec ses pyramides tronquées et le côté plus rectiligne de, ses bâtiments.	Les quartiers et équipements situés en arrière sont protégés du phénomène de houle cyclonique. -Transformer des hagrads abandonnés au bord de la mer en port de marchandises. -Création d'une station-service. -Implanter un local de stockage utile aux activités nautiques	Pour animer la ville on doit placer les équipements majeurs de la ville et les activités importantes sur les grands axes de la ville ainsi la participation des habitations dans cette mixité par la préservation du RDC au public,

-Conclusion :

En conclusion, cette étude des exemples propose un autre regard sur le littoral, en plaçant sur le même plan enjeux locaux et territoriaux.

Le différent aménagement projeté cherche à mieux intégrer la complexité des villes côtières d'une meilleure intégration des enjeux paysagers et urbains et à comprendre leur fonctionnement la mise en faveur de l'existant et l'amélioration des articulations urbaines.

Dans les trois projets qu'on a analysés « Saint-Tropez, La Grande Motte, et Guadeloupe » ont le but de faire cohabiter les différents usages de l'espace côtier avec les infrastructures, L'enjeux est de repenser le après l'analyse de ces exemples on a ressorti la recommandation suivante :

-favoriser la circulation douce (piétonne ...)

- enterre les espaces de stationnement pour libérer les espaces de la ville
- renforcer la promenade littorale
- intégrer le paysage naturel
- se diriger vers le transport maritime pour diminuer l'utilisation mécanique
- aménagement des espaces libres
- Requalification de l'entrée de la ville
- Prévoir la végétation dans les parcours piétons et les espaces libres

CHAPITRE03 :
CAS D'ETUDE

INTRODUCTION

Ce troisième chapitre va aborder en premier lieu la présentation de notre cas d'étude (Chenoua) sur l'échelle territoriale, régionale et locale.

En deuxième lieu on va étudier notre thématique de projet qui sera un hôtel balnéaire. Finalement on a notre projet avec son dossier graphique.

3-1-PRESENTATION DE L'AIRE D'ETUDE :

3-1-1-A l'échelle territoriale

Chenoua est inscrit dans un territoire touristique commençant par Alger à l'ouest jusqu'à chef avec son interface mer (Ténès) qui tous participent par leur potentiel touristique dans le développement du tourisme territoriale et la zone d'expansion touristique.



Figure 3.1 : situation territoriale de chenoua

3-1-2-A l'échelle régionale :

Chenoua est délimité à l'est par la ville Tipaza et à l'ouest par la ville de Cherchell et El mohamaddia dont les trois sont connus par leur port de plaisance et les zones touristiques ce qui rend Chenoua un lieu de transition entre eux ce qui lui donne l'opportunité de se développer encore plus au niveau des structures touristiques

3-1-3- les limites administratives du zone d'implantation du projet :

La ville de Chenoua se localise au nord-ouest de la ville de Tipaza, à 6 km du centre du chef-lieu de la ville.

Elle est limitée par :

- La mer Méditerranée au nord ·
- La ville de Tipaza à l'est et au sud ·
- La ville de Cherchell à l'ouest·

3-1-4-L'histoire de chenoua

Chenoua était toujours un village à vocation touristique depuis la période coloniale, où les colons la construisent comme un village de vacances où ils passent la période estivale.

Il y avait pas de grandes constructions c'était seulement un petit centre des maisons qui ne dépassent pas le R+1 qui est aujourd'hui le centre historique de Chenoua .



Figure3.2 : le centre historique de chenoua

3-1-5-Les entités naturelles de la zone d’implantation du projet :

Chenoua, l’attraction de cette région doit beaucoup au contraste mer bleue et vert du Mont Chenoua .

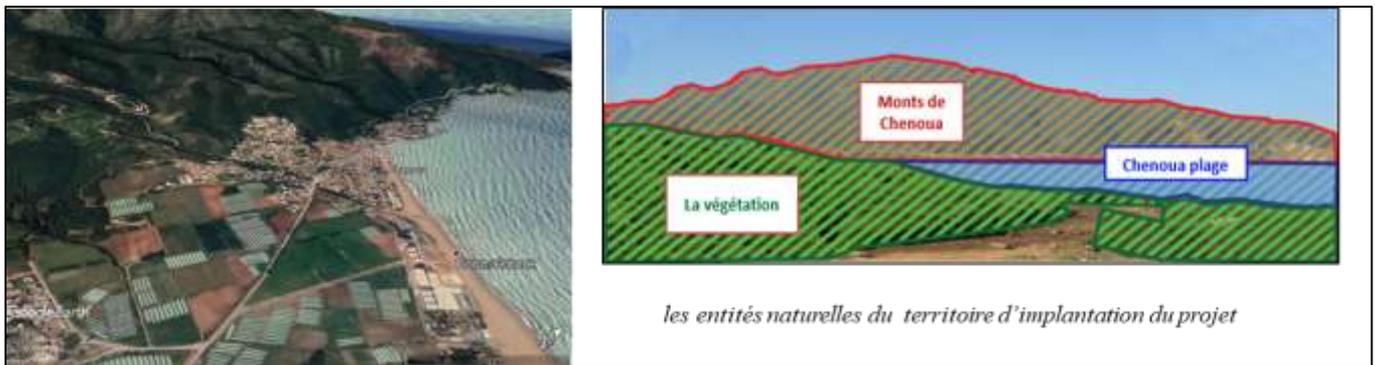


Figure3.2 : les entités naturelles de chenoua

- Chenoua plage :

Chenoua plage est localité de la commune de Tipaza, suite aux pieds du mont Chenoua, on n’y accède par une route de corniche contournant le massif par le nord .

-Mont Chenoua :

Le mont de Chenoua est une montagne de 905 m d’altitude, située dans la région de Tipaza, Le massif du mont Chenoua est à l’ouest, le point culminant des collines du Sahel algérois, il est entouré à l’est par l’Oued Nador, rivière de Tipaza et à L’ouest par l’Oued El Hachem, Rivière de Cherchell .

Le secteur d’intervention est réglementé comme secteur à urbaniser son POS n’est pas encore établi donc on a référé au PDAU de Tipaza et on a actualisé le plan à base du support photo aérienne du Google earth. Et aussi on a référé sur la ZET puisque chenoua est compris là dans.

- Chenoua plage est localité de la commune de Tipaza, suite aux pieds du mont Chenoua,

3-1-6- La végétation :

L'espace forestier du Chenoua abrite une végétation constituée essentiellement d'espèces florales méditerranéennes ou dominant le pin d'Alep, le Thuya, l'olivier, le Myrte, les lentisques et autres lavandes et plantes odoriférantes ·

3-1-7- L'accessibilité :

L'accessibilité à Chenoua se fait par le chemin de wilaya n 109 (CW 109) ·

3-1-8 Accessibilité terrestre :

Tipaza se place au carrefour des voies terrestres :

- La 1^{er} voie : Long la cote et la mer, traverse la ville et se poursuit à l'ouest par Cherchell : c'est la RN11
- La 2^{ème} Voie : part de la porte sud de la ville se dirigeant vers Hamman Righa et Miliana en direction de la vallée de Chlef ·

3-1-8-1 -Accessibilité maritime :

Le projet se situe entre trois pôles maritimes : Tipaza et Cherchell, notre projet bénéficie d'un potentiel d'accessibilité très important à l'échelle territoriale.

3-1-8-2- Accessibilité aérienne :

L'aéroport international Houari Boumediene situé à 80 Km environ.

Cette agglomération est située en zone qui fait partie d'un territoire à vocation touristique (Tipaza-Cherchel)

- Donc notre choix de site vient pour valoriser et développer beaucoup plus le tourisme
- Rendre Chenoua un lieu de réception et non pas uniquement de passage tout en créant un lien entre la mer et le mont

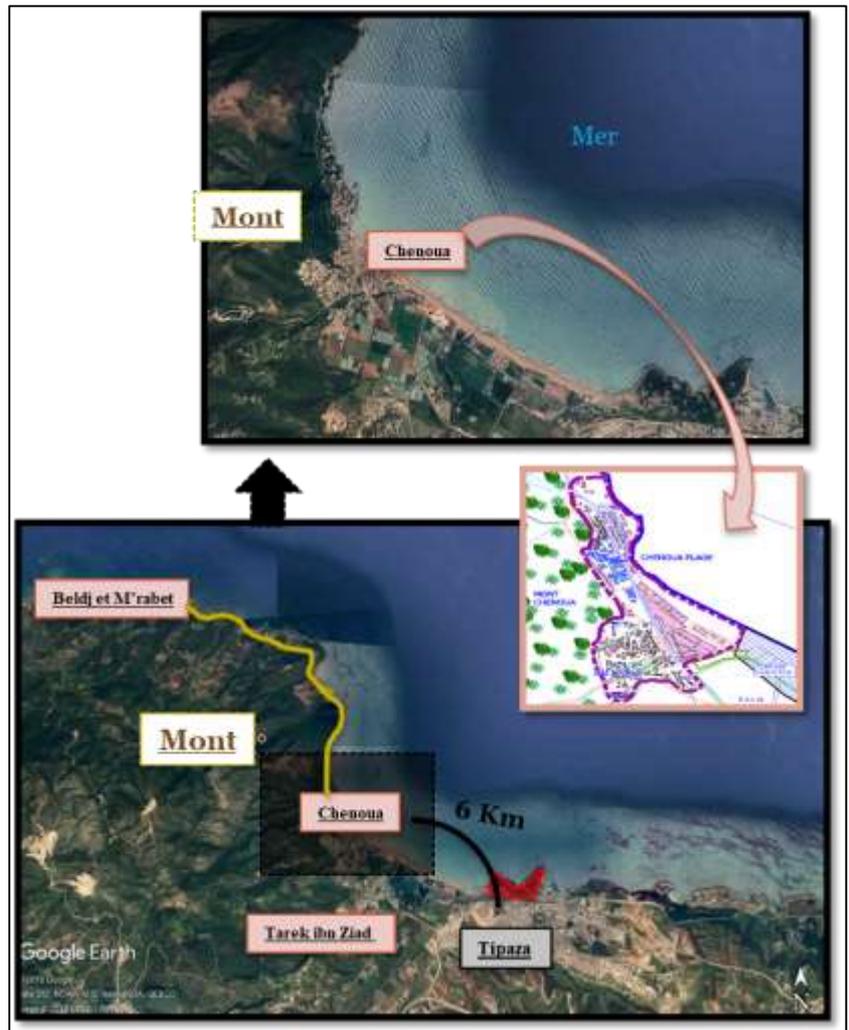


Figure3.2 : la situation de chenoua par rapport à Tipaza

3-1-9-La topographie de chenoua



Carte d'état-major qui présente les courbes de niveau au niveau de l'agglomération Chenoua –Tipaza-

Figure3.3 : carte d'état-major de chenoua

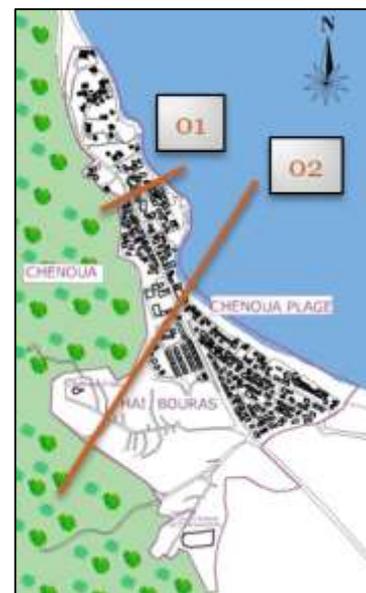
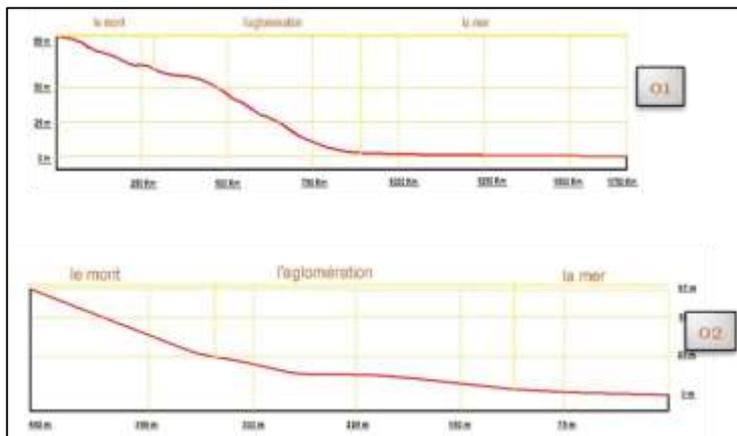


Figure3.4 : Levé topographique de la zone

3-1-10-L'état de fait de chenoua



La légende

	Habitat coloniale.
	Habitat semi-collectif "en chantier", villas.
	Camp de vacance militaire.
	Camp de vacance.
	Hôtel Chenoua.
	Protection civile
	Garde communale.
	Mosquée Elfalah.
	Centre culturel.
	Bureau de poste.
	Activités



Figure: les habitats individuels



Figure : la mosquée



Figure: l'hôtel Chenoua

3-1-11-Système Viaire :

Chenoua est située dans une aire qui possède une bonne accessibilité qui permet une circulation fluide : de Tipaza et de Cherchell (CW109) .

Constat :

- ✓ Un maillage régulier de la voirie secondaire au côté sud-est .
- ✓ le manque des endroits de stationnement, ce dernier est fait au niveau de la voie CW109 en provoquant un problème de la circulation.
- ✓ Etranglement de cw109 le parcours historique qui date de l'époque Romaine et qui relie Tipaza avec Cherchell.
- ✓ Les voies nécessitent un traitement et aménagement



Figure3.5 : l'entrée du village

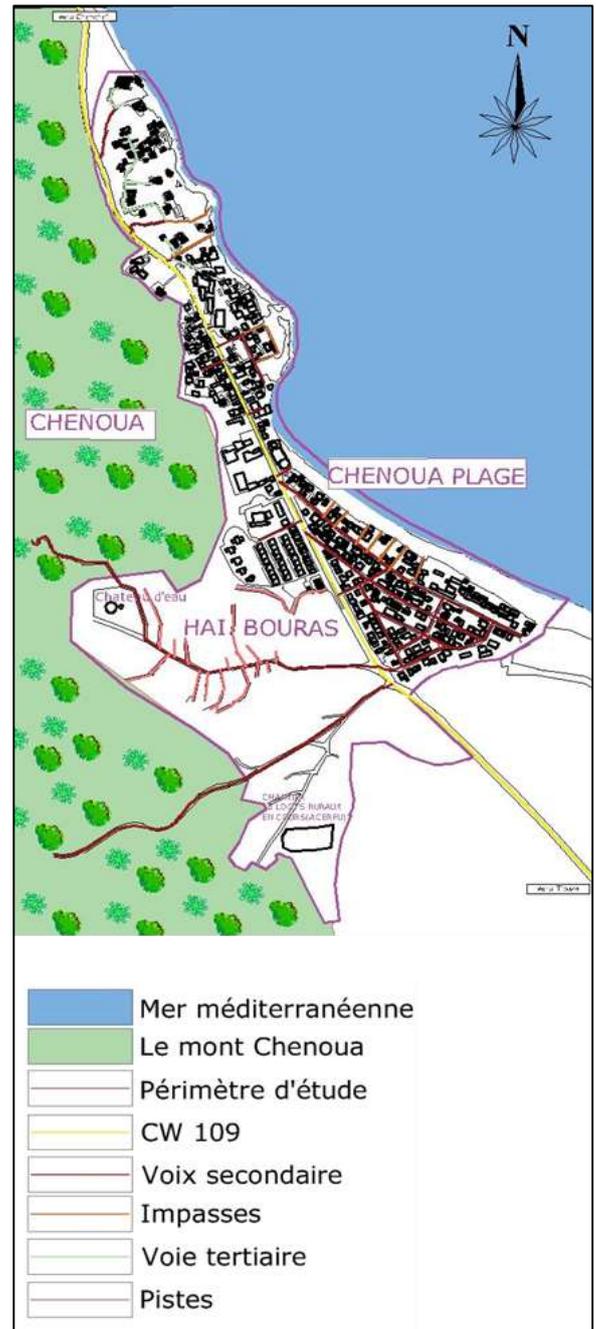


Figure3.6 : le système viaire de chenoua



Figure3.7 : des pistes



Figure3.8 : l'accès de la plage



Figure3.9 : les habitats individuels

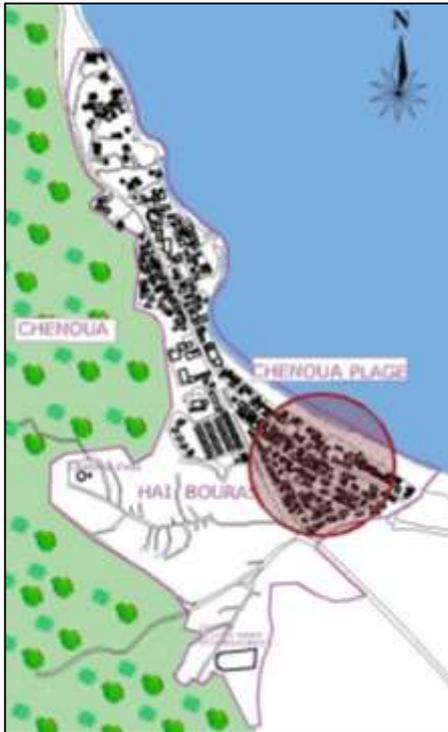


Figure3.10 : le système parcellaire de chenoua

3-1-12-Etude parcellaire + bâti :

- *Une entité de trame régulière au niveau de la résidence de la plage de Chenoua
- *Des constructions qui dépassent le R+1 qui présentent une barrière visuel qui empêche la vue vers la mer.
- *Parcellaire informelle qui englobe les équipements étatiques qui ont été implantés anarchiquement d'une manière non réfléchi

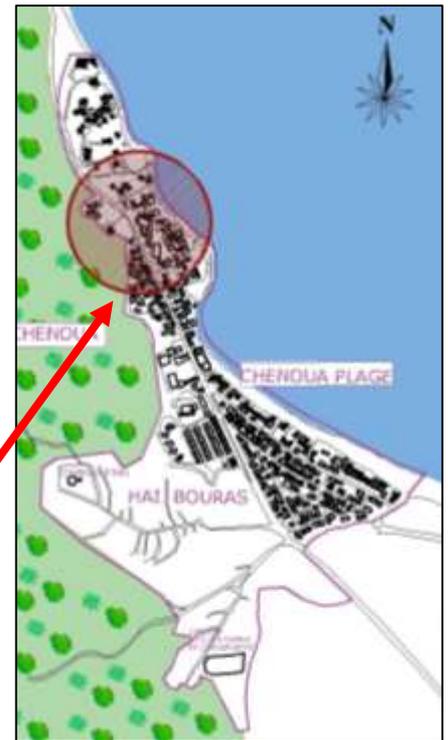


Figure3.10 : le système parcellaire de chenoua

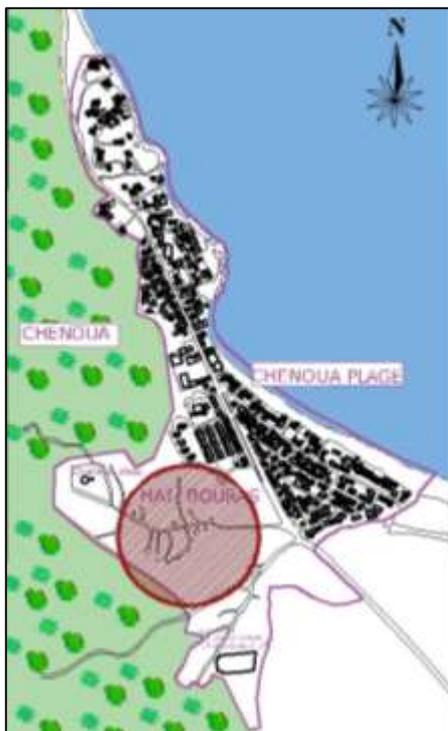


Figure3.10 : le système parcellaire de chenoua

- *Un parcellaire irrégulier au niveau de « Hai Bouras » qui présente une zone d'habitat illicite individuelle qui varient entre RDC et R+2.

3-1-13-Système fonctionnel :

- Nous constatons que la majorité des présentes constructions sur le site sont à caractère résidentiel (habitat individuel), avec quelques équipements d'accompagnements (clinique, hôtel, centre culturel, garde communale, protection civile, EFE...)
- Chenoua se caractérise par une vocation résidentielle, d'une seule typologie « Habitat individuel » de bon état et qui variée entre R+2 et R+5, implantés au côté EST du POS pour assurer la dynamisation et augmenter l'efficacité du transport
- Hai Bouras « habitat illicite » qui occupe une surface importante au sud-ouest du POS10
- Un projet de 48 logement en cour de réalisation au sud-ouest du l'aire d'étude.



Figure3.12 : la poste de chenoua



Figure3.13 : la protection civile

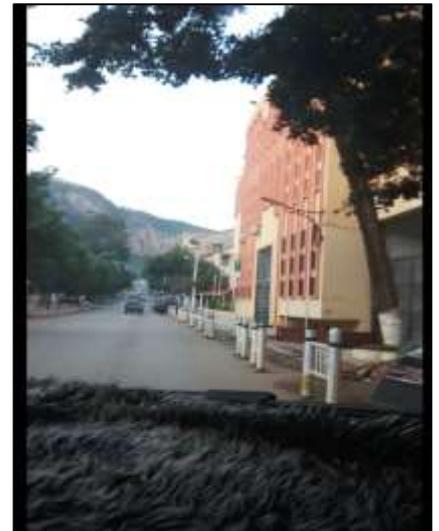


Figure3.14 : Le centre culturel abd elwahab salim

3-1-14-Les activités faites à chenoua

En bénéficiant des paysages splendide de la plage des gallets les amateurs de canoë kayak trouve leur bonheur surtout qu'il y a des sorties organisée par des guides.



Figure3.15 : le sport de canoë kayak

3-1-15-Etat actuel de Chenoua plage



L'accès de la plage est complètement banal et délaissé



La plage souffre de manque d'entretien et d'aménagement



Les ordures sont jetées au bord des rues



Des constructions illicites s'installent sur la limite de la plage



L'absence des places de stationnement pour les visiteurs

3-1-16-Analyse de PDAU :

Conditions de l'occupation du sol

Ce secteur est caractérisé principalement par des constructions à usage d'habitat individuel et l'existence de quelques équipements : la protection civile, la garde communale et l'école.

Il s'agit dans ce secteur de rentabiliser les terrains libres et de procéder à l'opération de restructuration en surélevant les constructions notamment le long de l'axe CW 109. Cette opération implique l'amélioration des conditions d'habitat et une diversification d'activités, de services et d'habitat mixte avec possibilité d'intégrer de l'habitat semi collectif.

Article 1 : Type d'occupation ou d'utilisation des sols interdits

Sont interdits :

- des constructions présentant un caractère précaire
- des établissements industriels de toute nature
- les dépôts de déchets, ferrailles ou autres nuisibles à l'hygiène et au respect de l'environnement.
- les dépôts, entrepôts ou stockage de matériaux correspondants aux établissements industriels de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} catégorie, ainsi que de produits toxiques, polluants ou inflammables.
- Les défrichements et abattages d'arbres dans les espaces boisés

Article 2 : Types d'occupation ou d'utilisation des sols soumis à conditions spéciales

Sont autorisés :

- les constructions à usage d'habitation individuelle ou collective.
- des commerces et services le long du CW 109, intégrés aux logements
- des surélévations des constructions existantes à condition qu'elles répondent aux normes de sécurité et de construction
- des activités artisanales intégrées aux habitations
- des équipements socio -culturels, éducatifs et sanitaires.

Article 5 : Caractéristiques du terrain

Pour être constructible, une parcelle devra avoir une forme régulière, le rapport des dimensions devant être proportionnel (la profondeur L= au double de la largeur l), le front de rue minimal de 7,00mètres.

Article 10 : Hauteurs des constructions

Le volume des constructions devra être conçu de telle manière qu'il soit en harmonie avec le cadre bâti existant. La hauteur sous plafond des rez de chaussées sera de 4,00M, mise à part les axes animés qui peut arriver jusqu'à 4.50 mètres.

La hauteur des étages sera de 3,06m.

- Pour l'habitat individuel, la hauteur maximum est de 7m (R+1)
- Pour l'habitat collectif, la hauteur maximum est de 20m (R+5)
- Pour les équipements, la hauteur maximum est de 10m (R+2)
- Toutes les constructions doivent être construites en conformité avec les règles parasismiques.¹⁵

3-2-L'INTERVENTION URBAINE

3-2-1-Les problèmes du village Chenoua

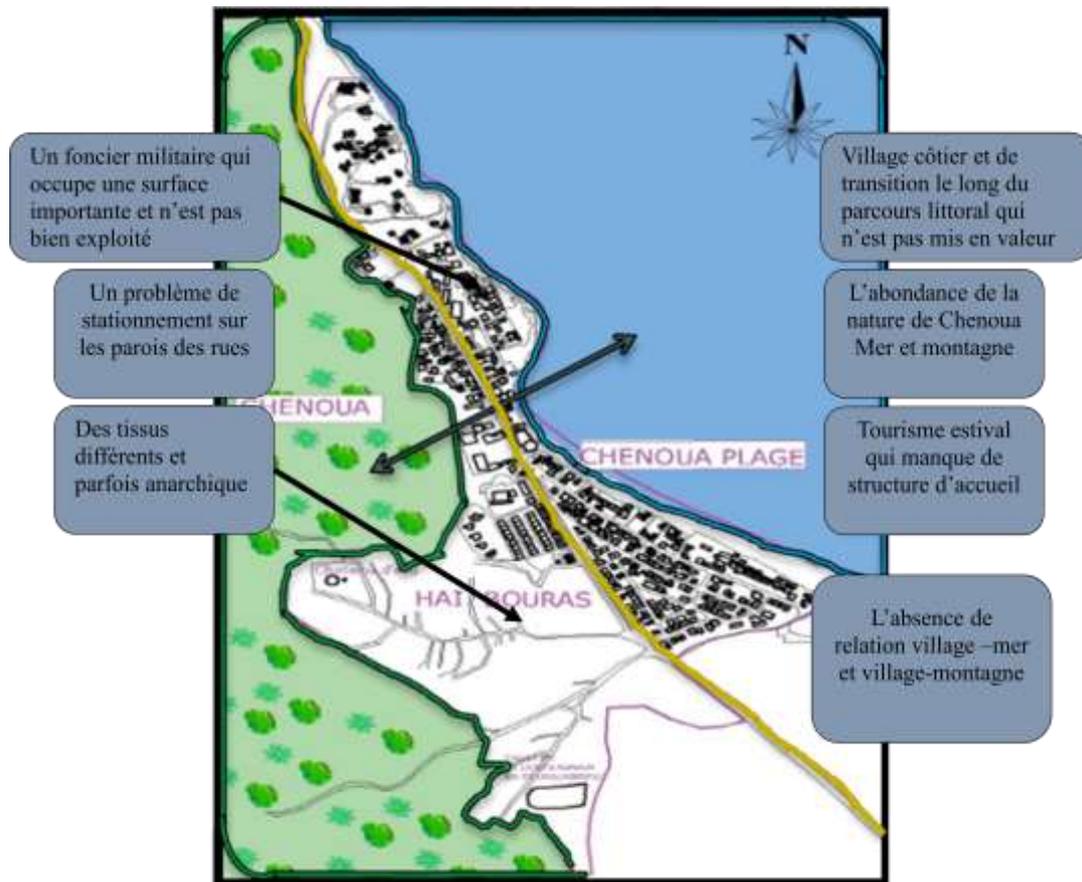


Figure: schéma représente les problèmes de Chenoua

Pour répondre à ces problèmes on a proposé quelques interventions que nous l'avons inspirer après l'analyse des exemples et qui nous semblant adéquates selon notre étude de village chenoua

¹⁵ PDAU Tipaza 2007

3-2-2-Proposition d'aménagement :

- ✓ Aménagement du parcours principal « route cw 109 » et création des percés visuel vers la mer
- ✓ Réorganiser l'urbanisation de cette agglomération de Chenoua
- ✓ Proposer des parkings de stationnement vus que notre zone d'étude soufre du problème de stationnement
- ✓ Aménager la falaise situé au bord de la mer pour qu'elle soit le point stratégique qui répond à la problématique spécifique tout en revalorisant et donnant le cachet touristique de Chenoua
- ✓ Aménager la plage de Chenoua
- ✓ Mettre le mont Chenoua en valeur et le rendre fonctionnel tout en créant différentes interventions « activités sportifs, coin camping, voie à marcher pour ne pas polluer cette source naturel ...etc. »

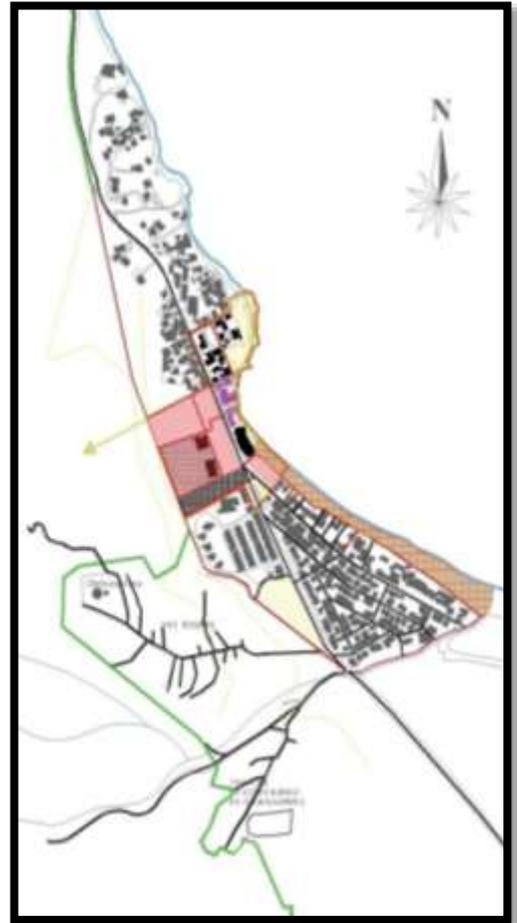


Figure: schéma de proposition

3-2-3-Les interventions urbaines:

- projeté une voie mécanique pour diminuer le flux sur l'ancien parcours
 - aménager la plage et la falaise
 - créer un parcours piéton et cyclable au bord de la mer et qui mène vers la falaise pour but de créer la relation village-mer
 - projeter un parking
 - restructurer la protection civile
- Projeter des voies mécaniques
- créer une station téléphérique
 - aménager un espace de détente dans le mont
 - organiser des activités montagnardes (les randonnés, la chasse, le tire...)

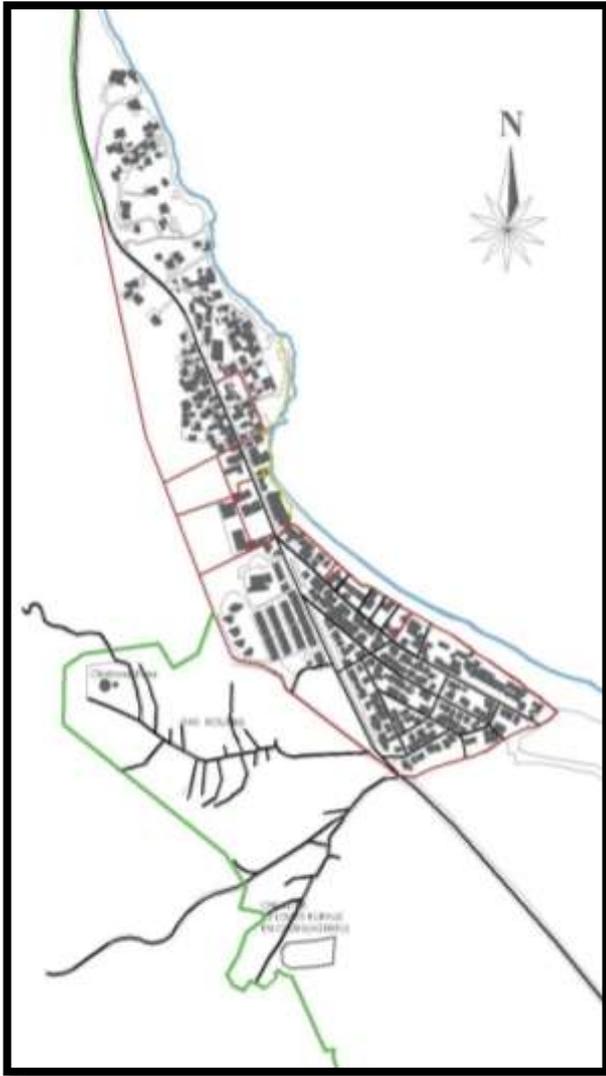


Figure: schéma de structure

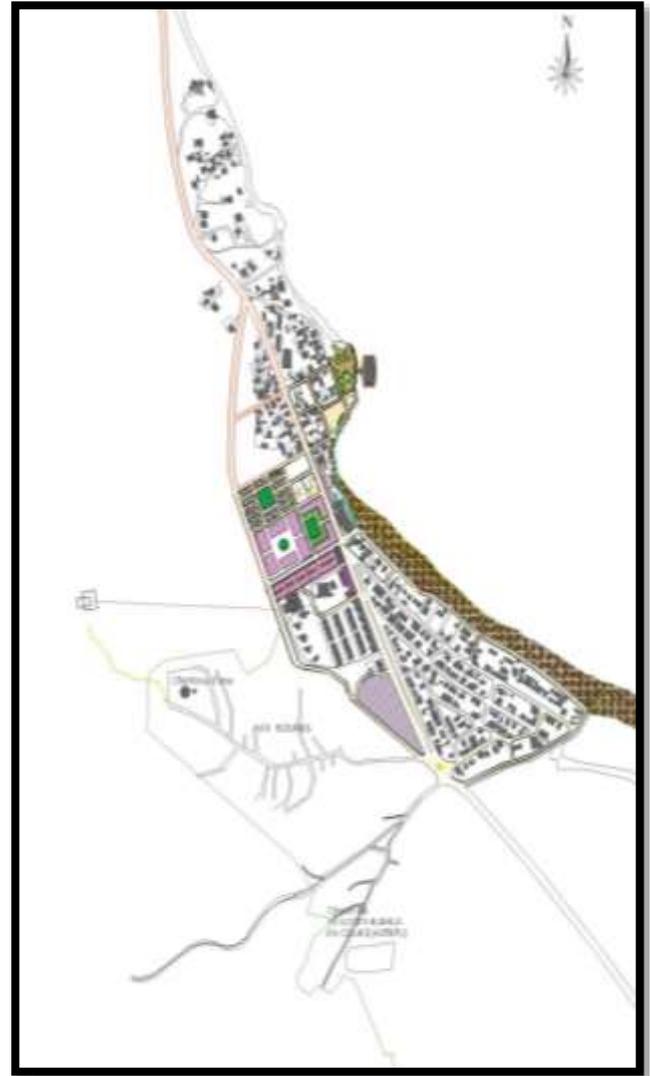
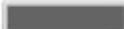
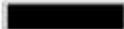
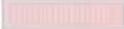
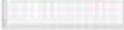


Figure: plan d'aménagement

	Limite balnéaire.
	Limite montagnard.
	Constructions existantes.
	Constructions a garder.
	Protection civile a restructurer.
	Equipements a projeter.
	zone a restructurer.
	Parking a projeter.
	Poches vides a aménager.
	Plage a aménager.
	Voies existantes.
	voies mécaniques projetées.
	Voies piétonnes projetées.

La légende

3-3- ANALYSE THEMATIQUE DES HOTELS

Notre projet est de type : hôtel balnéaire 4 étoile, Donnons donc d'abord une explication sur le type qu'on a choisie, ainsi que le rôle du tourisme balnéaire.

3-3-1-Hôtel touristique balnéaire

Dans notre secteur économique que le tourisme est choisi comme atout qui est en voie de développement de manière continue pour des affinités des touristes locaux ou étrangers ,essentiellement par le biais des hôtels comme point de chute et attirance ,qui est en premier lieu , une réflexion d'une images imprégnée d'une culture locale, de traditions, d'un mode de vie et d'un savoir-faire culinaire ou autre.

3-3-2-Le rôle du tourisme balnéaire :

Le tourisme balnéaire, c'est le tourisme des vacances au bord de mer, qui constitue la forme de tourisme la plus répandue dans le monde, il permet aussi de drainer des touristes étrangers ou locaux dans une Z.E.T avec la côte, la plage, la mer et le soleil qui sont des attraits indéniables pour les touristes. C'est la plus côtoyé des marchés touristiques.

Il faut dire que les objectifs et les enjeux du tourisme balnéaire sont de différentes natures :

3-3-3-Enjeux du tourisme balnéaire :

- Permettre un développement touristique de qualité qui respecte et valorise l'environnement.
- Maintenir et d'améliorer la qualité de l'environnement, facteur d'attractivité pour les activités touristiques et de loisirs.

Le développement d'un tourisme de qualité qui s'intègre au tissu local et qui valorise l'environnement ; en particulier, le tourisme ne peut se développer à l'intérieur et autour des espaces protégés que si leur interaction est soutenable à long terme.

-La protection et la valorisation du patrimoine naturel et culturel, en tant que produit touristique et de loisirs. En particulier, le tourisme doit accepter les contraintes d'un tourisme soutenable, et apporter une contribution à la protection et à la valorisation des ressources naturelles et culturelles.

-L'amélioration de l'offre en hébergement, tant en termes de qualité que de quantité, dans le souci d'une insertion harmonieuse dans le cadre naturel ou bâti, ainsi que la prise en considération des possibilités de diversification et de création d'emplois.

3-3-4- Définition de l'hôtel :

L'hôtel est un établissement commercial d'hébergement classe, qui offre des chambres ou des appartements meublées en location soit à une clientèle qui effectue un séjour caractérisé par une

location à la semaine ou au mois, mais n'ayant pas domicile .Il est exploité toute l'année ou seulement pendant une ou plusieurs saisons.

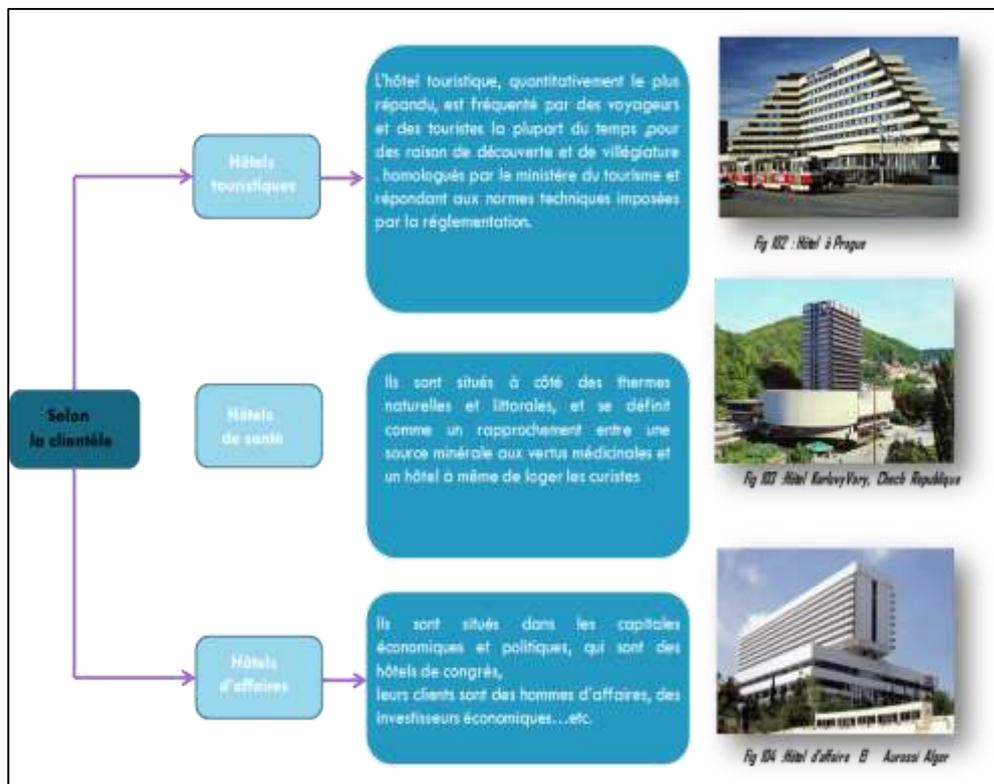
On le défini aussi comme une infrastructure destine à l'hébergement des personnes touristes, hommes d'affaires des conditions confortables, avec la possibilité d'accès à des prestations annexes, selon la catégorie de l'établissement telles que la restauration, l'animation culturelle et les services tels que le téléphone, la télévision...etc.¹⁶

« Personnes n'a envie d'hôtels classiques, ni d'hôtels dits internationaux ; un hôtel c'est dormir et se sentir chez soi en une demi-heure »¹⁷



Figure3.16 : Hôtel de Région(Montpellier)

3-3-5- Les types d'Hôtels



¹⁶Mémoire Pour L'obtention Du Diplôme De Master en Architecture

La promotion de l'attractivité touristique balnéaire de la wilaya de Bejaia : Pour un flux de masse et permanent. Présenté par Mlle BEDREDDINE Nassima./Mlle BELKACEMI Katia./Mlle BENBERKANE Sabrina.

¹⁷Jean Nouvel

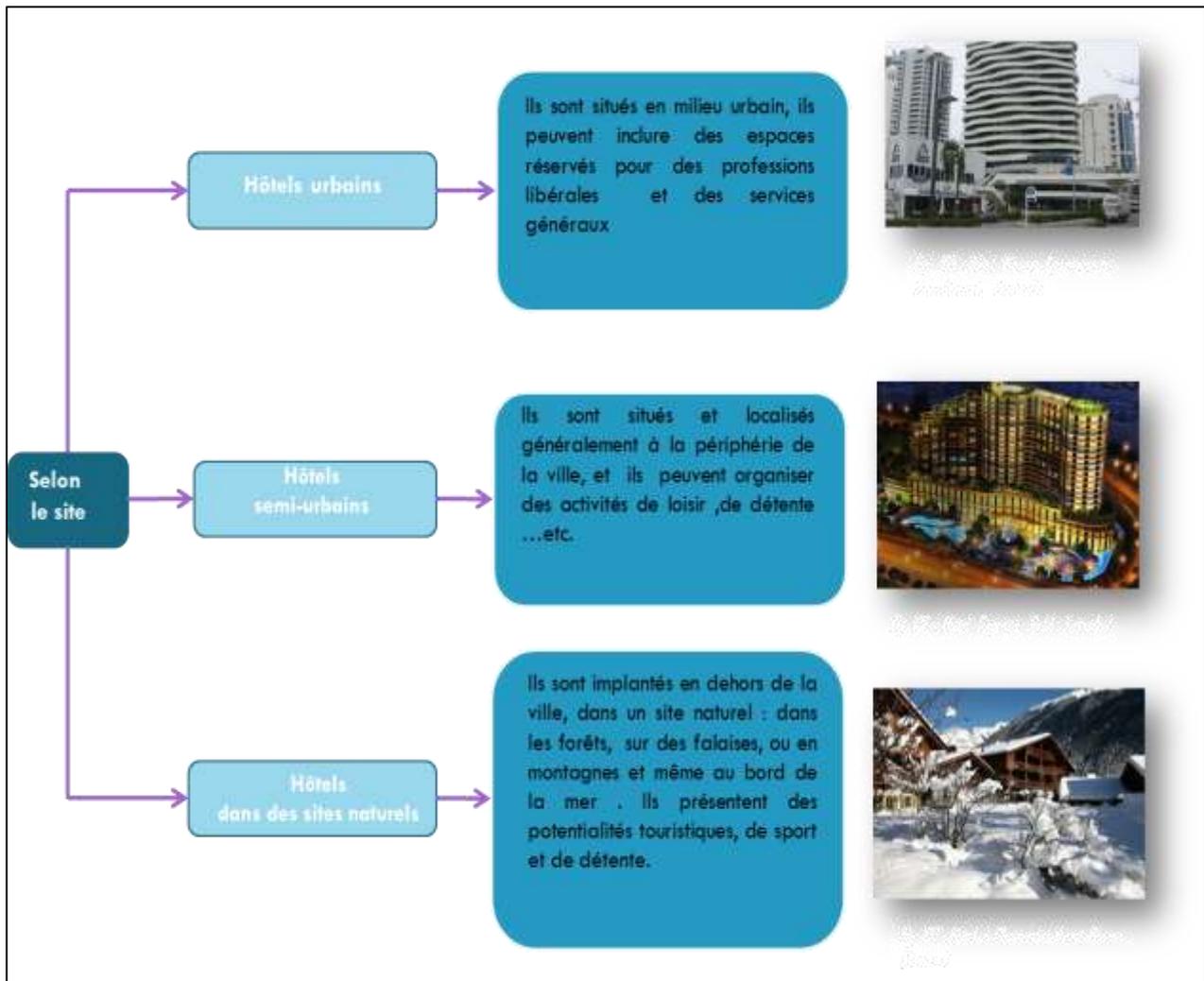


Figure3.17 : les types des Hôtels

3-3-6-Classe de l'hôtel :

Celle-ci prévoit le classement des hôtels en cinq catégories :

Hôtel de luxe, 5 étoiles.

- hôtel de deuxième catégorie, 4 étoiles.
- hôtel de troisième catégorie, 3 étoiles.
- hôtel de quatrième catégorie, 2 étoiles.
- hôtel de cinquième catégorie, 1 étoile.

Ce classement se fait en fonction du degré de confort, nombre de chambres, la diversité et la qualité des services et équipements offerts, formes de propriété, forme de gestion et de commercialisation, clientèle visée, localisation et taille du projet.

Le but de ce classement est d'informer le voyageur sur la catégorie et le niveau de qualité et de confort offert par l'hôtel en fonction du nombre d'étoiles qui lui ont été décernées. ¹⁸

3-3-7-L'industrie hôtelière :

Avec le développement exceptionnel du tourisme, actuellement on ne parle plus d'hôtellerie mais plutôt de l'« industrie hôtelière ».

L'industrie hôtelière est une branche d'activités très complexe et cette complexité la rend particulière.

Sa productivité dépend beaucoup plus du niveau de conception que celui de l'exploitation ou les potentialités d'amélioration sont faibles.



Figure3.18 : une chaine hôtelière

3-3-8-Poids économique de l'industrie

La place de l'industrie de la restauration et de l'hôtellerie dans la vie moderne est telle qu'elle concerne un quart de la consommation alimentaire totale

Malgré des reculs occasionnels, la demande en services hôteliers et de restauration n'a cessé d'augmenter au cours des dernières décennies, tous semble indiquer que cette croissance va se poursuivre.

3-3-9-L'évolution de l'hôtel à travers l'histoire :

-Les hôtels ont existé depuis l'antiquité, chez les romains.

Mais c'est Vers le milieu du 16ème siècle que les auberges devinrent florissantes, grâce à la croissance du commerce. Elles se développent sur les rives des fleuves, et dans des villes proches de routes capitales.

- Le 18ème siècle a connu le développement des lieux de villégiature (comme Aix la chapelle en Allemagne). Les normes hospitalières devinrent plus exigeantes, pour répondre aux nouvelles demandes provenant de voyageurs de plus en plus riches.

C'est avec la révolution industrielle que l'on vit naître les hôtels et les pensionnats de famille. Dans les grandes villes, on vît construire de grands hôtels de luxe, comme le Savoy à Londres.

¹⁸(L'article 1er de l'arrêté ministériel du 14 février .1986)

La concurrence entre les hôtels entraîna l'amélioration des formes des normes de services, et de confort ; ils proposaient les dîners de qualité, et ils commencèrent les repas d'affaire, et les banquets de groupes.

- Au 20ème siècle, le développement des moyens de transport a permis aux touristes d'accéder à des lieux de vacances à la mer, et à la campagne, parmi lesquels de nombreux hôtels, favorisant ainsi la diversification de l'offre d'hébergement.¹⁹

3-3-10- Le programme qualitatif

3-3-3-10-1-Entrée de l'hôtel :

- Elle doit être attirante et accueillante.
- Elle doit être ou paraître vaste et bien éclairée.
- La porte est la plus part du temps transparente.
- un auvent prolonge si possible l'entrée vers l'extérieur et assure la protection des clients contre les intempéries.



Figure3.19 : Entrée de l'hôtel

3-3-10-2- Le hall d'accueil :

- Son aspect joue un rôle extrêmement important car il va conditionner l'appréhension du client du bien ou du mal pour le reste du l'hôtel.
- Il faut donc lui donner un traitement particulier et des dimensions suffisantes (suivant les normes).



Figure3.20 : Le hall d'accueil

- un aménagement et une organisation doivent permettre une distribution nette aux différents services pour que le client ne se sente pas désorienté.

-L'impression d'ampleur, peut être renforcé par de large ouvertures sur les différents services du rez-de-chaussée :(restaurant, salon, cafeterias...), par des miroirs, ainsi que par des éclairages judicieux.

¹⁹ Mémoire de fin d'étude : ELOUAHED Med Elamine +SLIMANI Yasser Hôtel Touristique à Ténès Encadré par : Mme KHIRDDINE Aicha et Mr AIT KACI Ali Nabil, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme EPAU Promotion Juin : 2012, page : 40

3-3-10-3- Les chambres :

Cette entité représente la clé d'un hôtel, la chambre offre au client les conditions nécessaires pour dissiper la fatigue, se détendre et travailler. Cet espace étant la raison d'être un hôtel, le client trouvera à sa disposition un éventail de choix variant de la chambre simple à la suite.



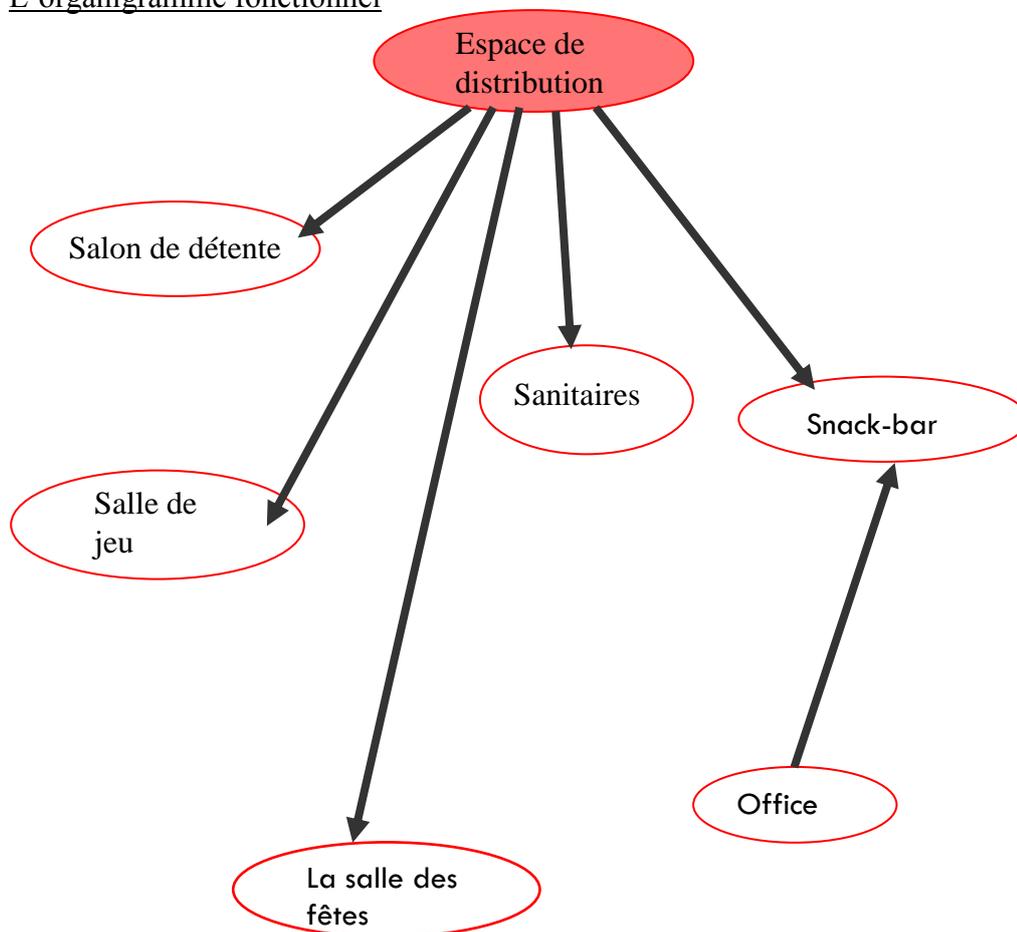
Figure3.21 : croquis d'une chambre d'hôtel

3-3-10-4-Animation et détente

Pour assurer l'attractivité et le fonctionnement permanent de l'hôtel, 12 mois sur 12 mois, la polyvalence comme principe fonctionnel s'impose à l'hôtellerie, c'est dans ce sens que soit programmé une grande salle polyvalente pouvant servir comme : Salle des fêtes, salle d'exposition et la salle de conférence.

Enfin, toutes les salles doivent être facilement repérables à partir du hall d'accueil, il est aussi de bonne règle de les prévoir près du snack-bar

L'organigramme fonctionnel



3-3-10-5-Service interne :

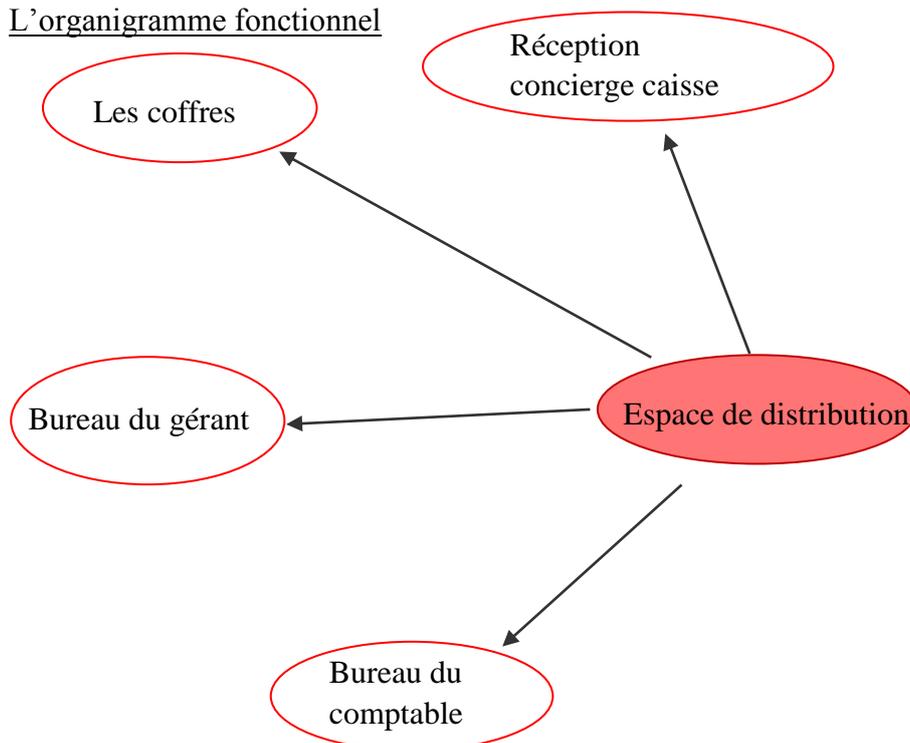
-Service personnel :

- l'entrée de service : dissimulée par rapport à l'entrée de l'hôtel.
- Le bureau du concierge : près de l'entrée du service.
- Le dortoir et le réfectoire : ils assurent l'hébergement et la restauration du personnel.

-service de gestion :

- Regroupant toutes les activités relatives à la gestion de l'hôtel, il doit être en contact direct avec tous les services et particulièrement avec le hall d'accueil, il se compose de :
- Bureau du gérant
- Bureau du comptable
- Les coffres
- La réception : ce service regroupera aussi un espace pour la caisse et le concierge.

L'organigramme fonctionnel



- Le service de restauration :

Comprend tous les espaces de préparation des divers repas ainsi que leurs annexes, ces locaux ne demandent qu'un minimum d'ensoleillement et d'aération et un axé mécanique, ce service se compose de :

- le quai de déchargement : Permet de décharger les diverses marchandises.
- le bureau de l'économe : a pour fonction le contrôle des marchandises et des achats.
- Les dépôts : ils servent à stocker les diverses marchandises, relatives à la consommation après leurs réception par l'économe.
- la cuisine : elle est en contact avec le dépôt d'une part et avec l'office des restaurants et le snack-bar et les offices d'étages d'autres part, la cuisine se compose de ces services suivants :

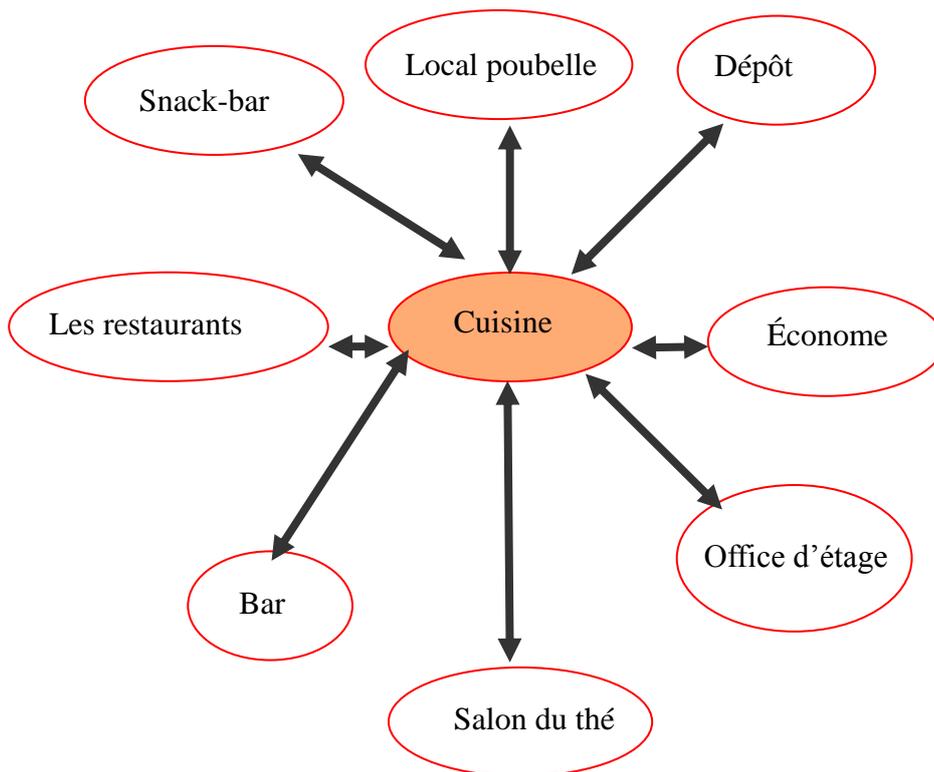
*Service (légume et fruits). *service pâtisserie. *service verrerie.

* le locale poubelle : il regroupera tous les déchets des restaurants et de la cuisine ainsi que les ordures venant des poubelles des offices d'étages, pour l'évacuation à l'extérieur vers la décharge publique.

- service lingerie buanderie :

C'est là que s'effectue le lavage et le repassage du linge présenté à la clientèle (draps, couverture, serviettes, les nappes des tables de restaurant, les tenues des travailleurs...), ce service doit être en contact avec le service personnel par un couloir de service et avec les différents offices d'étages par un monte de charge.

L'organigramme fonctionnel



-service équipement technique :

Ce service aura comme fonction d'assurer le confort technique de la clientèle, et l'alimentation en eau chaude et froide et en électricité des différentes parties de l'hôtel de façon permanente, en y trouvera entre autre une bache a eau, un groupe électrogène, chaudière et une armoire électrique.

-service d'entretien :

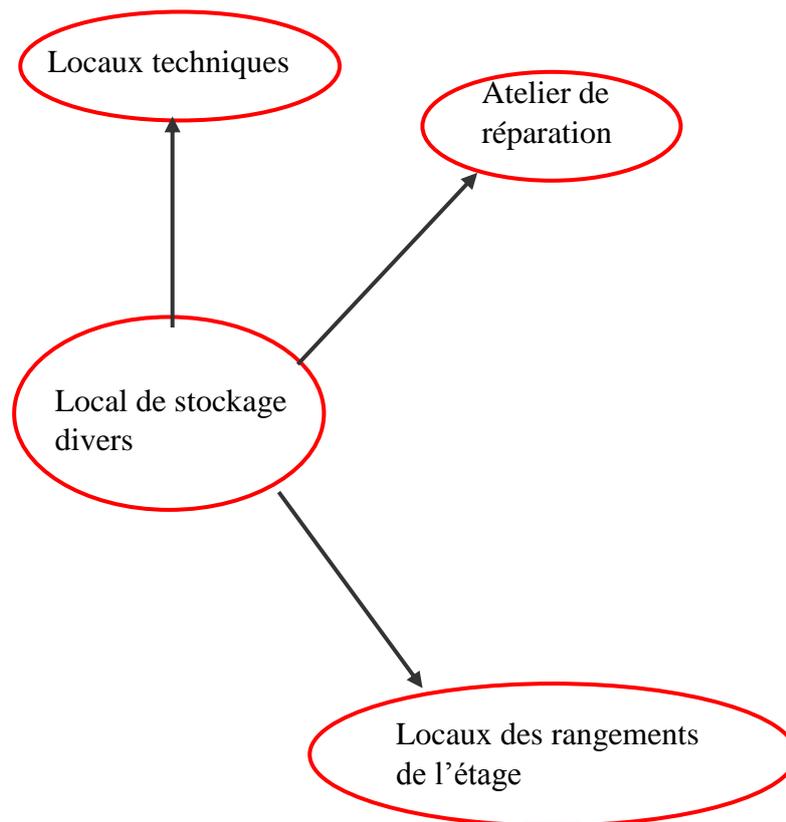
Il est en relation directe avec le service des équipements techniques et regroupe :

*un local de stockage divers : qui desservira tous les étages de l'hôtel par un monte-charge.

*l'atelier de réparation : il s'occupe de la représentation systématique des équipements et du mobilier de l'hôtel, il sera équipé de machines pour la boiserie et d'autre pour la serrurerie.

On notera que les ouvertures des services utilisant les équipements comme (chaudières, laveuse, sècheuse) est certes d'une grandeur adéquate

L'organigramme fonctionnel



3-10-6-La restauration :

- de préférence située au rez-de-chaussée.
- elle doit être d'un accès facile et très attractif, et vue de l'extérieur
- dès l'entrée, il est essentiel que le client éprouve une impression de confort, d'agrément et de détente.
- leur éclairage doit être excellent le jour comme de nuit, et créer une ambiance paisible, gaie et intime.

La restauration comprend :

- un restaurant
- une cafétéria
- un salon de thé
- salon de glaces

3-10-7-Hébergement :

- Après avoir conquis le client par l'accueil et par l'attrait des parties communes, la tâche la plus difficile qui reste à accomplir : le retenir et le faire revenir.
- la chambre d'hôtel doit réunir les caractéristiques suivantes : le confort, l'intimité et la sécurité
- *-La chambre peut être équipée d'une salle de bain

3-3-10-8-La salle de bain :

- C'est dans la salle de bain que se fait le jugement définitif du client sur la qualité de l'hôtel.
- elle possède généralement un lavabo, une baignoire, une douche ou un bidet.
- Son éclairage doit répondre à des exigences à la fois de sécurité et d'esthétiques.²⁰



Figure3.22: une salle de bain d'hôtel

3-4-Analyse d'exemples : hôtel Hyatt

3-4-1-Situation de l'hôtel :

Goat Island petite île au large de Newport dans l'état du Rhode Island aux états unis. L'île en question n'est autre qu'une ancienne base de torpilleurs de la marine américaine, reliée au continent par une route sur digue qui se situe dans une zone d'expansion de Newport.

Les architectes ont choisis comme emplacement de cette hôtel, l'île du goat Island pour sa beauté et sa spécificité d'être une île peut connus, pour faire découvrir sa beauté a travers cette hôtel qui vas attirer beaucoup de gens.

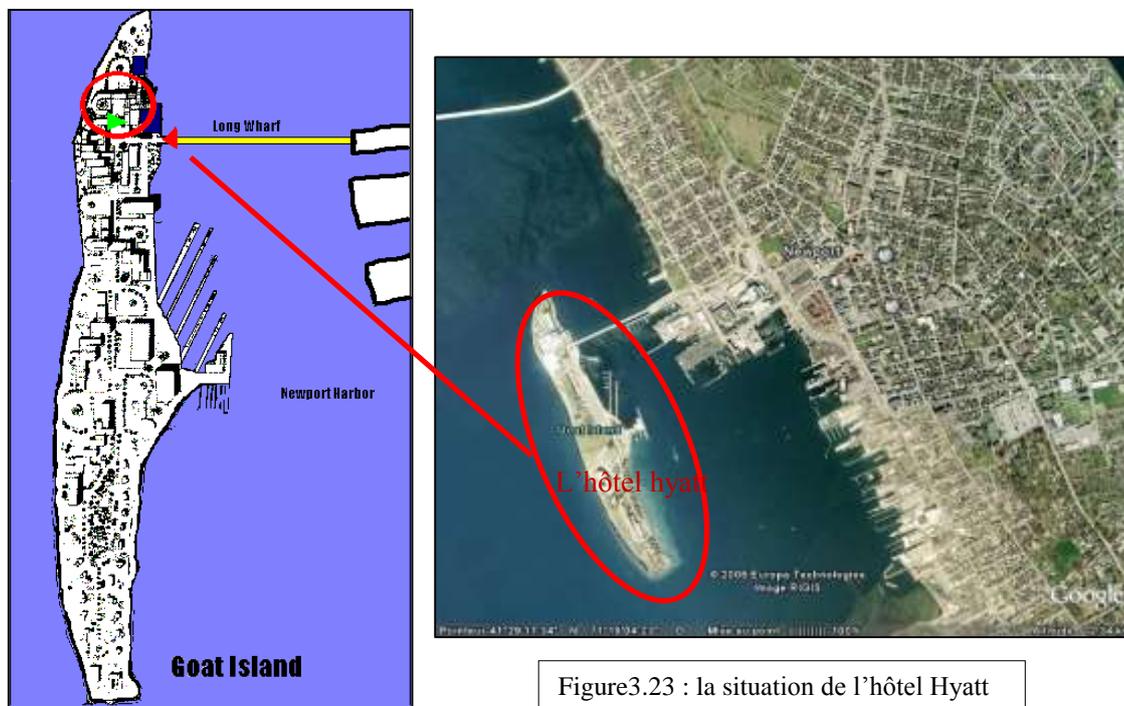


Figure3.23 : la situation de l'hôtel Hyatt

²⁰<https://archiguelpma.blogspot.com/2016/11/analyse-thematique-des-hotels.html>

3-4-2-Accessibilité :

Pour accéder à la ville et à l'hôtel on a 2 possibilités.

-  Le pont
-  Voie navale
-  Parking
-  Marina



Figure3.24: l'accessibilité de l'hôtel hyatt

3-4-3-Environnement Immédiat :

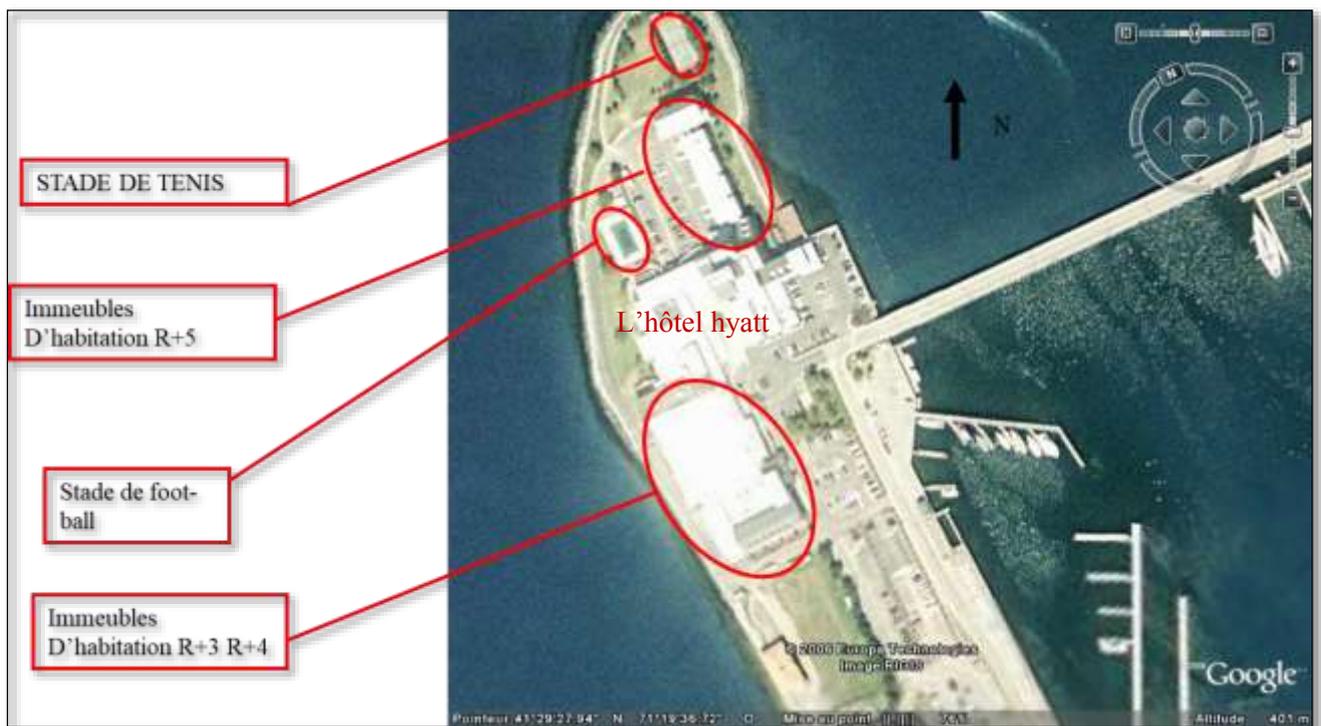


Figure3.25 : l'environnement immédiat de l'hôtel Hyatt

3-4-4-Volumétrie et Façades :

Un volume étalé à l'horizontale

Avec un volume au milieu à la verticale

Utiliser des inclinaisons pour relier les deux volumes²¹



Figure3.26 : la volumétrie de l'hôtel

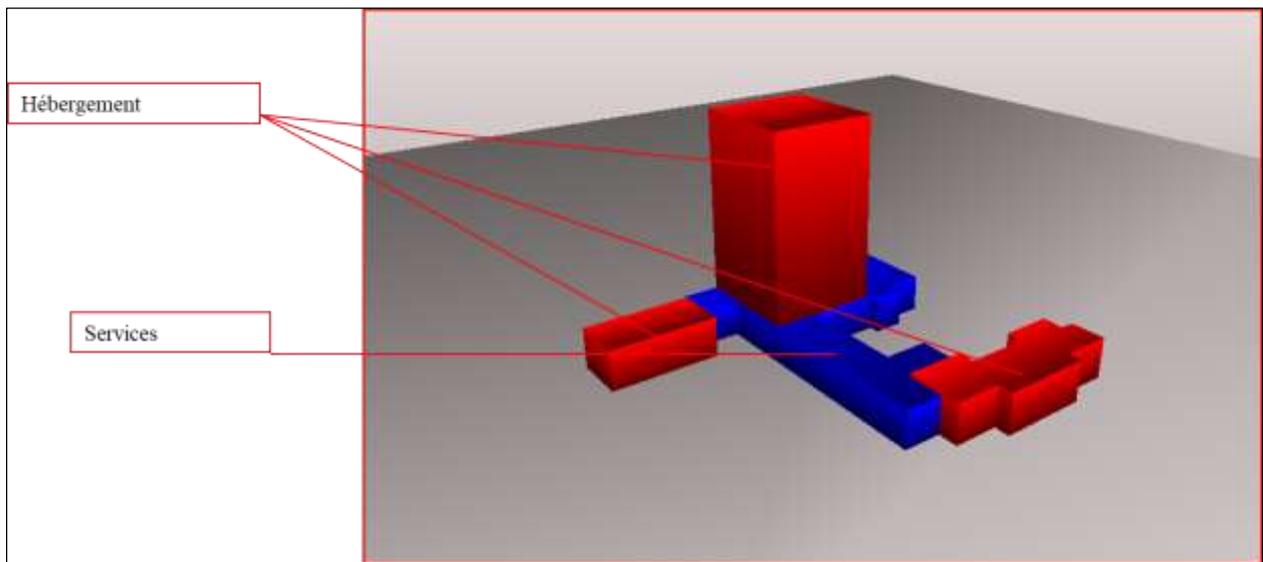


Figure3.27 : fonctionnement de chaque volume del'hôtel

²¹ Travail des étudiants précédents

4-5-Identification des espaces :

- 1 Lobby
- 2 Hall
- 3 Salle de conférence
- 4 Shop
- 5 administration
- 6 salle à manger
- 7 restaurant
- 8 salle bal
- 9 cafétéria
- 10 cuisines
- 11 piscine
- 12 bar
- 13 terrasses
- 14 chambres

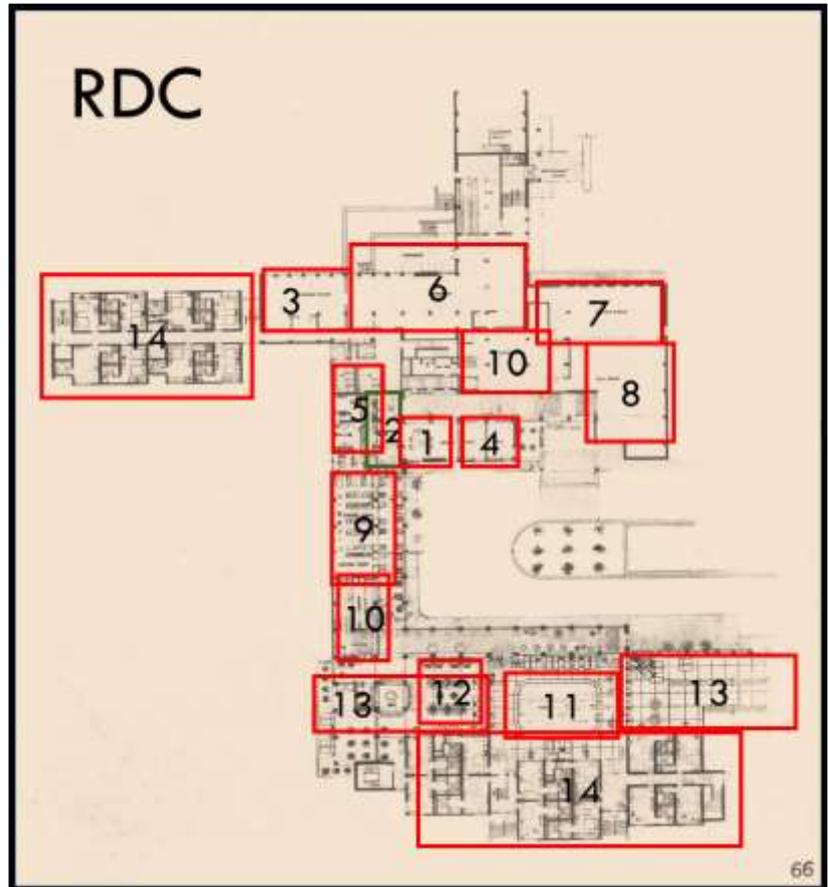


Figure3.28 : Identification des espaces de l'hôtel

4-6-Identification des circulations verticale et horizontale :

-  Circulation horizontale
-  Ascenseurs
-  Escalier
-  Room service

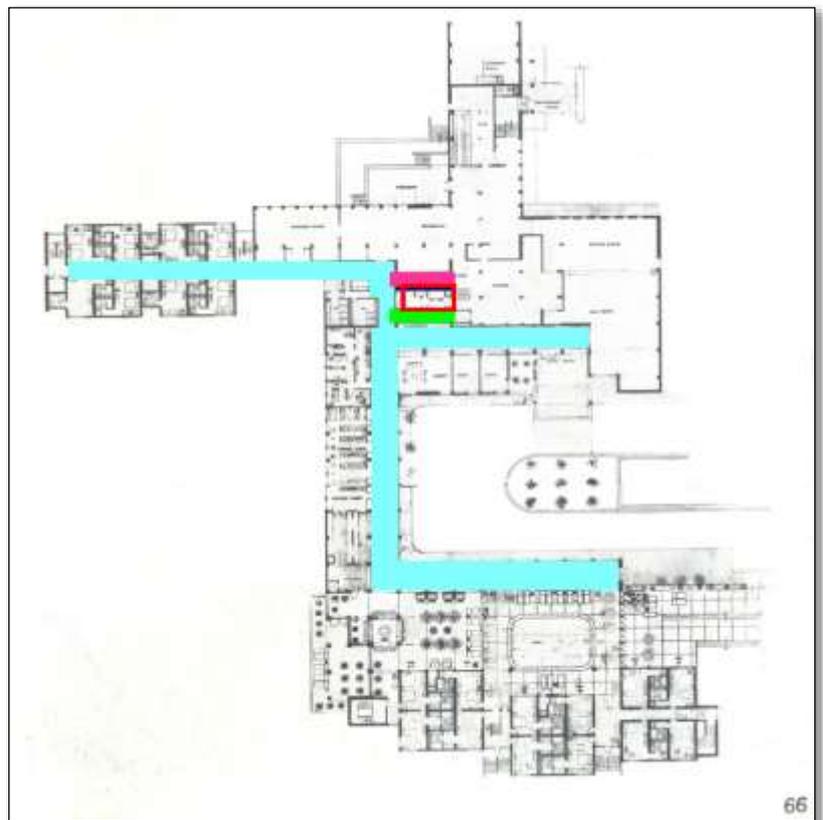


Figure3.29 : Identification des circulations verticale et horizontale

3-4-7-Organisation d'un étage courant

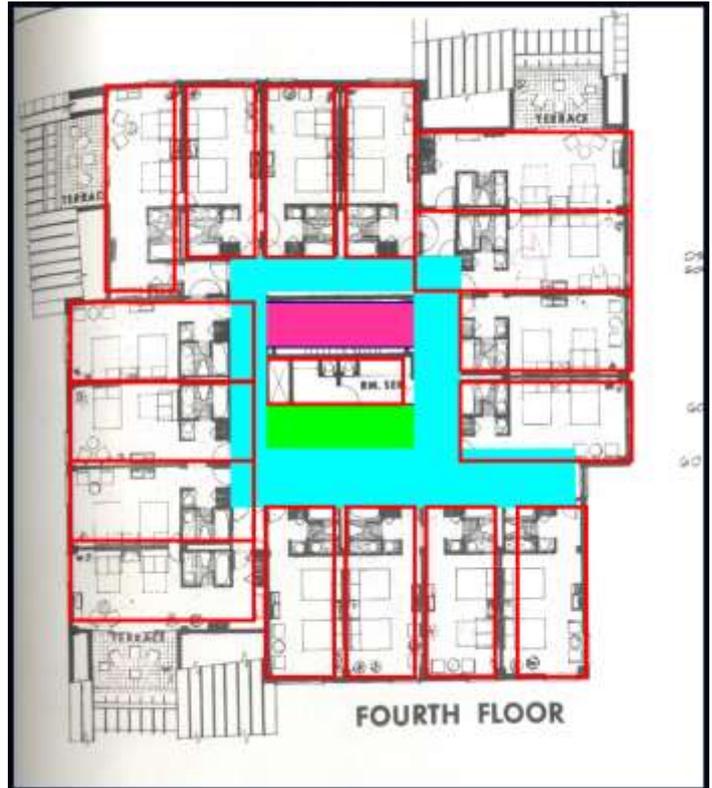
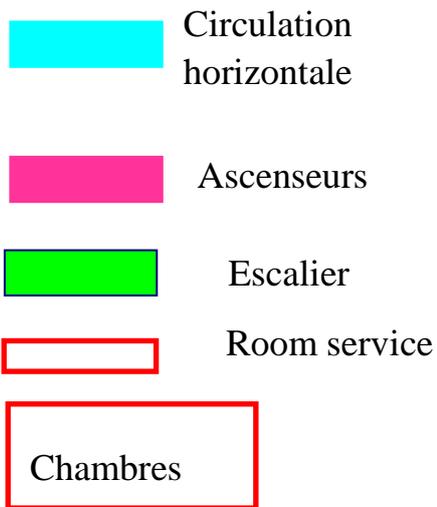


Figure3.30 : plan du quatrième étage de l'hôtel

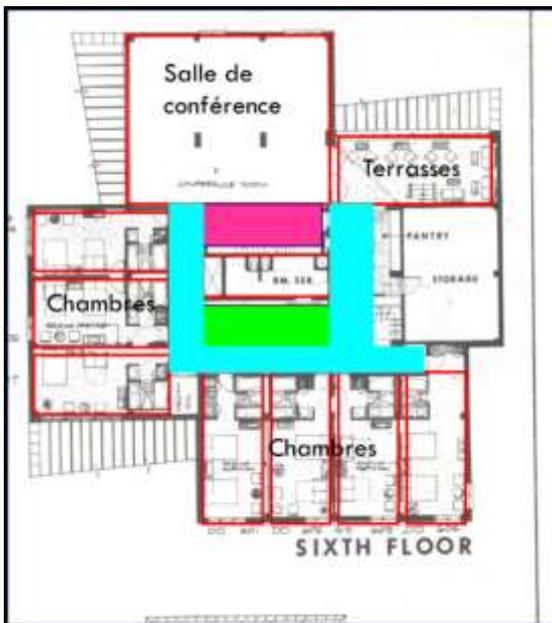


Figure3.31 : plan du cinquième étage de l'hôtel



Figure3.32 : plan du septième étage de l'hôtel

3-4-8-Types d'hébergement

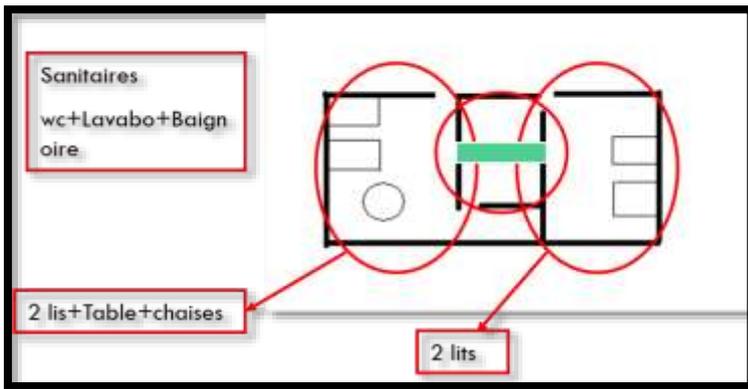


Figure3.33 :Chambre à 2lits au RDC

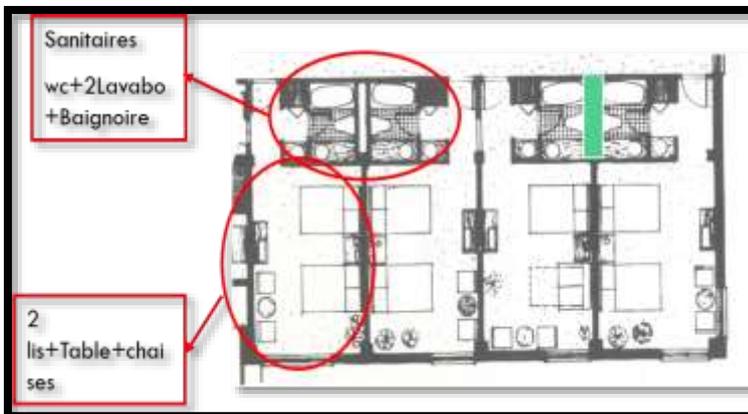


Figure3.34 : Chambre à 2lits aux étages

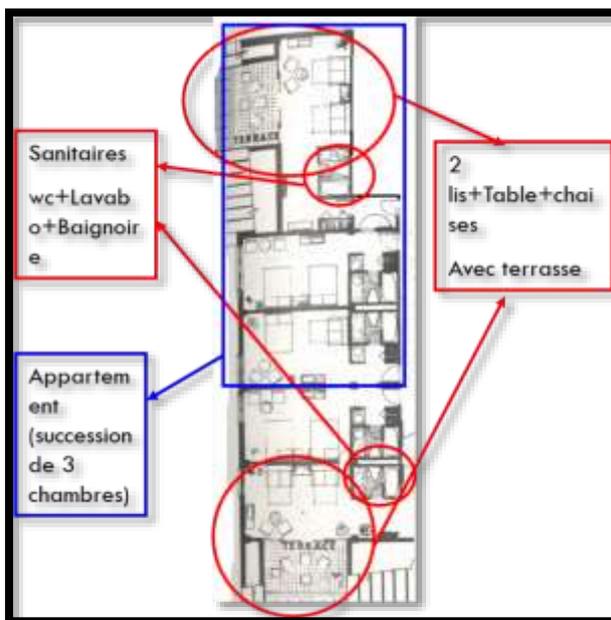


Figure3.35 :Chambre à 2lits aux étages

3-4-9-Récapitulatif

Après avoir analysé cet hôtel on en déduit que c'est un hôtel balnéaire de forme mono bloc étalé inspirée des équipements existants tout autour et offrant aussi tous les services nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'hôtel par son organisation et par les activités qu'il offre.

3-5-ANALYSE DU SITE D'INTERVENTION

3-5-1-Situation

Notre site d'intervention est situé sur la falaise de chenoua qui est d'une hauteur de 8m par rapport au niveau de la mer.

3-5-2-L'environnement immédiat

Notre site est entouré de

* l'ouest par le centre historique où on trouve des habitations de RDC et R+1 maximum

* par l'est on à la mer

* Par le nord on à l'hôtel chenoua classé à 3 étoiles monte en R+4, possède 20 chambres

(Double, triple et couple).

Avec quatre suites, deux entre eux sont royale situent au dernier étage.

Contient :

-Un restaurant et une cafétéria

-Une piscine au RDC

-Un ascenseur panoramique donne sur la piscine

* par le sud on a un ensemble de restaurants et des terrasses

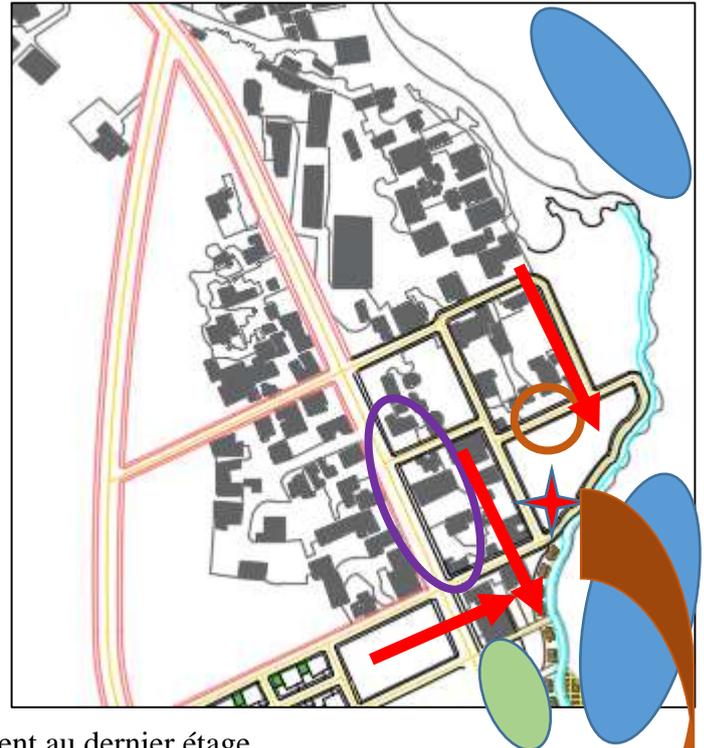


Figure3.36 : plan de situation de site d'intervention

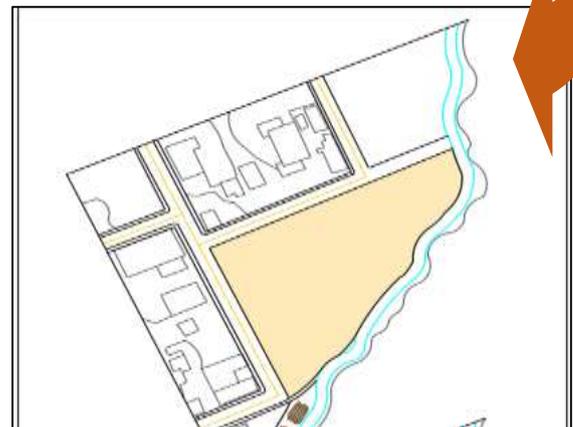


Figure3.36 : plan de situation de site d'intervention

La légende

	Hôtel chenoua (3 ^e étages restaurants)
	Des habitats individuels
	Le site d'intervention
	La mer
	Le parcours piéton projeté
	Des restaurants
	L'accessibilité

3-5-3-Critères de choix du site d'intervention :

-le site est sur une falaise donc il possède une belle vue sur la mer

-le site est vide ; où les voitures stationnent anarchiquement et illégalement

3-6-LE PROJET :

Notre projet de fin d'étude sera un hôtel de 4 étoiles, puisque chenoua est un village à vocation touristique qui manque de structures d'accueil et vu que notre problématique c'était de résoudre ce problème et renforcer les équipements touristiques ; donc notre choix de ce projet est justifié.

3-6-1-Le programme quantitatif

RDC

Hall d'accueil & Réception 183 m²

Cafeteria mezzanine 118m²

Espace Shop 150 m²

02 salles polyvalentes 64m² & 72m²

Salle de réunion 67m²

Salle de coffres 18m²

Bureau de directeur 31m²

06 Bureaux 03 (20m²) & 03 (17m²)

01 Salle de prière 25m²

01 bloc sanitaire 10m²

01 Vestiaire 26m²

01 Salle des concierges 29m²

01 Cuisine 189m²

01 Restaurant 288m²

01 Bloc sanitaire 21m²

01 Buffet 81m²

01 Office de stockage bouffe 106m²

01 Salle 106m²

01 Salle de fête 204m²

02 Terrasses 14m² & 27m²

02 Bloc sanitaire 08m²

R+1

01 Restaurant 420 m²

01 Blocs sanitaires 21m²

01 Terrasse 300m²

01 Salle des jeux 80m²

01 Salle de sport 155m²

01 Vestiaire et douche 33m²

01 Locale technique 15m²

07 chambres triples pour le personnel 07 (25m²)

01 literie 34m²

R+2 & R+3

02 Appart hôtel 02 (106m²)

02 Chambres triples 02 (55m²)

19 Chambres doubles 19 (34m²)

02 Literies 02 (63m²)

Espace SPA 140m²

R+4

01 Suite royale + Terrasse 200m²

02 Chambres triples ((55m²)

19 Chambres doubles (34m²)

02 Literies (63m²)

R+5

Locale climatisation

« Bain froid Kneip+ Bain pied+ Bassin de repos+ Bain de vapeur+ Bain de boue+ Hammam »

02 Terrasses (67m²)

02 Vestiaires (21m²)

02 Locaux techniques (24m²)

01 Cafeteria préparation 17m²

01 Piscine terrasse 155m²

3-5-2-Le programme qualitatif :

3-5-2-1-Entrée de l'hôtel :

- Elle va être attirante et accueillante.
- Elle va être vaste et bien éclairée.
- La porte est transparente.
- un auvent prolonge l'entrée vers l'extérieur et assure la protection des clients contre les intempéries.

5-2-2- Le hall d'accueil :

- Son aspect joue un rôle extrêmement important car il va conditionner l'appréhension du client du bien ou du mal pour le reste de l'hôtel.
- Il faut donc lui donner un traitement particulier et des dimensions suffisantes (suivant les normes).
- un aménagement et une organisation doivent permettre une distribution nette et aise aux différents services pour que le client ne se sente pas désorienté.
- L'impression d'ampleur, peut être renforcé par de large ouvertures sur les différents services du rez-de-chaussée :(restaurant, salon, cafeterias...), par des miroirs, ainsi que par des éclairages judicieux.

5-2-3-Les chambres :

-Les chambres de couple :

- Les chambres vont profiter de la vue sur la mer avec une terrasse
- L'architecture intérieure et la décoration va être inspiré de la région veut dire tous qui mer (bleu) design locale berbère pour renforcer la culture de la ville de **Chenoua**
- elles vont avoir un coin salon avec une télévision
- Les sanitaires contiennent un jacuzzi et une douche
- Un dressing

-Les suites :

Elles vont être spacieuses profitent de vue sur la mer et la falaise

Ayant une terrasse avec un aménagement de détente

Un salon avec une télévision et un espace de café

-Les sanitaires contiennent un jacuzzi et une douche

-Un dressing

-Les chambres 2lits et 3 lits :

-Vont avoir une vue sur le mont de chenoua

-Ayant des terrasses avec un petit aménagement

-Des sanitaires et une douche

-Les appartements :

Elles vont avoir une chambre pour couple et une autre pour enfant contient 3lits

-Avec un coin cuisine de 2m²

-Un sanitaire, une douche avec une baignoire

-Une télévision et un coin salon

-Une terrasse vers la mer

***L'isolation phonique**

Pour les chambres on va installer une isolation phonique pour protéger la vie privée des clients le type d'isolation choisit est :

Les isolants minces spécifiques

Pour augmenter la masse d'une paroi, il est possible de rapporter sur les murs existants des matériaux isolants, présentées en plaques ou en rouleau, le plus souvent à coller. Des isolants phoniques minces, dont l'épaisseur est de l'ordre du centimètre, le plus souvent constitués de mousse de polyuréthane, de PVC, ou de résines chargées au bitume ou au plomb.

Leur efficacité est toutefois plus relative (au mieux 10 dB)²²

5-2-4-L'ascenseur et l'escalier :

-Les ascenseurs seront deux des formes demies circulaires,

au centre du hall de réception

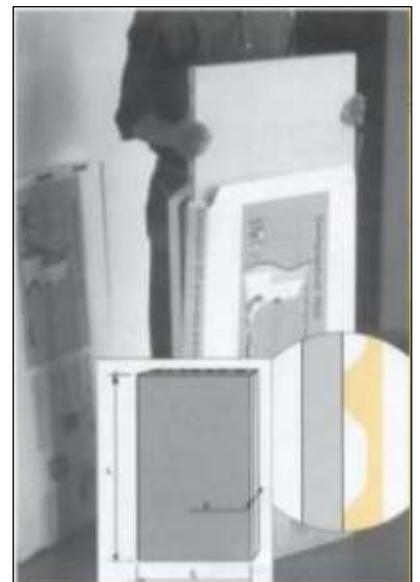


Figure3.37 : isolation minces spécifiques

²² Site : www.slideshare.com

-Elle sera vitrée et panoramique donne sur l'extérieur de l'hôtel pour garder l'aspect de transparence et profiter de la belle vue

-L'escalier on va avoir un seul qui sera d'une forme spécifique avec un revêtement marbré et des gardes corps en verre.

*Détail de l'ascenseur

Revêtement intérieur de cabine Décoré

-Miroir intérieur de la cabine Disponible selon la demande du

-plancher de la cabine 20 mm Spécial Granit Naturel Cabine

-Plafond Inoxydable, découpé au laser avec éclairage indirect

-Balustrades de la cabine Double main courante spéciale en acier inoxydable

-Cabine Ventilation Carré 220V 12/12.

5-2-5-Le salon de réception :

Il sera meublé avec des fauteuils classiques tout en gardant la touche traditionnelle par des jetés berbères et une vaisselle de service locale (la céramique)

5-2-6-Le personnel de réception :

Serons habillés avec des tenus avec une touche traditionnelle berbère

5-2-7-La salle de jeux :

Elle va avoir des jeux de vidéos des jeux manuelles et des jeux de réflexion (jeu d'échec, la carte...) destiné au public

Elle va avoir une partie sombre pour les jeux électroniques et une autre lumineuse a une vue sur la mer pour les jeux de réflexion

5-2-8-La cuisine : sera vaste bien éclairé équipé avec le matériel nécessaire

*L'entrée de la cuisine est d'une largeur minimale de 1m. La cloison est équipée d'un passe pour le retour de la vaisselle sale.

Les détails de la cuisine



Figure3.38 : Détail de l'ascenseur

*Un lave-mains est positionné sur le mur du fond. **L'alimentation en eau et la vidange** doivent être positionnées le plus haut possible afin de laisser de la place pour la poubelle ou un lave-mains avec poubelle incorporée. La position du lave-mains ne doit pas gêner l'ouverture de la porte du four.

*Retour et lavage vaisselle

Avant tout, il faut séparer le retour de la vaisselle de la zone de préparation et éviter la projection d'eau ou de déchets sur les plans de travail voisins. Séparation physique peut être prévue avec un muret, d'une hauteur de 1 m 80 minimum. Cette zone de lavage vaisselle, avec laveuse frontale, sert le matin à la réception des marchandises et au lavage des légumes, dessous vidage, égouttage des conserves, etc. L'installation d'un bac de trempage, en annexe, est utile. Les déchets sont évacués dans des sacs poubelle hermétiquement clos.

* Préparations culinaires

Il est fortement recommandé de séparer les préparations froides et chaudes. L'utilisation de table réfrigérée à tiroir est très pratique pour gagner de la place. Préférer les portes coulissantes pour les armoires et placards, afin de conserver la vaisselle et les produits à l'abri de la poussière. Une cellule mixte

*Cuisson

Les fours mixtes sont appréciés. Une enceinte micro-ondes trouve généralement sa place dans ce type de cuisine

Des rangements sous l'ensemble de cuisson permettent de stocker casseroles et ustensiles. Les plaques à induction mobiles offrent davantage de flexibilité de travail. Pour la cuisson, un appareil polyvalent posé sur un meuble permet, sur 1 m², de réaliser pratiquement toutes les cuissons

*Préparations froides et stockage des denrées prêtes à être utilisées

Un meuble à tiroir, Suspendue au-dessus, une réserve réfrigérée pour bacs GN 1/3 pour préparer les entrées. La place libre dessous permet de dresser les assiettes. Le passe vers la salle est un meuble fermé sur roulettes pour ranger les assiettes du service.

*Stockage des matières premières

Il existe des armoires froides à portillons avec plusieurs températures positives ou négatives. Rayonnages. Pour les autres ingrédients, prévoir des étagères en hauteur, voire au-dessus des portes. Ne pas oublier une armoire fermant à clef pour les balais et produits d'entretien.

*Le sol

Le raccordement au tout à l'égout dispose d'un bac à graisse accessible.

- évacuation des eaux usées de la cuisine (siphon de sol), indépendante des toilettes et des eaux pluviales.

- Dans la dalle de béton, avant la pose du carrelage ou du revêtement de sol, pourront passer les canalisations, l'alimentation en eau chaude ou froide, les gaines pour le câblage électrique, les télécoms, et éventuellement le réseau frigorifique des meubles froids.

Le revêtement sera le carrelage anti glissant

* Les cloisons

- Elles vont être réalisées avec divers matériaux, structure métallique avec des plaques de plâtre du type classique, placoflam, hydrofuge L'avantage de ce type de cloison : la rapidité de mise en œuvre et la possibilité de faire passer à l'intérieur les canalisations d'eau, l'évacuation des eaux usées, les câblages électriques. Il est très fortement recommandé que toutes ces cloisons soient posées sur un socle maçonné afin d'éliminer toute remontées d'humidité.

- les vidanges encastrées dans les cloisons des lave-mains, plonges, fours mixtes ou lave-vaisselle passent par ce socle maçonné. Pour ces deux derniers on aura recours à du PVC haute températures.

- le revêtement des cloisons sera la faïence, les joints seront en résine époxy.

*Les portes et fenêtres

Les fenêtres en PVC. Équipées de moustiquaires. Les portes intérieures, dont le passage va être à 1m, seront avec un oculus et dotées de part et d'autre, en bas, de protections métalliques contre les coups.

*Le plafond

Il est suspendu avec des plaques démontables et résistantes à l'humidité, pour permettre le passage des câbles électriques et des gaines de ventilation (accessibles pour l'entretien du réseau).

*Les éclairages : Sera en priorité l'éclairage naturel des postes de travail. Des cloisons vitrées positionnées face aux fenêtres. Les nouveaux éclairages à LED offrent des conditions de travail optimales à chaque poste de travail. Pour la cuisson et la laverie, un éclairage de 500 lux minimum est requis (un lux est la quantité de lumière reçue sur 1 m²), 400 lux pour le reste de la cuisine, 200 lux pour les couloirs, vestiaires et sanitaires.

* Le traitement de l'air

- Le traitement de l'air dans les locaux de préparations culinaires ne se résume pas seulement à l'extraction d'air pollué par la hotte des cuisines. Il faut aussi veiller au renouvellement de l'air prescrit dans les autres locaux de travail, par une VMC double flux, pour des conditions d'hygiène optimum, ainsi que le confort et de sécurité du personnel.

* La plomberie

Pour plus de commodité prévoyez un réseau d'eau froide adoucie pour le four mixte et éventuellement les marmites à bain-marie ainsi que les lave-vaisselle, lave-verres ou lave-linge. Chaque arrivée d'eau sera équipée d'un robinet ¼ de tour ou, au départ du réseau, d'une clarinette avec vannes de barrage. Pour certains équipements comme les laveuses

*L'électricité

Le tableau électrique (TGBT) doit être conforme aux normes en vigueur. Il contient toutes les protections individuelles pour chaque appareil raccordé de votre cuisine. Il sera idéalement positionné vers l'entrée de la cuisine ou dans le bureau du chef. Prévoyez un nombre suffisant de prises (4 maximum par ligne) pour les nombreux appareils électromécaniques désormais incontournables dans les cuisines.

*Le gaz

L'installation doit comprendre des canalisations peintes en jaune, un poste de détente, une nourrice à partir de laquelle partent les arrivées de gaz des appareils soit par un raccord flexible métallique spécifique du type push gaz permettant un branchement/débranchement quasi instantané, avec un robinet d'arrêt.

-Meuble bas tout inox, à portes coulissantes et étagère centrale. Longueur totale : 4,60 m environ. Largeur de l'ordre de 0,60 m. Qualité NF hygiène alimentaire.

-Meuble bas tout inox, à portes coulissantes et étagère centrale. Longueur totale : 1,80 m environ. Largeur de l'ordre de 0,60 m. Qualité NF hygiène alimentaire.

-Meuble bas réfrigéré tout inox à deux portes. Régulation électronique de la température. Encombrement au sol : 1,40 m × 0,60 m environ. Qualité NF hygiène alimentaire.

- Cave à vin basse à température réglable. Capacité de l'ordre de 60 bouteilles.

- Machine à glaçons. Production journalière : de l'ordre de 20 kg avec réserve incorporée de 12 kg. Refroidissement par air de préférence. Dimensions : H. 0,50 m × L. 0,40 m × P. 0,50 m environ.

Prévoir arrivée d'eau et écoulement. 1 Placard meuble avec emplacement pour machine à glaçons ci-dessus.

-Plonge en inox - 1 bac - 1 égouttoir - 1,60 m × 0,60 m environ. Alimentation en eau froide et en eau chaude.

- Armoire réfrigérée haute à 2 portes. Encombrement au sol de l'ordre de 1,20 m × 0,60 m.

- Table froide simple accès (passe-plats neutre). Encombrement au sol : 1 m × 0,70 m environ. Qualité NF hygiène alimentaire.

-Table chaude double accès (passe-plats chaud). Encombrement au sol : 1 m × 0,70 m environ. Qualité NF hygiène alimentaire.

- Meuble bas tout inox, à portes coulissantes et étagère centrale. Longueur totale : 1,40 m environ. Largeur de l'ordre de 0,60 m. Qualité NF hygiène alimentaire.

- Machine à laver les verres avec osmoseur. Durée du cycle de l'ordre de 2 à 5 minutes. Prévoir arrivée d'eau et écoulement. Privilégier une machine avec un système de séchage à air pulsé 1 Placard meuble avec emplacement pour la machine à laver les verres ci-dessus.

- Table de dépose en inox, avec étagère oblique. 0,70 m × 0,60 m environ.

-Table de dépose en inox, avec goulotte. 1m × 0,60 m environ.

-Plonge en inox - 2 bacs - 1 égouttoir. 1,80 m × 0,60 m environ. Alimentation en eau froide et en eau chaude.

-Plonge en inox avec douchette - 1 bac - 1 égouttoir. 0,60 m × 0,60 m environ. Alimentation en eau froide et en eau chaude.

-Machine à laver la vaisselle. Modèle frontal. Prévoir alimentation en eau froide et écoulement.

-Table de dépose en inox, avec étagère basse. 1,40 m × 0,60 m environ.

-Meuble bas tout inox, à portes coulissantes et étagère centrale. Longueur totale : 2,40 m environ. Largeur de l'ordre de 0,60 m. Qualité NF hygiène alimentaire.

-Lave-mains mural non manuel, avec distributeurs de savon liquide et d'essuie-mains non tissés. Alimentation en eau chaude et eau froide, pré-réglage de la température.

-Placard du sol au plafond, double accès. Encombrement au sol : 0,80 m × 0,60 m environ.

- Placard du sol au plafond, simple accès. Encombrement au sol : 0,80 m × 0,60 m environ.
- Muret porteur, de 0,90 m de hauteur, pour suspendre les équipements, par exemple : tables, plonges...
- Cloison vitrée à 1,20 m du sol environ.
- Siphon de sol ; 6 ou plus Hotte aspirante au-dessus de la zone plonge/laverie (pour mémoire).
- une Borne d'hygiène avec distribution automatique de produit détergent et désinfectant²³

5-2-9-La salle polyvalente :

- Une salle vaste pas trop lumineuse avec des éclairages LED suspendue
- Une estrade revêtu d'une moquette noire avec une grande table pour les conférences et les séminaires
- Des rangées de chaise noir en cuir pour les invitées
- Une installation acoustique pour les haut-parleurs et les microphones
- Une tableau blanc de 2 m sur 2 m pour les projections data show

5-2-10-Les boutiques

- Seront vitré, donnent sur le parcours piéton projeté
- Un pour les souvenirs locaux, un autre pour les produits de céramique et un autre pour les vêtements traditionnels

5-2-11-L'espace de circulation horizontale latérale :

On va avoir une circulation unilatérale entre les deux rangées des chambres

- le sol est revêtu par un tapis
- Doté des spots de lumière et une ouverture vers l'extérieur au fond du couloir

5-2-12-La piscine :

- Sera d'une dimension de 10mX6m, de forme ovale
- Le sol autour sera un carrelage anti glissant de couleur beige, le reste sera en pelouse pour rappeler le mont

²³www.fourniresto.com/blog/cuisine-professionnel-le-materiel-indispensable

-Avec des chaises longues pour les usagers et des parasols et un bar pour servir des boissons

Détails de pose de la piscine

1/ Avant d'effectuer le coffrage des murs, nous installerons le joint hydro-expansif au milieu des fers d'attente. se dilate et colle le joint au contact de l'eau.

2/ Appliquer une couche de ciment de prise avec.

3/ La couche encore fraîche, réaliser la surélévation de mortier du sol du bassin (mortier d'égalisation rapide et très résistant).

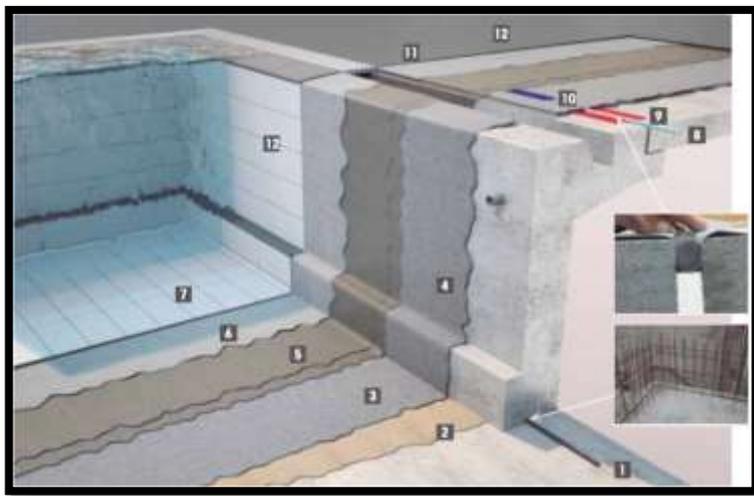


Figure3.39 : schéma explicatif de la pose de la

4/ Égaliser les parois avec un mortier d'égalisation à séchage rapide pour murs.

5/ Lorsque les parois et le sol sont complètement secs, appliquer le produit d'imperméabilisation.

6/ Après 24 heures, coller la céramique avec un ciment pour coller par-dessus l'imperméabilisation.

7/ Après 24 heures réaliser les joints avec un mortier pour joints et résistant aux acides faibles.

8/ Pour les joints structurels avec mouvement placer la bande élastique imperméable

9/ Placer le fond de joint.

10/ Recouvrir le joint avec une bande autoadhésive pour le joint de dilatation.

11/ Imperméabiliser la terrasse ou la plage de la piscine avec deux couches d'HIDROELASTIC (laisser passer environ 4 heures entre chaque couche).

12/ Après 24 heures, installer le grès cérame à l'aide du ciment colle.

13/ Enfin, jointoies le grès cérame et les joints de dilatation, pour lesquels nous utiliserons : mastic élastique et antiacide.

5-2-13-Buanderie :

- c'est là que s'effectue le lavage et le repassage du linge présenté à la clientèle (draps, couverture, serviettes, les nappes des tables de restaurant, les tenues des travailleurs...), ce service doit être en contact avec les services d'étage par un monte-charge.

5-2-14-Locaux techniques :

- Ils doivent être mis dans des espaces protégés. Dans notre cas ils seront au sous-sol

5-2-15-Equipements techniques :

- Ce service aura comme fonction d'assurer le confort technique de la clientèle. L'alimentation en eau chaude, froide et en électricité des différentes parties de l'hôtel de façon permanente, on y trouvera entre autre une bâche à eau, un groupe électrogène, chaudière.

5-2-16-Administration :

-Doit s'organiser en un seul bloc qui comportera les Différents services.

-l'accès se fera à partir d'une entrée à part.

Bureau du directeur :

- Doit être confortable. - Doit occuper un coin à l'abri des dérangements.

- Doit être spacieux et accueillant, car le directeur peut recevoir des gens dans son bureau et organiser les réunions.

Secrétariat :

-En relation directe avec le bureau du directeur.

Salle de réunion :

- Il faudra être attentif au confort physique des participants.

- Il conviendra de veiller aux systèmes de purification de l'air, de ventilation et à l'éclairage.

- Les conditions de travail devront être améliorées par une meilleure conception de sièges et de tables.

5-2-17-Les Sanitaires :

- Ils ont le caractère d'être publics.

- Facilement accessibles dès le hall.

-Aérés naturellement ou par des gaines d'aération.

- exigence d'utiliser dans les revêtements des matériaux résistant à l'humidité.

Ceux de chambres seront aérés par de gaines d'aération

En utilisant un ventilateur posé en bas du mur du sanitaire et donnant sur le couloir de circulation pour faciliter la maintenance par l'extérieur et raccordé avec une gaine mont verticalement au terrasse du l'hôtel pour que l'air vicié se dégage et assure le renouvellement de l'air neuf par la suite.

Cette technique s'appelle **La VMC à simple flux**

-elle garantit un débit d'air constant de manière silencieuse et permanente.

Le débit d'extraction et le débit d'air neuf distribué sont assurés de façon automatique, quels que soient les conditions climatiques extérieures ou le nombre d'occupants de la pièce.

Détails du ventilateur utilisé

Ventilateur silencieux et conforme aux normes PEB - SCVU2

Le ventilateur Codumé SCVU2 convient à toutes les applications de ventilation du logement et est également conforme à la PEB. Plus design et plus silencieux, ce ventilateur est facile à utiliser et a une consommation électrique réduite.

Elégant design compact ; puissant ; silencieux ; économique ; écologique

*Fonctions supplémentaires

- Réglage de la vitesse
- Possibilité de minuterie
- Possibilité d'hygostat
- Fonction "Lock" pour figer les réglages

*Données techniques

- Débit de 18 à 83 m³/h
- Consommation électrique réduite à 1.1 W (min) - à 4.1 W (max)
- 10 dB(A) au débit minimum
- Epaisseur du ventilateur (encastrement) limitée à 50 mm
- Placement au plafond
- Nouvelles technologies anti-vibratiles (moteur, pales)
- Répond à la future norme GIP (Guaranteed Installed Performance)
- Deux vitesses "continu" et "max", chacune réglable

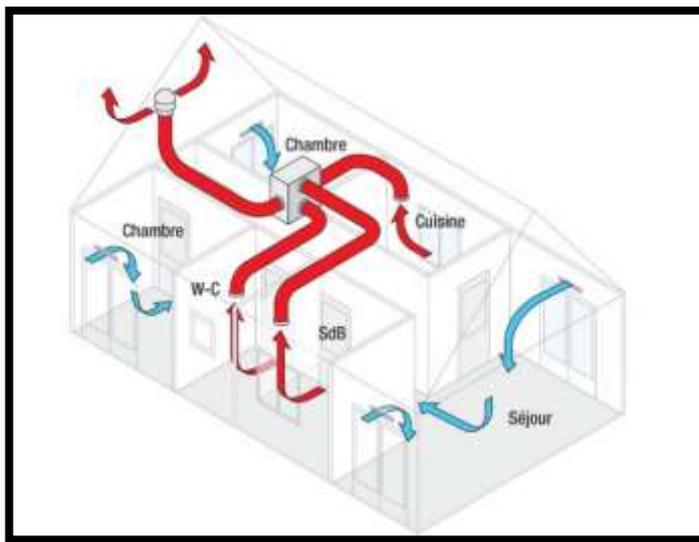


Figure3.40 : Schéma explicatif approximatif de la technique utilisé dans notre cas



Figure3.41 : Ventilateur silencieux et conforme aux normes PEB - SCVU2

- Diamètre extérieur : 199 mm

Le type de climatisation choisit :

La climatisation est une technologie écologique, largement éprouvée et d'une grande fiabilité.

- La climatisation centralisée garantit le confort intérieur toute l'année. Elle remplit deux fonctions : elle rafraîchit l'intérieur en été et le chauffe en hiver.

-La climatisation réversible est un chauffage à part entière. En mode chauffage, elle permet de chauffer le projet de la même façon qu'un système de chauffage traditionnel avec une qualité d'air inégalée, une diffusion et une répartition homogène. Le système récupère les calories à l'extérieur et restitue la chaleur à l'intérieur.

-Grâce à la technologie thermodynamique,

utilisée dans les systèmes de climatisation, il est possible de récupérer les calories naturelles présentes dans l'air ou dans le sol.

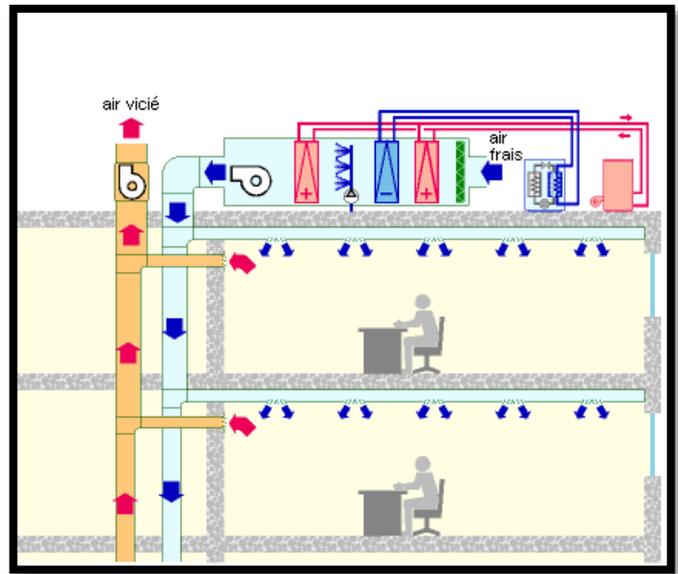


Figure3.42 : Schéma explicatif de la technique de la climatisation centrale

Cette technologie nous permet ainsi de réduire de façon significative notre facture de chauffage tout en bénéficiant en plus du confort de la climatisation, notamment en été. □ Afin de valider concrètement ces éléments, une étude terrain a été réalisée en association avec des bureaux d'études techniques, des fournisseurs d'énergie et des fabricants de matériels pour un pavillon de 100 m², avec toutes les énergies de chauffage disponibles, dans trois régions différentes. Les résultats sont les suivants :

En chauffage seul, un système de climatisation nous fera économiser en moyenne :

- 50% par rapport à un chauffage tout électrique
- 35% par rapport à un chauffage fuel □ 8% par rapport à un chauffage gaz.

Un système de climatisation réversible (chauffage + rafraîchissement) nous permet :

- D'économiser 25% par rapport à un seul chauffage électrique

- d'économiser 8% par rapport à un seul chauffage fuel

Une installation de climatisation centralisée est constituée d'un ensemble de matériels ayant les fonctions suivantes :

- Préparation et distribution de l'air à des caractéristiques thermiques, aérauliques et acoustiques bien définies.

-Distribution de l'air traité dans les locaux à climatiser par l'intermédiaire de conduits et d'appareils terminaux.

- Les fluides primaires (air ou eau) sont préparés dans des équipements centralisés qui peuvent être placés dans une salle de machine. De plus, les installations sont équipées d'appareils de régulation et de sécurité (régulateur numérique, thermostat, pressostats).²⁴

5-2-18-le jardin terrasse :

On a prévu un jardin terrasse au dernier étage de notre hôtel pour profiter des vues vers la mer et vers la montagne également. Il sera aménagé par des espace de détente et des bancs et des arbres

Le détail de construction du jardin terrasse :

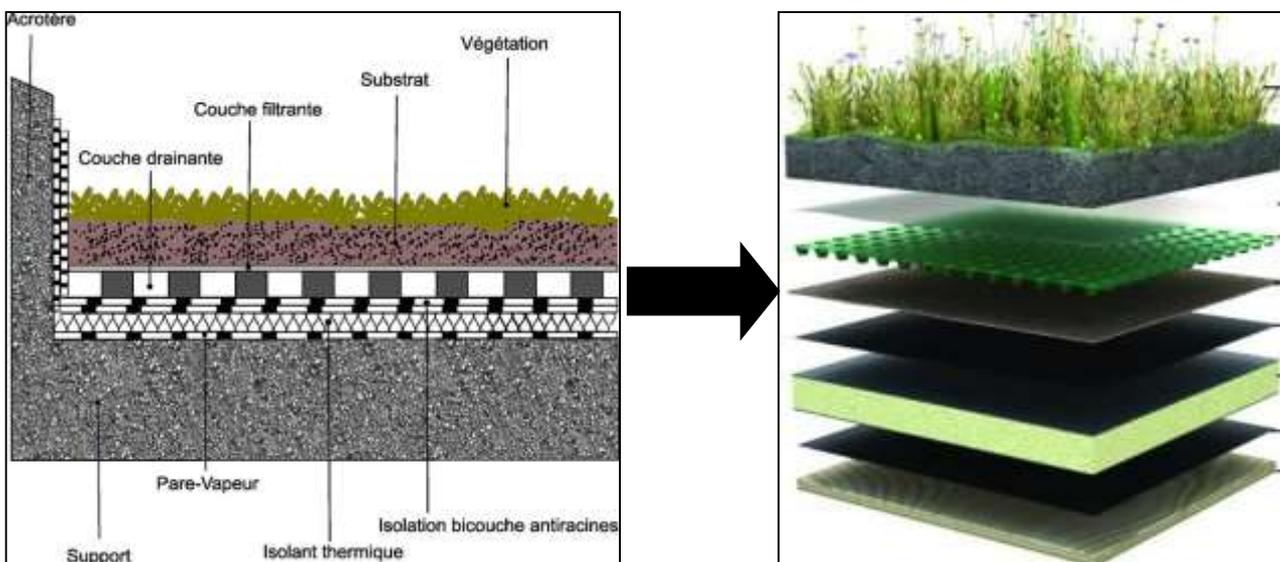


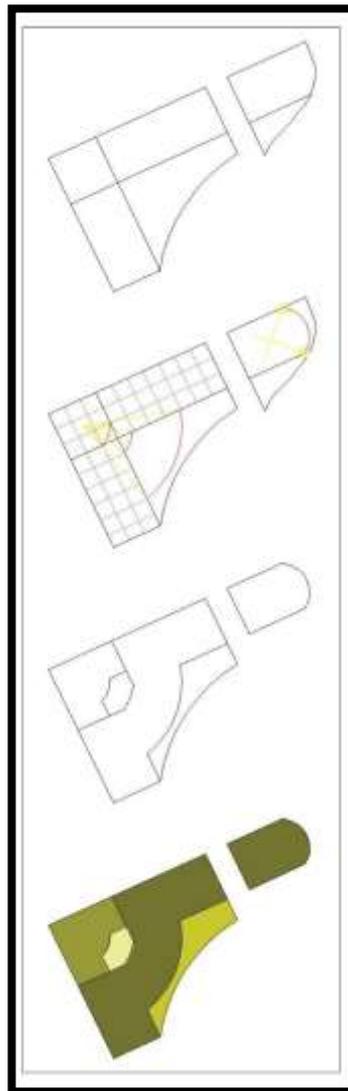
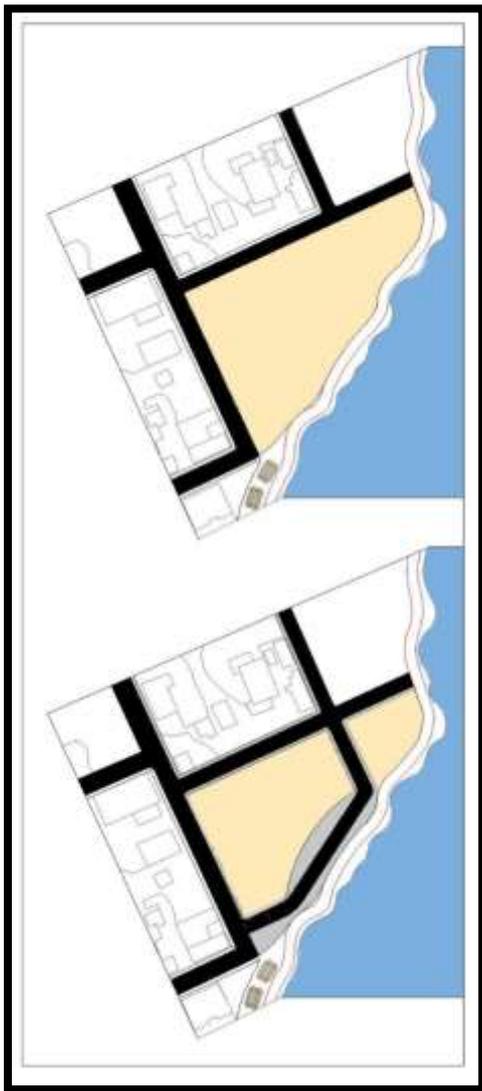
Figure3.43 : Le détail de construction du jardin terrasse

5-2-19-la salle de sport :

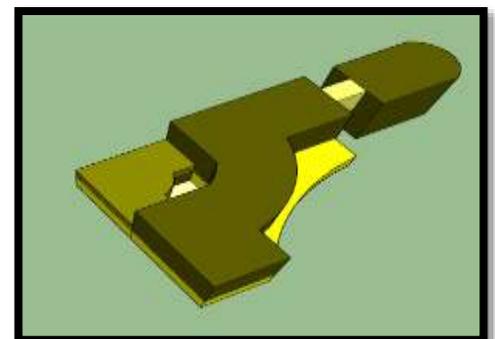
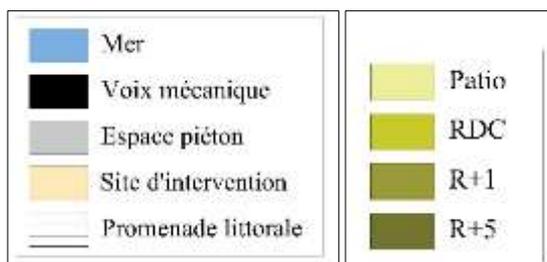
La salle de sport située au premier étage éclairée par des baies vitrées, dispose de deux vestiaires, deux blocs de douche un pour homme et l'autre pour femmes.

²⁴ Mémoire de fin d'étude : Institut de formation d'hôtellerie et de tourisme réalisé par : - GHANI Sarah/SEMMOUD Douniazed

3-5-3-LA GENESE DE FORME DU PROJET :



1. Prolongement de la voie mécanique sur site d'intervention.
2. Détermination de deux surfaces.
3. Prendre 05m comme unité de base et tracer 3 unités en longueur et largeur du terrain.
4. Prendre le centre du carré obtenu de l'intersection des deux rectangles et tracer des arcs de cercles pour avoir à la fin :
 - La forme voulue du volume qui monte en hauteur R+5 « volume des chambre ».
 - Le patio.
 - La forme du volume qui monte en R+1.
 - La partie restante présente le socle du projet RDC.
5. A l'aide des bissectrices du rectangle de la 2^{ème} surface, on prend l'intersection et on trace le quart du cercle.



3-5-4-LE SYSTEME CONSTRUCTIF :

- On a utilisé le système poteau _poutre en béton armé
- La dimension du poteau est 35X35cm
- La section de poutre est de 50X50cm

3-5-5-Les matériaux de construction

- Panneau composé pour la façade de RDC
- Panneau composé verre miroir pour les étages
- La pierre taillée pour les angles
- Habillage en bois
- La peinture pour les murs
- La peinture laque pour les corniches les bordures et les cadres de fenêtres
- la dalle de sol pour le sol

La conclusion :

Chenoua est connue depuis longtemps par sa vocation touristique grâce à ses fortes potentialités naturelles « le mont et la mer », qui n'ont pas malheureusement connu un développement et qui sont mal exploitées...

Notre projet de fin d'étude qui présente un renouvellement urbain du village côtier et de mettre en valeur ses potentialités touristiques, vient de résoudre tous les problèmes urbains cités déjà dans ce contenu et de mettre fin à la marginalisation entre l'hiver et l'été par l'implantation des projets qui peuvent prendre l'attractivité touristique durant toute l'année.

Pour finir notre travail de fin d'étude on résume que le renouvellement urbain est une thématique d'actualité concrétisée un peu partout dans le monde, c'est une thématique intéressante et une démarche qui mérite une recherche plus approfondie dans le cadre d'une recherche doctorale.

Bibliographie

- Devillers, Ch., « Le projet urbain », in Architecture : recherche et action, Actes du colloques des 12 et 13 mars 1979 à Marseille/Palais des Congrès, Paris, Ministère de l'Environnement et du cadre de vie, CERA/ENSBA. Concernant cet auteur, voir également: Devillers, Ch., Pour un urbanisme de projet, mai 1983 ; et Conférences paris d'architectes, pavillon de l'arsenal 1994.
- Intervention de Ch. Devillers en Mars 1979 au colloque intitulé Architecture : Recherche et Action au Palais des Congrès de Marseille
- intégration des spécificités du littoral dans les documents d'urbanisme
- MEGHFOUR KACEMI MALIKA¹, TABET AOUL KHEIRA² Chargée de cours, Département d'architecture
- Actes de la journée d'étude du 4 décembre 2013 TOURISME URBAIN, TOURISME EN VILLE
- Aménager la ville par la culture et le tourisme Maria GRAVARI-BARBAS
- Actes de la journée d'étude du 4 décembre 2013 TOURISME URBAIN, TOURISME EN VILLE

- Mémoire pour l'obtention du diplôme de Master II en Architecture « Architecture, ville et territoire»
- Composition urbaine au niveau d'une interface ville-mer Cas de l'arrière port de Bejaïa
DEVILLERS Christian, Le projet urbain,, édition. Un Pavillon de l'Arsenal, Paris, 1994, pages 12-13
Le volet littoral et maritime du SCOT des cantons de Grimaud et Saint-Tropez – 2011
- www.saint-tropez.fr
- Jean Ballardur et la Grande-Motte L'architecte d'une ville ' Michèle François Chargée d'études documentaires drac Languedoc-Roussillon'
- La Grande Motte, cité des dunes - CAUE de l'Hérault - décembre 2010
- Site :www.Calaméo.fr, ville de Guadeloupe.
- PDAU Tipaza 2007

- Mémoire Pour L'obtention Du Diplôme De Master en Architecture
La promotion de l'attractivité touristique balnéaire de la wilaya de Bejaia : Pour un flux de masse et permanent. Présenté par Mlle BEDREDDINE Nassima./Mlle BELKACEMI Katia./Mlle BENBERKANE Sabrina.
- L'article 1er de l'arrêté ministériel du 14 février .1986
- Mémoire de fin d'étude : ELOUAHED Med Elamine +SLIMANI Yasser Hôtel Touristique à Ténès
Encadré par : Mme KHIRDDINE Aicha etMr AIT KACI Ali Nabil, Ecole Polytechnique
d'Architecture et d'Urbanisme EPAU Promotion Juin : 2012, page : 40

- Mémoire de fin d'étude : Institut de formation d'hôtellerie et de tourisme réalisé par : - GHANI Sarah/SEMMOUD Douniazed

Les figures

Figure1.1 : situation et l'implantation régionale de chenoua

Figure1.2 : schéma explicatif de la problématique générale

Figure1.3 : Le schéma explicatif de la problématique spécifique

Figure1.4 : Schéma expliquant la démarche méthodologique

Figure2.1 : situation de Saint Tropez

Figure2.2 : localisation du port de Saint Tropez

Figure2.3 : le port de Saint Tropez

Figure2.4 : le port et le parking de Saint Tropez

Figure2.5 : le port de Saint Tropez

Figure2.6 : le principe d'aménagement du port de Saint Tropez

Figure2.7 : le avant et le après réaménagement du port

Figure2.8 : situation de la Grande Motte

Figure2.10 : La Grande motte avant le projet

Figure2.11 : La Grande motte après le projet

Figure2.9 : Les sites remarquables de la Grande Motte

Figure2.12: situation de Guadeloupe

Figure2.13 : la ville de Baillif

Figure2.14 : la ville de Basse-Terre

Figure2.15 : le paysage naturel de Gourbeyre

Figure2.16 : la situation côtière de Guadalupe

Figure2.17: situation des trois communes du Guadeloupe

Figure2.18 : La délimitation de la zone du Guadalupe

Figure2.19 : Délimitation des trois communes Baillif, Basse-Terre, Gourbeyre

Figure2.20 : Des photos montrent l'état existant avant le projet et l'état après le projet

Figure2.21 : l'état existant et l'état projeté du projet du jardin côtier de Baillif

Figure2.22 : Jardin côtier de Baillif

Figure2.23 : plage de Calebassier

Figure2.24 : L'aménagement de plage vue en 3D

Figure2.25 : Centre-ville de Basse-Terre

Figure2.26 : Des images de l'esplanade balnéaire

Figure2.27 : Vue d'ensemble de la plage et l'esplanade

Figure2.28 : Des photos du Parc de du Galion

Figure2.29 : la jetée projetée du parc galion

Figure 3.1 : situation territoriale de chenoua

Figure3.2 : le centre historique de chenoua

Figure3.3 : les entités naturelles de chenoua

Figure3.4 : la situation de chenoua par rapport à Tipaza

Figure3.5 : carte d'état-major de chenoua

Figure3.6 : Levé topographique de la zone Chenoua

Figure3.7 : l'entrée du village

Figure3.8 : le système viaire de chenoua

Figure3.9 : des pistes

Figure3.10 : l'accès de la plage

Figure3.11 : les habitats individuels

Figure3.12 : le système parcellaire de chenoua

Figure3.13 : la poste de chenoua

Figure3.14 : la protection civile

Figure3.15 : Le centre culturel abd elwahab salim

Figure3.16: schéma représente les problèmes de Chenoua

Figure3.17: schéma de proposition

Figure3.18: schéma de structure

Figure3.19: plan d'aménagement

Figure3.20 : Hôtel de Région(Montpellier)

Figure3.21: les types des Hôtels

Figure3.22 : une chaine hôtelière

Figure3.23 : Entrée de l'hôtel

Figure3.24 : Le hall d'accueil

Figure3.25 : croquis d'une chambre d'hôtel

Figure3.26: une salle de bain d'hôtel

Figure3.27 : la situation de l'hôtel Hyatt

Figure3.28: l'accessibilité de l'hôtel hyatt

Figure3.29 : l'environnement immédiat de l'hôtel Hyatt

Figure3.30 : la volumétrie de l'hôtel

Figure3.31 : fonctionnement de chaque volume de l'hôtel

Figure3.32 : Identification des espaces de l'hôtel

Figure3.33: Identification des circulations verticale et horizontale

Figure3.34 : plan du quatrième étage de l'hôtel

Figure3.35 : plan du cinquième étage de l'hôtel

Figure3.36 : plan du septième étage de l'hôtel

Figure3.37 :Chambre à 2lits au RDC

Figure3.38 : Chambre à 2lits aux étages

Figure3.39 :Chambre à 2lits aux étages

Figure3.4 : plan de situation de site d'intervention

Figure3.41 : plan de situation de site d'intervention

Figure3.42 : isolation minces spécifiques

Figure3.43 : Détail de l'ascenseur

Figure3.44 : schéma explicatif de la pose de la piscine

Figure3.45 : Schéma explicatif approximatif de la technique utilisé dans notre cas

Figure3.46 : Ventilateur silencieux

Figure3.47 : Schéma explicatif de la technique de la climatisation centrale

Figure3.48 : Le détail de construction du jardin terrasse